

« De : Alain Doyon

Envoyé : 15 février 2017 12:46

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Nous sommes opposés au changement de nom qui va engendré beaucoup de désagrément en changement d'adresse, perte d'une partie de notre identité et dépense superflu en changement de nom pour la municipalité qui n'as pas d'argent pour pavé notre rang sur une distance de 1 km avec 14 payeurs de taxes. Au nom de ma famille Alain Doyon, Stéphane Doyon, Julie Doyon et Alexandre Doyon. (et je suis certain que tous les résidents sur le rang 11 sont de notre avis) (Je suis à Québec le 28) (André Lavoie l'initiateur du blocage est actuellement en Floride). »

**Mémoire en faveur du maintien
du toponyme
Municipalité de la Paroisse de Disraeli**

**présenté à
Madame Sandra Bilodeau
juge administratif de
la Commission municipale du Québec**

**par
Me Ghislain Dionne**

Février 2017

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli:
mon port d'attache, ma fierté.

De tout temps, que ce soit au Québec ou à l'étranger, j'ai toujours été un fier ambassadeur de ma région. J'en ai fait l'éloge, j'en ai fait la promotion, j'en ai vanté ses nombreux attraits et sa beauté naturelle.

Terre d'accueil pour certains, terre de nos ancêtres pour d'autres, la Paroisse de Disraeli est un magnifique coin de pays situé dans un décor enchanteur, baigné de lacs et entouré de forêts. "La diversité de ses panoramas, la richesse de sa nature et la beauté de ses paysages" en font un site exceptionnel, un petit paradis. Choisir d'habiter la Paroisse de Disraeli, c'est choisir une qualité de vie.

Plusieurs d'entre nous ont choisi d'y poser leurs valises. Ces nouveaux arrivants se sont, sans doute, laissés charmer par la beauté des paysages, la richesse de sa nature et la quiétude qui y règne. Coup de coeur ! Ces citoyens enrichissent notre communauté par leur présence et leurs compétences. Ils ont, sans doute, développé un sentiment d'appartenance à leur nouvelle communauté.

Plusieurs d'entre nous sommes les descendants d'anciens, " les héritiers d'un long cortège d'hommes et de femmes" qui ont fait la Paroisse de Disraeli que nous connaissons aujourd'hui. La Paroisse de Disraeli c'est notre chez-nous, c'est la terre de nos ancêtres, leur port d'attache identitaire, leur bouée d'ancrage, le lieu où ils ont choisi de fonder leur famille. Au fil des ans, la Paroisse de Disraeli s'est bâtie et s'est développée; c'est notre histoire, c'est notre héritage.

La Paroisse a sa propre personnalité, sa propre identité, sa propre vocation. La paroisse et la ville sont distinctes l'une de l'autre, elles sont indépendantes; la paroisse étant le reflet d'une vocation agricole, forestière et touristique; alors que la ville est porteuse d'un volet industriel, commercial et touristique. Nous cohabitons tout en gardant notre indépendance. Soyons fiers de notre identité et ne craignons pas de l'affirmer haut et fort.

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli est un milieu de vie agréable et exceptionnel. Nous sommes choyés d'y vivre et, j'ose croire, que tous et toutes savons apprécier ce milieu de vie, ce patelin que nos ancêtres nous ont légué. Pour ma part, en tant que citoyen de la Paroisse de Disraeli, je porte haut "le flambeau de la fierté". J'ai le goût de ma paroisse, elle m'habite et je l'habite, mais j'ai aussi le goût du toponyme "Disraeli", l'héritage de mes ancêtres, un héritage qui ne s'efface pas.

Malheureusement, ce sentiment de fierté n'est pas partagé par le Conseil municipal de la Paroisse; il ne partage pas notre sentiment d'appartenance, notre attachement au toponyme "Disraeli". Ce nom réfère, en effet, à un personnage politique engagé qui fit la gloire de son pays. Benjamin Disraeli, comte de Beaconsfield, homme politique et écrivain britannique fut premier ministre en 1868 et de 1874 à 1880. Ce nom nous lie et nous rattache à un personnage qui a une portée historique importante. Le conseil municipal oublie que le changement de toponyme met en cause le sentiment d'appartenance; et de là, le sentiment d'identité. Il renie notre histoire, il s'entête, il fait preuve de mépris à l'égard de la population, il vit dans le déni, il rejette l'opinion des citoyens, son but étant, à l'évidence, de tuer notre identité. Il en est le fossoyeur.

C'est pourquoi il a adopté, au cours de la période estivale de 2016, une résolution afin de changer le nom de notre paroisse pour celui de Bellerive. Il ne s'agit pas d'un geste anodin, sans conséquence, mais d'une résolution qui touche l'âme de notre municipalité et qui vise à tuer notre identité. Voilà le fruit de manœuvres, de tractations et de manigances obscures qui se sont déroulées au fil des mois, en catimini, une opération savamment planifiée dans la clandestinité. Dans une démocratie nous sommes en droit de nous attendre à plus de transparence.

Une démocratie, c'est d'abord et avant tout un régime politique; mais c'est aussi une façon de se comporter en société, une façon pour les citoyens de vivre et de cohabiter. Cette démocratie a toutefois des exigences parmi lesquelles on retrouve l'obligation d'être transparent, l'obligation d'informer la population, l'obligation de dire la vérité. Pour être cru, il faut donc être transparent, clair, honnête, bref avoir une crédibilité. C'est d'ailleurs dans l'ombre, l'obscurité, l'opacité, la nébulosité et le culte du secret que se nourrit le doute.

Dans une démocratie, les élus qui respectent leurs commettants et qui sont animés par un souci de transparence se font un devoir, une obligation d'informer adéquatement la population, de la consulter sur les sujets d'importance, d'être à l'écoute de ses besoins et de ses préoccupations, afin de prendre des décisions éclairées qui reflètent la volonté des citoyens. Ainsi, ils s'appuient sur des bases solides et consensuelles.

Dans une démocratie, les élus qui sont animés par un désir d'opacité, de clandestinité, voire de noirceur, agissent dans l'ombre et en catimini. Ils ne consultent pas les citoyens, ne donnent pas ou très peu d'information, une information bien souvent minimale, limitée, incomplète, un entrefilet, en espérant que personne ne prenne connaissance du coup de force, du coup fourré qui est planifié. Les citoyens sont finalement mis devant le fait accompli; le tout se déroulant doucement dans l'opacité et la nébulosité. C'est l'application du principe de la cage à homard. Une fois entré dans la cage, il est impossible de reculer. Le conseil municipal a opté pour cette stratégie. Il a savamment planifié sa manœuvre dans les coulisses de l'ombre. Il a préféré agir dans l'obscurité plutôt que dans la lumière.

Nous sommes en droit de nous interroger sur la présumée réflexion entamée par les membres du conseil municipal; réflexion qui a supposément mené à la résolution concernant le changement de nom de notre municipalité. Y a-t-il eu un véritable débat entre les membres du conseil municipal ? Nous n'en savons rien; aucun document officiel ou procès-verbal ne vient témoigner de ces discussions. Y a-t-il eu au moins un échange d'idées entre eux? Si oui, quelle était la position de chacun? Y a-t-il eu des contre-propositions? Si oui, pourquoi ont-elles été mises de côté? Qui insistait pour changer le nom de la municipalité ? Voilà autant de questions qui demeurent sans réponse et qui contribuent à miner la crédibilité du conseil . Les motifs fictifs invoqués ne permettent pas de savoir vraiment ce qui a été véhiculé, ce qui a été proposé, de connaître les dessous de la manœuvre, de la manigance. Qu'est-ce qui a orienté ce choix de Bellerive? Motifs inavouables sans doute !

Tout s'est déroulé dans le plus grand secret. Aucun compte-rendu , aucun document n'est disponible. Rien n'existe. Faut-il en conclure que personne ne dit mot ?

Il est aussi difficile, voire impossible de croire que le conseil municipal n'était pas au fait des conséquences de son geste, de son choix. Il a pris le risque que la population vieillissante, il faut le dire, ne réagirait pas. Il pourrait ainsi la berner et l'amener tout doucement dans la cage à homard. Hélas ! pour le conseil, le mécanisme n'a pas fonctionné tel que prévu; et la porte ne s'est pas encore complètement refermée.

En plus de manquer de transparence dans cette opération, la crédibilité du conseil municipal est entachée par le fait qu'il a décidé de taire la vérité à la population. Il a laissé filtrer un message basé sur le mensonge. Pour reprendre les mots de Georges Braque: "La vérité existe. On n'invente que le mensonge".

Quand il affirme qu'il a informé adéquatement la population, il ne dit pas la vérité. En effet, il n'y a eu aucune véritable information véhiculée, aucun article de fond n'a été publié, aucune séance d'information publique ne fut tenue, aucun message ne fut adressé aux citoyens. Quand il affirme que le mot "paroisse" apporte souvent de la confusion avec la fabrique, il ne dit pas la vérité. Quand il affirme que le mot "Disraeli" apporte encore plus souvent de la confusion, il ne dit pas la vérité. Quand il affirme : "... très régulièrement nous recevons des demandes, des appels, des courriels et du courrier qui nous sont adressés par erreur" il ne dit pas la vérité. Quand il affirme que souvent même les ministères et les organismes gouvernementaux et paragonnementaux ont du mal à s'y retrouver, il ne dit pas la vérité. Quand il affirme que le nom "Disraeli" a déjà causé des problèmes au niveau de programmes de subventions, il ne dit pas la vérité. Il ne dit jamais la vérité. À ce sujet, j'ai acheminé une demande écrite à la municipalité afin de connaître la liste des subventions que la municipalité aurait perdues en raison du toponyme de notre municipalité ainsi que la liste des ministères concernés afin que je poursuive ma recherche. En guise de réponse, la directrice-générale de la municipalité m'a informé par écrit que la municipalité ne détenait aucun document attestant que la municipalité n'avait pas obtenu de subvention en raison de son appellation. Aucune statistique officielle, aucun document ne vient corroborer leur prétention. Le conseil utilise des termes sans être en mesure de les quantifier, preuves à l'appui.

Voilà pourquoi je n'accorde aucune crédibilité au conseil municipal. Tout se déroule autour de l'opacité et du mensonge.

Face à toutes ces évidences, je m'interroge sérieusement sur le processus qui a mené à changer le nom de notre municipalité, une décision qui s'avère être un dérapage inqualifiable.

Des motifs fictifs, inventés de toutes pièces, qui ne tiennent pas la route pour tenter de nous faire avaler leur couleuvre et faire croire à la population qu'il y a urgence à changer le nom de notre municipalité, la situation étant devenue intenable. Foutaise! Je ne suis pas capable d'obtenir des réponses claires, satisfaisantes et surtout crédibles. On dit qu'une crédibilité se bâtit à la lumière des gestes que l'on pose.

Avons-nous vraiment besoin de changer le nom de notre municipalité avec tout ce que cela implique pour une population vieillissante; les inconvénients et les impacts étant: aviser tous nos contacts du changement d'adresse et du nouveau code postal en s'assurant de ne pas en oublier, aviser les compagnies d'assurance-vie, auto, habitation, médicaments, aviser les hôpitaux, aviser les compagnies émettrices de cartes de crédit, aviser les différents fournisseurs de services (téléphone, télévision, internet etc...), aviser les institutions bancaires concernant nos placements, modifier les en-têtes sur nos chèques, aviser les institutions académiques, aviser les organismes gouvernementaux, aviser les associations, les clubs, les organismes de bienfaisance(fondations pour la recherche), changement d'adresse pour les différents abonnements...etc, et la liste continue. Est-ce vraiment essentiel, en tenant compte de tous ces inconvénients, d'infliger à une population vieillissante tout ce dérapage? Je ne le crois pas. Chose certaine, on ne change pas le nom d'une municipalité qui existe depuis 113 ans sur un coup de tête, selon les humeurs du jour ou pire afin de satisfaire une soif de vengeance ou de combler un ego surdimensionné.

Une décision d'une telle importance devrait trouver son origine non seulement dans la réflexion primaire, mais dans la production d'une étude sérieuse démontrant les avantages et la pertinence d'un changement de nom; dans la production d'un rapport étoffé ou, à tout le moins, d'une réflexion émanant d'un comité consultatif. Rien de tout cela n'a été produit. Du début à la fin du processus, de la planification du scénario à l'adoption de la résolution par le conseil municipal, l'opération s'est déroulée dans le plus grand secret. Aucune information pertinente n'a été véhiculée, aucune consultation n'a été tenue. Rien. Quel dérapage! Une atteinte à la démocratie!

Cette dérive témoigne, à mon avis, d'un manque flagrant de respect envers les citoyens, d'un profond mépris, d'une grande faiblesse administrative et d'une évidente crainte de voir le projet rejeté par la population.

Le refus de reconnaître le souhait de la population et de répondre adéquatement aux questions qui sont soulevées contribuent à miner la confiance des citoyens envers son conseil municipal. En effet, comment peut-on se permettre de faire confiance à un conseil municipal qui refuse de porter une décision aussi importante devant ses citoyens et qui leur impose un tel dérapage?

La municipalité de la paroisse de Disraeli existe depuis plus de 100 ans et nous n'avons jamais songé à nous départir de notre identité. A ma connaissance, aucune problématique ne fut soulevée, au fil des ans, concernant son toponyme. Puis, soudainement, la situation devient intolérable, intenable, invivable au point de vouloir, à tout prix, chambarder, bouleverser et emmerder la vie des citoyens. Qu'il y ait quelques égarés ou lunatiques qui se manifestent, que des erreurs se glissent à l'occasion par courrier ou par téléphone, soit; mais cela ne justifie en rien la mesure draconienne qui est mise de l'avant. Un simple avis, un rappel à l'ordre suffit.

529 personnes ont signé une pétition pour s'opposer au changement de nom de notre municipalité et 8 personnes se sont donné la peine de rédiger une lettre adressée au Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, pour dénoncer la résolution du conseil municipal. Sur une population d'environ 1100 habitants incluant les enfants, les personnes absentes et les résidents saisonniers habitant les lacs Aylmer et de l'Est, c'est énorme ! Le message est donc très clair. Les citoyens veulent conserver leur identité, ils veulent conserver le nom de leur municipalité. Ils y tiennent, ils y sont attachés.

Lors de la dernière campagne électorale, il n'a jamais été question de changer le nom de notre municipalité. Les membres du conseil municipal n'ont jamais reçu ce mandat.

Nous ne sommes pas dupes. Tout découle de motifs sous-jacents, de non-dits. Il s'agit d'une guéguerre souterraine, vicieuse, hypocrite, sournoise et machiavélique avec la ville de Disraeli. Une guéguerre qu'on appelle communément "guerre de clocher". Tout tourne autour des activités du 150e anniversaire de la ville de Disraeli. C'est le point culminant, celui qui a fait déborder le vase. La ville de Disraeli et la municipalité de la paroisse n'ont pu s'entendre sur la participation et sur l'implication financière de la paroisse dans le cadre des activités reliées au 150e anniversaire. Ne pouvant s'entendre, la ville de Disraeli a décidé de faire cavalier seul et a mis de côté la municipalité de la paroisse. Insultés, vexés, frustrés, nos élus ont fomenté une vengeance. Y a-t-il meilleure vengeance que de bannir à tout jamais le toponyme "Disraeli" de notre identité?

Chose certaine, l'égo des uns doit être surdimensionné pour faire passer les intérêts de nos élus avant les intérêts collectifs et pour vouloir infliger à une population vieillissante la dépossession et la destruction de son identité. Il faut croire que le pouvoir grise, que nos élus pensent que tout leur est permis, même les pires dérives.

En terminant, qu'il me soit permis de paraphraser Louis Hémon, auteur de Maria Chapdelaine qui écrivait à propos du peuple canadien-français "ce peuple qui ne sait mourir" et d'affirmer qu'il y a des ^{citoyennes et} citoyens de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli qui ne savent pas mourir et je suis un de ceux-là.

André Lavoie

Nos commanditaires

Caisse populaire Desjardins du Carrefour des Lacs

Fondation Jeunesse Secondaire Disraeli

Chevaliers de Colomb

Comptoir familial de Disraeli

Église Évangélique de Disraeli

Société Historique de Disraeli

IGA B Gagnon Inc. de Disraeli

Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine

Municipalité de Saint-Jacques-le-Majeur

Paroisse de Disraeli ←

Municipalité de Saint-Fortunat

Municipalité de Sainte-Praxède

Municipalité du Canton de Stratford

Municipalité de Beaulac-Garthby

Ville de Disraeli

Municipalité de Saint-Julien

Monsieur Fernand Gagné, commissaire

Portes et fenêtres Isothermic

Aubert et Morency Notaires Inc

Formation professionnelle de la CS des Appalaches

Clinique vétérinaire du Lac Aylmer

Nutech

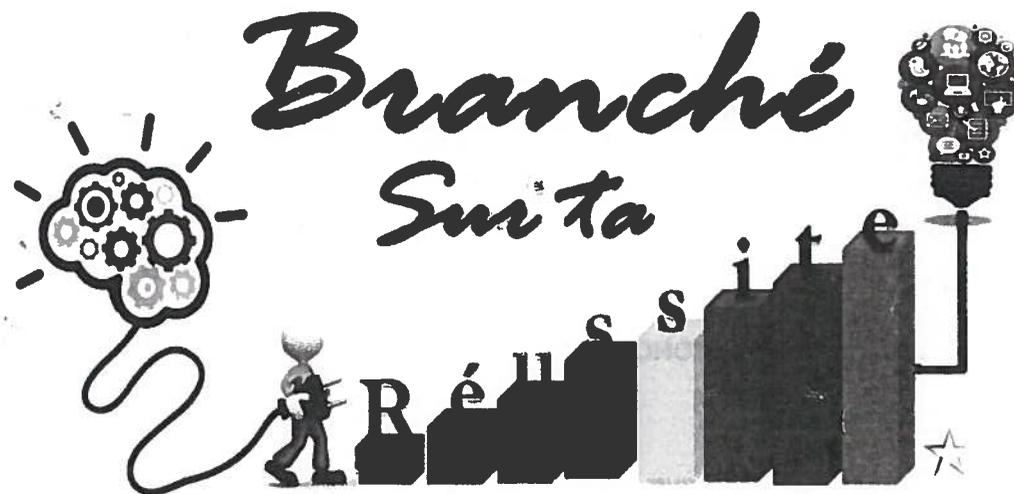
Cégep de Thetford

Député de Mégantic

Société Nationale des Québécois de l'Amiante



GALA MÉRITAS



2015-2016

Par: _____

Thetford Mines, le 7 décembre 2016

[REDACTED]

Monsieur, [REDACTED]
[REDACTED] Route 112
Disraeli Paroisse (Québec) G0N 1E0

Objet : 2ime avis de non-conformité suite à la réinspection du 6 Décembre 2016

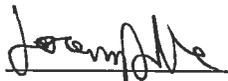
Monsieur,

Pour faire suite à la réinspection du, [REDACTED] route 112 à Disraeli Paroisse le 6 décembre dernier, nous vous faisons parvenir la liste des anomalies n'ayant pas été corrigées suite au rapport envoyé le 2 novembre 2016

Les **anomalies** contiennent des points qui contreviennent à des normes et/ou à un règlement municipal. Ces points doivent être corrigés.

Adstock
Beaulac-Garthby
Disraeli Paroisse
Disraeli Ville
East Broughton
Irlande
Kinnear's Mills
Sacré-Coeur-de-Jésus
Saint-Adrien-d'Irlande
Sainte-Clotilde-de-Beauce
Sainte-Praxède
Saint-Fortunat
Saint-Jacques-de-Leeds
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown
Saint-Jean-de-Brébeuf
Saint-Joseph-de-Coleraine
Saint-Julien
Saint-Pierre-de-Broughton
Thetford Mines

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, monsieur, nos sincères salutations.



Jérémy Bolduc # 242
Technicien en prévention des incendies

p.j. (1)
c.c. Ville de Disraeli Paroisse

Paroisse Disraeli

De: Linda Delorme <ldelorme@bflcanada.ca>
Envoyé: 23 février 2017 08:59
À: 'Paroisse Disraeli'
Cc: 'Patrice Bissonnette'
Objet: RE: Demande introductive d'instance en dommages et intérêts - [REDACTED]
Pièces jointes: Demande introductive d'instance en dommage et intérêts.pdf

M. Bissonnette,

Ceci est pour vous confirmer que compte tenu que le montant de la demanderesse est plus élevé que votre rétention de \$5,000. Nous allons transmettre ce dossier à un expert afin de vous assister dans la gestion de cette requête ainsi qu'au niveau de l'enquête.

L'expert au dossier communiquera avec vous sous peu.

Pour toutes questions n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Cordialement

Linda Delorme, PAA (CIP)
Courtier en assurance de dommages
Damage Insurance Broker
Conseillère Principale – Senior Claims Advisor



BFL
CANADA

2001, McGill College, ste 2200

Montréal, Québec (H3A 1G1)

Tel: (514) 905-4382 / Cell: (438) 402-3792 / Fax: (514) 843-3842

Email: ldelorme@bflcanada.ca

From: Paroisse Disraeli [mailto:paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca]
Sent: Wednesday, February 22, 2017 11:23 PM
To: Linda Delorme
Cc: paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca
Subject: Demande introductive d'instance en dommages et intérêts - Dossier Claudette Bureau
Importance: High

Bonjour Mme Delorme,

Vous trouverez en pièce jointe une demande introductive d'instance en dommages et intérêts dans le dossier de réclamation de [REDACTED]. J'avais déjà transmis des documents dans les mois précédents pour ce dossier.

Merci de communiquer avec moi rapidement dans de dossier pour plus d'explications et un suivi.

Notez que nos bureaux sont fermés les vendredis.

CAROLINE PICARD, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI
8306, Route 112
Disraeli (QC) G0N 1E0
Tél. : 418-449-5329
Fax : 418-449-5459



Leader en
sécurité routière

520, rue Pépin, Sherbrooke, QC, J1L 2Y8 Tél : 819 822 1828

Bon de livraison

2/12/2016
25/11/2016

Commande : 16847
Soumission : 3694

Client: DISRAE

VILLE DE DISRAELI
JACQUES
550, AVE. JACQUES-CARTIER
DISRAELI QC
G0N 1E0

Expédier à

Même

Tél.: 418 449-2771

Qté	Qté livrée	No item	Grade	Dimension	Épaisseur	Description
2	<u>2</u>	DANGERSP	GI	60 X 30	1.6	▶40-P-2 NOUVELLE VITESSE
4	<u>4</u>	45200				Balise flexible bande verte
4	<u>4</u>	45100				Balise flexible bande rouge
1	<u>1</u>	TRANSP				FRAIS DE TRANSPORT

Transport : _____

Réf. : _____

Nb colis : _____

Marchandise reçue: _____

Paroisse Disraeli

De: Paroisse Disraeli <paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca>
Envoyé: 3 février 2017 10:01
À: 'Arora, Heena'
Cc: paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca
Objet: RE: AJOUTER LES INTÉRÊTS DE TD CANADA TRUST : 9423

Bonjour,

Ce dossier de taxe ne nous appartient pas. Il se trouve probablement sur le territoire de la VILLE de Disraeli. Veuillez leur faire suivre.

Merci !

CAROLINE PICARD, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI
8306, Route 112
Disraeli (QC) G0N 1E0
Tél. : 418-449-5329
Fax : 418-449-5459

De : Arora, Heena [mailto:HEENA.ARORA@td.com]
Envoyé : 3 février 2017 09:28
À : 'PAROISSEDISRAELI@TLB.SYMPATICO.CA' <PAROISSEDISRAELI@TLB.SYMPATICO.CA>
Cc : Dash, Asit <Asit.Dash@td.com>
Objet : AJOUTER LES INTÉRÊTS DE TD CANADA TRUST : 9423

A l'attention de: DISRAELI, PAROISSE MUNICIPALITE
Service des impôts fonciers

Objet : AJOUT DE L'INTÉRÊT DE TD CANADA TRUST SUR PROPRIETE(S) : 9423

Madame, Monsieur,

Veuillez enregistrer **notre intérêt** dans les propriétés suivantes et acheminer les relevés d'impôts fonciers futurs à notre service aux fins du paiement. **Veuillez fournir tous les renseignements pertinents manquants : total des impôts impayés plus les intérêts de retard et le numéro de rôle foncier / numéro de dossier.**

Pour les prêts hypothécaires **en refinancement**, nous annulons nos intérêts à l'égard du numéro de prêt hypothécaire actuel et les réenregistrons sous le nouveau numéro de prêt. Veuillez noter que cette mesure vise seulement à modifier le numéro de référence du prêt hypothécaire.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Numéro du prêt hypothécaire	Nom du client	Numéro de rôle ou de dossier	Adresse de la pr
1442288	[REDACTED]		511 ST-FF

Service national des impôts fonciers, TD Canada Trust

Thank You and Regards !! Merci pour votre cooperation!

Heena Arora | Team Manager | Property Tax Payments | TD Canada Trust
T: 888-667-0558 | F: 888-414-0428

If you wish to unsubscribe from receiving commercial electronic messages from TD Bank Group, please click [here](#) or go to the following web address: www.td.com/tdoptout

Si vous souhaitez vous désabonner des messages électroniques de nature commerciale envoyés par Groupe Banque TD veuillez cliquer [ici](#) ou vous rendre à l'adresse www.td.com/tddesab

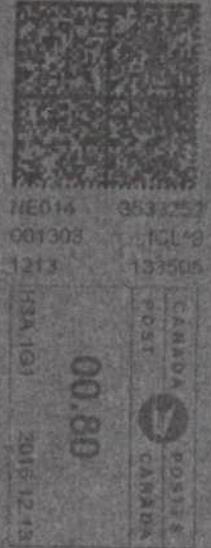
NOTICE: Confidential message which may be privileged. Unauthorized use/disclosure prohibited. If received in error, please go to www.td.com/legal for instructions.

AVIS : Message confidentiel dont le contenu peut être privilégié. Utilisation/divulgarion interdites sans permission. Si reçu par erreur, prière d'aller au www.td.com/francais/avis_juridique pour des instructions.

BFL CANADA Risques et assurances inc
2001 McGill College, bureau 2200
Montréal, Québec
H3A 1G1

Monsieur Patrice Bissonnette
PAROIS DISRAËLI
8306, Route 112
Disraëli QC
G0N 1E0

reçu le
15/12/2016





Municipalité de la Paroisse de Disraeli

8306, Route 112, Disraeli (Québec) G0N 1E0
Téléphone : (418) 449-5329 Télécopieur : (418) 449-5459

www.paroissedisraeli.com

paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉSOLUTION

À une séance ordinaire du conseil de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, tenue à la salle du conseil, ce mercredi septième (7^e) jour du mois de septembre 2016 à 20h00, à laquelle étaient présents les membres du conseil suivants:

M. Rock Lessard
M. Gérard Fecteau

M. Roberto Ardito
M. Mario Lavoie

M. Bertrand Lemay
M. Michel Bourgault

tous formant quorum sous la présidence du maire, M. André Gosselin il a été adopté ou décidé ce qui suit :

Résolution no: 2016-09-124

ACCEPTATION ET AUTORISATION DE PAYER NOTRE PART DES FRAIS RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT DU PONT FERROVIAIRE SELON L'ENTENTE CONCLUE AVEC LA VILLE DE DISRAELI

Attendu que notre municipalité a conclu une entente avec la Ville de Disraeli relativement à la réalisation des travaux de démantèlement du pont ferroviaire traversant le lac Aylmer sur le territoire de la Ville, prévoyant, entre autres, le partage des coûts;

Attendu que la Ville de Disraeli a procédé, en août 2016, à un appel d'offres pour la réalisation des travaux de démantèlement et que le plus bas soumissionnaire conforme retenu est l'entreprise Excavations Gagnon et Frères Inc., au prix de 69 651.86\$ incluant les taxes;

Attendu que certains autres frais d'ingénierie ont déjà été engagés par la Ville pour la préparation des plans et devis et la préparation de la demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELCC, de même que le coût exigé par le MDDELCC pour ladite demande;

Attendu que certains autres frais d'ingénierie sont à prévoir pour la surveillance des travaux;

En conséquence;

Il est proposé par M. Gérard Fecteau, appuyé par M. Roberto Ardito et résolu que la municipalité de la Paroisse de Disraeli est en accord avec le projet de démantèlement du pont ferroviaire et s'engage, tel que prévu dans l'entente, à défrayer 75% des coûts nets engendrés pour la réalisation dudit projet.

Il est de plus résolu que les sommes nécessaires soient puisées à même le surplus accumulé de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers (ères).

Copie certifiée conforme, ce huitième (8^e) jour de septembre 2016

Caroline Picard,
directrice générale / sec.-trésorière

Caroline Picard

De: Daniel Fournier INSP. <daniel@paroissedisraeli.com>
Envoyé: 30 novembre 2016 13:25
À: 'Caroline'
Objet: TR: Estimation enseignes (changement de nom)

Daniel Fournier

Inspecteur municipal
daniel@paroissedisraeli.com
cell. 418-334-8511
bur. 418-449-5329
Fax. 418-449-5459

De : Martin Blanchard [mailto:martin@originaldesign.ca]
Envoyé : 30 novembre 2016 13:09
À : Daniel Fournier INSP. <daniel@paroissedisraeli.com>
Objet : Estimation enseignes

Bonjour Daniel,

Le prix budgétaire pour 4 enseignes aux dimensions approximatives de 40"x67" à être appliqué sur enseignes existantes : 2300 \$ chacune.

Cette estimation inclut le design et la réalisation des enseignes avec lettres en 3D ainsi que le changement des armoiries.

L'installation n'est pas incluse.

Le prix budgétaire pour 15 impressions numériques avec protecteur UV à être appliquées sur enseignes existantes : 200 \$ chacune.

Le prix n'inclut pas la désinstallation et la réinstallation des panneaux.

L'estimation totale est donc de 12200 \$.

N'hésitez pas à m'appeler si vous avez des questions.
Merci et bonne journée !



ENSEIGNES / PROJETS SPÉCIAUX

Martin Blanchard
Original Design
11, rue Hobson,
Beaulac-Garthby
Québec Canada G0Y
1B0
T. 418.458.1167
F. 418.458.1155

www.originaldesign.ca

Caroline Picard

De: Le Cantonnier <lecantonnier@lino.com>
Envoyé: 18 octobre 2016 16:56
À: Caroline Picard
Objet: Re: Changement de nom !!

Merci de ta réponse Caroline et c'est vrai que je n'avais pas encore eu le temps de lire le montage du mémo et de l'avis à paraître en oct.

Bonne fin de journée !

Danielle Noël
Le Cantonnier
Journal communautaire de Disraeli
888, rue St-Antoine
Disraeli (QC) G0N 1E0
Tél. : (418) 449-1888
Télec. : (418) 449-1889
www.lecantonnier.com
lecantonnier@lino.com

From: Caroline Picard
Sent: Tuesday, October 18, 2016 4:49 PM
To: 'Le Cantonnier'
Cc: Bertrand Lemay ; Gérard Fecteau ; Mario Lavoie ; Michel Bourgault ; Roberto Ardito ; Rock (hotmail) Lessard
Subject: RE: Changement de nom !!

Bonjour Danielle,

Comme je peux le constater, vous n'avez pas le temps de lire votre propre journal.....hihi...;-)...puisque'il en a été question dans notre Mémo-Paroisse de l'édition du mois de juin, de septembre et de la prochaine édition qui paraîtra le 27 octobre. Il y a même un avis public qui paraîtra dans cette édition d'octobre 2016, spécifiquement à ce sujet.

De toute façon, **rien n'est encore officiel à ce sujet**, mais la démarche est entreprise par la municipalité. **C'est la raison pour laquelle il n'y a pas eu d'annonce officielle à ce sujet.**

P.S. : Jean-Denis Grimard est passé à nos bureaux cet P.M. pour en discuter. Je l'ai référé à Monsieur le maire

Bonne fin de journée !

CAROLINE PICARD, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI
8306, Route 112
Disraeli (QC) G0N 1E0
Tél. : 418-449-5329

Fax : 418-449-5459

De : Le Cantonnier [mailto:lecantonnier@lino.com]

Envoyé : 18 octobre 2016 11:28

À : Caroline Mun. Paroisse Disraeli <caroline@paroissedisraeli.com>

Objet : Changement de nom !!

Bonjour Caroline,

J'ai su que vous aviez changé le nom de la Paroisse de Disraeli

Comment se fait-il que nous n'avons rien reçu?

Je sais que l'on a eu des problèmes de courriel et que plusieurs courriels n'ont jamais entrés dans notre boîte.

Merci de me rassurer.

Danielle Noël

Le Cantonnier

Journal communautaire de Disraeli

888, rue St-Antoine

Disraeli (QC) G0N 1E0

Tél. : (418) 449-1888

Télec. : (418) 449-1889

www.lecantonnier.com

lecantonnier@lino.com

Anciennement
KalligraphArt



Vendu à

Municipalité Paroisse de Disraeli

8306 Rte 112
Paroisse de Disraeli, Québec
G0N 1E0

FACTURE

N° facture 2583
Date 01 mar, 2010

Description	Quantité	Prix unit.	Montant
Conception graphique, Plans et Devis Enseignes	1	4,000.00	4,000.00
Acompte sur fabrication	1	2,000.00	2,000.00
GQ - TPS 5%, TVQ 7.5%			
TPS			300.00
TVQ			472.50

02-320-00-690

Signature

Remarques: SVP payer à l'ordre de Original Design inc. Merci

Expédié par:

No. Suivi:

KalligraphArt Inc. TPS: #861516128 NE
KalligraphArt Inc. TVQ: #1023641441 0001

Montant total	6,772.50
---------------	----------

Dépense nette = \$6,472.50

11, rue Hobson, Beaulac-Garhby, Québec, Canada G0Y 1B0
Tél. : 418.458.1167 Téléc. : 418.458.1155
www.originaldesign.ca



Vendu à

Municipalité Paroisse de Disraeli

8306 Rte 112
Paroisse de Disraeli, Québec
G0N 1E0

FACTURE

N° facture 2620
Date 31 mai, 2010

Description	Quantité	Prix unit.	Montant
Enseignes (Facture 2 de 2)	1	14,000.00	14,000.00
GQ - TPS 5%, TVQ 7.5%			700.00
TPS			
TVQ			1,102.50

02-320-00-690

Signature

Remarques:

Original Design Inc. TPS: #861516128 NE
Original Design Inc. TVQ: #1023641441 0001

Montant total	15,802.50
---------------	-----------

*Merci
Martin*

Dépense nette = # 15,102.50

11, rue Hobson, Beaulac-Garthby, Québec, Canada G0Y 1B0
Tél. : 418.458.1167 Téléc. : 418.458.1155
www.originaldesign.ca



Vendu à

Municipalité Paroisse de Disraeli

8306 Rte 112

Paroisse de Disraeli, Québec G0N 1E0

FACTURE

N° facture

2743

Date

20 mai, 2011

Description	Quantité	Prix unit.	Montant
Devis et matériaux pour 14 enseignes	14	290.00	4,060.00
GQ - TPS 5%, TVQ 8.5%			
TPS			203.00
TVQ			362.36

02-355-00-6.49 ✓

Signature

Remarques: Facture 1 de 2 pour projet des enseignes secondaires aux entrées de la municipalité

Original Design Inc. TPS: #861516128 NE
Original Design Inc. TVQ: #1023641441 0001

Montant total

4,625.36

Dépense nette = \$4,422.36

Merci
Martin

11, rue Hobson, Beaulac-Garthby, Québec, Canada G0Y 1B0

Tél. : 418.458.1167 Téléc. : 418.458.1155

www.originaldesign.ca



Vendu à

Municipalité Paroisse de Disraeli

8306 Rte 112
Paroisse de Disraeli, Québec G0N 1E0

FACTURE

N° facture 2756
Date 20 jun, 2011

Description	Quantité	Prix unit.	Montant
Facture 2 de 2 - 14 enseignes	1	4,060.00	4,060.00
GQ - TPS 5%, TVQ 8.5%			
TPS			203.00
TVQ			362.36

02-35500-649 ✓

Signature

Remarques:

Original Design Inc. TPS: #861516128 NE
Original Design Inc. TVQ: #1023641441 0001

*Merci
Martine*

Montant total	4,625.36
---------------	----------

Dépense nette = \$ 4,422.36

11, rue Hobson, Beaulac-Garthby, Québec, Canada G0Y 1B0
Tél. : 418.458.1167 Téléc. : 418.458.1155
www.originaldesign.ca

« De : Caroline Ramsay

Envoyé : 13 février 2017 15:44

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de changement de nom - Paroisse de Disraeli

Bonjour Mme Bilodeau,

Comme il peut être difficile de se déplacer pour l'audience publique quant au changement de nom de la Paroisse de Disraeli, j'aimerais vous faire part de mon point de vue sur le sujet par écrit.

Tout d'abord, il est important que la Commission municipale du Québec sache que les dirigeants de notre Paroisse ne nous ont nullement consulté tout au long de ce processus... Ils nous ont mis devant des faits accomplis : 1) décision de changer de nom; 2) choix du nom lui-même. Ils ont complètement oublié que nous sommes en démocratie... et ça, c'est inacceptable en soi.

Ensuite, je pense que d'autres avenues seraient beaucoup plus pertinentes pour nous... puisque nous ne sommes pas une communauté autonome : tous les services sont à la Ville de Disraeli : parcs, aréna, écoles, commerces, etc. Bref, il vaudrait mieux envisager une fusion ou un partenariat plutôt qu'un changement de nom... Comme parents, nous avons toujours une surcharge pour inscrire nos enfants dans quelques activités que ce soit...

En outre, tout le monde du coin sait que tout ça n'est qu'une guerre de clocher reliée au 150e anniversaire de Disraeli... qui aurait, semble-t-il, mis de côté la Paroisse... Bref, notre maire serait-il fâché et désireux de se faire justice en coupant les ponts avec la ville ? C'est hypothétique, mais il reste que nous sommes les victimes de tout ça...

En ce sens, on ne peut faire de la politique de façon professionnelle ainsi, c'est-à-dire en niant ce que la population demande. Notre maire doit écouter ses citoyens et obéir aux principes fondamentaux de la politique démocratique : il se doit de représenter ses citoyens. Il ne le fait plus depuis trop longtemps déjà...

Je suis née à Disraeli et je veux continuer d'y habiter... Je ne veux surtout pas d'un nom (Bellerive) qui ne rejoint pas du tout ma réalité... Ce n'est vraiment pas tout le monde de Disraeli Paroisse qui habite aux abords du lac ! Je suis sur la Route 112, alors Bellerive... Très peu pour moi !

Merci de votre attention et merci infiniment de ramener la démocratie à sa juste place svp.

Caroline Ramsay »

Disraeli, 19 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R-4J3



Sujet : Changement de nom de la municipalité de Disraeli

Pour faire suite à l'audience publique concernant le changement de nom de la paroisse de Disraeli, je désire participer par cet écrit pour faire part de mon opinion.

Je me présente, Christiane Matteau, résidente depuis plusieurs années de la municipalité de la paroisse de Disraeli, tout comme mon mari, je donne mon accord au conseil municipal pour le changement de municipalité de Bellerive. Lorsque le changement de nom sera réalisé, il n'y aura plus de confusion avec la ville de Disraeli, plus de confusion avec paroisse Ste-Luce de Disraeli, et la fin de la confusion avec les ministères et organismes gouvernementaux lors de demande d'aide gouvernementaux et autres, ca va être notre propre identité, ca va nous différencier des municipalités voisines.

Pour l'inconvénient du changement d'adresse, on va retirer beaucoup d'avantages, pour les élus actuels et futurs puissent continuer à travailler fort pour que nous, citoyens puissent continuer à obtenir un taux de taxation des plus bas de la région.

C'était mon opinion.

Christiane Matteau

A handwritten signature in cursive script that reads "Christiane Matteau".

Disraeli, 19 février 2017

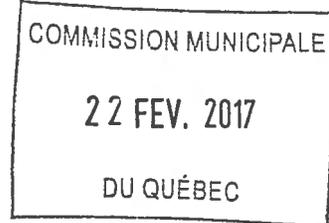
Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R-4J3



Sujet : Changement de nom de la municipalité de Disraeli

Pour faire suite à l'audience publique concernant le changement de nom de la paroisse de Disraeli, je désire participer par cet écrit pour faire part de mon opinion.

Je me présente, Cindy ^{LAFORST} ~~Breton~~, conjointe de Vincent Bourgault, résidente depuis plusieurs années de la municipalité de la paroisse de Disraeli, je donne mon accord au conseil municipal pour le changement de municipalité de Bellerive. Lorsque le changement de nom sera réalisé, il n'y aura plus de confusion avec la ville de Disraeli, plus de confusion avec paroisse Ste-Luce de Disraeli, et la fin de la confusion avec les ministères et organismes gouvernementaux lors de demande d'aide gouvernementaux et autres, ca va être notre propre identité, ca va nous différencier des municipalités voisines.

Pour l'inconvénient du changement d'adresse, on va retirer beaucoup d'avantages, pour les élus actuels et futurs puissent continuer à travailler fort pour que nous, citoyens puissent continuer à obtenir un taux de taxation des plus bas de la région.

C'était mon opinion.

A handwritten signature in black ink that reads "Cindy LAFORST". The signature is fluid and cursive.

Cindy ~~Breton~~ LAFORST

Disraeli, 19 Février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R -4J3



Objet : Changement de nom de la municipalité de la paroisse de Disraeli

Je prends quelques minutes de mon temps pour participer à l'audience publique pour le changement de nom de la paroisse de Disraeli, en vous envoyant ce texte.

Moi, Claude Daigle, résident de la paroisse de Disraeli, je fais entièrement confiance aux élus municipaux qui sont en place dans le dossier du changement de nom de la paroisse, car depuis plusieurs années, les élus ont toujours fait de leurs mieux pour que le taux de taxe soit le plus bas possible.

Le changement de nom pour la municipalité de Bellerive, selon moi, ne fait que renforcer notre identité, pour éviter la confusion entre la ville (Disraeli) et la campagne (paroisse Disraeli) éviter la confusion entre paroisse Ste-Luce de Disraeli (église et presbytère) et aussi, éviter la confusion pour le ministère et les organismes gouvernementaux lors de demande de subventions. On va avoir notre identité unique, pour enfin ne plus avoir de confusions,

Faire un changement d'adresse, pour que la municipalité puisse aller chercher toute l'aide existante disponible, éviter les erreurs et la confusion, pour être davantage efficace pour continuer à nous offrir un taux de taxation des plus bas, je n'ai pas de problème avec ça, pour ça que je vous dis que je suis d'accord avec le projet de changement de nom.

Merci de votre attention.

Claude Daigle

A handwritten signature in cursive script that reads "Claude Daigle".

Disraeli, le 19 février 2017

Commission municipal du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauvreau

Mazzanine, aile Chauvreau

Québec, (Qué.) G1R 4J3



Bonjour.

En ces quelques mots, moi Daniel Daigle je désire vous faire part de mon opinion sur la question du changement de nom de la paroisse de Disraeli. Même si j'avais signé la pétition il y a quelque temps, d'après les renseignements recus à ce moment là, aujourd'hui je constate que c'est plus une bonne chose qu'une mauvaise.

Après avoir pris connaissance de toutes les informations recues de la municipalité, lettre d'information, articles (mémo paroisse Disraeli) parus dans le Cantonnier et Courrier Frontenac, et après avoir discuté avec un des conseiller, je constate que si la paroisse réalise le changement de nom, c'est sur que ca va éviter la confusion entre ville et paroisse et aussi les organismes gouvernementaux, et ca nous donne une identité unique, qui, je trouve, nous représente bien, soit Bellerive.

Les membres du conseil de la paroisse Disraeli ont toujours pris les meilleurs décisions pour que les citoyens paient un des plus bas taux de taxe dans la région, et je leur fait confiance dans le dossier du changement de nom, je les appuis.

Bien à vous.

A handwritten signature in cursive script that reads "Daniel Daigle".

Daniel Daigle

Bonsoir madame Bilodeau,

C'est avec indignation que j'ai appris, le 27 octobre dernier à la suite de la lecture du journal *Le Cantonnier*, que les élus de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, municipalité dans laquelle je vis depuis les dix dernières années, avaient entrepris des démarches afin de changer son nom. Pourquoi une telle indignation ? me demanderez-vous. La réponse est simple. Semblerait-il que cela fait plus d'un an que nos chers élus en parlent et que mon conjoint et moi ainsi que plusieurs autres résidents, payeurs de taxes, avons appris la nouvelle par l'entremise du journal. Eh oui, LE JOURNAL !!!! Il me semble que nos dirigeants, par souci de transparence envers leurs citoyens, auraient pu informer ces derniers par une lettre écrite envoyée par la poste dès le début des démarches afin que tous et chacun soient mis au courant. Et bien non, ils ont préféré en discuter lors des conseils municipaux où très peu de gens se rendent et agir sans connaître l'opinion de la population. Est-ce ce qu'on appelle de la démocratie ? J'en doute très fortement. En effet, nous, citoyens, avons été très peu informés et jamais nous n'avons été consultés au cours des démarches, démarches que NOUS jugeons majeures et voilà que nous devrions accepter une telle décision sans nous opposer. C'est insensé ! Malheureusement, ce n'est pas tout. En plus d'avoir décidé de changer le nom de notre municipalité sans même nous avoir consultés, ils ont même été jusqu'à décider, encore une fois sans connaître l'opinion des principaux intéressés, c'est-à-dire les citoyens de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, les payeurs de taxes, la nouvelle appellation de celle-ci. Agir en catimini comme ils l'ont fait est inacceptable et cela sans compter que les raisons qu'ils invoquent sont parsemées de faussetés, d'informations mensongères et incohérentes !

D'abord, selon eux, le mot « Paroisse » est souvent source de confusion avec la Fabrique et ils disent recevoir fréquemment des demandes par téléphone ou courriels qui s'adressent au presbytère en plus d'erreurs qui se glissent au niveau du courrier. Peut-être en ont-ils déjà reçus au cours des années précédentes, mais qu'en est-il maintenant en 2017 depuis que la Fabrique a fusionné et changé de nom ? La situation est-elle toujours la même ? J'ai des doutes raisonnables de croire que celle-ci a changée. Pourquoi ? Tout simplement parce que depuis le 1^{er} janvier 2015, la fabrique, autrefois appelée Paroisse Ste-Luce de Disraeli, porte désormais le nom de Paroisse Saint-André-Bessette. En effet, les assemblées de fabrique des sept paroisses avoisinantes, c'est-à-dire celles de Disraeli, Stratford, Beaulac-Garthby, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Julien et Saint-Fortunat ont fusionnées et forment maintenant une toute nouvelle unité pastorale: La Paroisse Saint-André-Bessette. Cela fait donc deux ans que la Paroisse Ste-Luce de Disraeli n'existe plus sous ce nom. C'est

pourquoi, j'estime que l'argument voulant qu'il y ait confusion entre les deux organisations ne tient désormais plus la route. De plus, comment se peut-il qu'il y ait des erreurs en ce qui concerne les courriels ? Si les gens désireux de communiquer avec la municipalité de la Paroisse de Disraeli veulent le faire, ils consulteront soit le site Internet de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, soit le bottin téléphonique. Dans le premier cas, ils auront accès très facilement aux coordonnées afin de communiquer avec les gens concernés en cliquant simplement sur l'onglet « Nous joindre » et ils obtiendront le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la municipalité. Dans le second cas, ces gens peuvent facilement valider s'ils sont au bon endroit en vérifiant l'adresse du dit édifice. Tout est clairement mentionné. Quant au courrier, qui n'a jamais été touché par une erreur de la sorte, si facile à corriger ? Cela peut arriver à tout le monde, l'erreur est humaine !

- Preuves incluses dans le dossier:
 - Article du Cantonnier, Fabrique Saint-André-Bessette
 - Photocopies du bottin téléphoniques

Poursuivons. Selon le conseil municipal, il semblerait que le mot « Disraeli » apporterait, lui aussi son lot de confusion avec la VILLE de Disraeli et que, là encore, très régulièrement, la municipalité de la Paroisse recevrait des demandes, des appels, des courriels et du courrier qui lui sont adressés par erreur ou qui sont transmis à la ville plutôt qu'à leurs bureaux. Foutaise !!! Il s'agit, encore là, d'informations erronées afin de berner les citoyens et leur faire croire une réalité qui, dans les faits, est tout autrement. En effet, sachez que seulement 4 à 5 erreurs par année surviennent en ce qui a trait à la livraison du courrier. Est-ce un motif raisonnable et justifié pour vouloir changer le nom d'une municipalité ? J'en doute très fortement ! De plus, selon un avis relatif avec le changement de nom nous ayant été envoyé par le maire de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, on nous apprend que le maire de la ville de Disraeli serait, lui-même, allé livrer des paquets qui étaient destinés à la paroisse et qui avait plutôt été livrés à la ville par erreur. Vous devez savoir, qu'il s'agit, dans les faits, que **d'UN SEUL** paquet et qu'il était adressé à Monsieur Lessard, le maire de la ville. Dans un souci de transparence envers ses citoyens-citoyennes, je crois très fermement que nos élus gagneraient à dire la vraie vérité à la population plutôt que de les tromper avec des mensonges. Pour ce qui est des courriels, il ne vaut même pas la peine d'en discuter. Et les appels... Ne vous est-il jamais arrivé, par erreur, de signaler un mauvais numéro par cause de distraction et de vous rendre compte que la personne au bout du fil n'était pas celle à qui vous vouliez parler ? Dans un même ordre d'idée, nos élus prétendent que même les ministères, les organismes gouvernementaux et paragonnementaux auraient du mal à s'y retrouver en s'adressant à la mauvaise municipalité dans plusieurs dossiers. Alors, comment justifient-ils le fait que lorsque nous consultons les sites gouvernementaux sur le web, la ville de Disraeli et la Paroisse de Disraeli apparaissent comme deux municipalités ayant des entités très distinctes. En

effet, dans les ouvrages gouvernementaux celles-ci sont clairement définies par des numéros qui leur sont propres. Par exemple, la municipalité de la Paroisse de Disraeli porte le numéro 310 020 et la ville de Disraeli est identifiée par le 310 015. Alors, où est le problème ? Ah oui, j'oubliais ! Paraîtrait-il, une fois de plus, que le mot Disraeli aurait déjà causé des problèmes au niveau de programmes de subvention. Et bien tenez-vous bien, puisque selon une lettre envoyée à un citoyen de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, par la directrice générale de cette dernière, madame Caroline Picard, aucune preuve ou document au sujet des subventions que la municipalité n'aurait pas obtenues en raison de son appellation ne sont disponibles ! Comment alors, nos élus peuvent-ils prétendre s'être vus refuser des subventions puisqu'ils n'ont aucune preuve valable à nous fournir ?

- Preuves incluses dans le dossier:
 - Preuve témoignant de l'entité de la municipalité de la paroisse de Disraeli VS celle de la ville de Disraeli
 - Courriel d'un citoyen + lettre de la DG

Aussi, nos élus sont fermement convaincus que le fait de changer de nom nous permettrait de renforcer notre identité propre puisque, selon eux, notre municipalité est oubliée ou diluée avec la ville de Disraeli. Parlons-en de notre identité ! L'ensemble des citoyens est déjà très bien identifié à titre de Disraélois-Disraéloises et nous sommes fiers de qui nous sommes. Le nom de notre municipalité nous rappelle un homme d'État et écrivain qui a marqué l'histoire de la politique britannique. En effet, Benjamin Disraeli a été premier ministre de l'Angleterre en plus d'avoir reçu, par nul autre que la reine Victoria, le prestigieux titre de lord et de 1^{er} comte de Beaconsfield en 1876. Vouloir changer le nom de notre municipalité c'est mettre au rencart toute l'histoire qui nous lie à ce que nous sommes, c'est déraciner nos origines, origines qui nous définissent et qui font que nous sommes fiers de dire haut et fort où nous habitons. Changer le nom de notre municipalité est pour nous synonyme d'échec, c'est repartir à zéro sans l'avoir voulu, c'est un déménagement obligé que nous n'avons, en aucun cas, désiré et choisi. Pourquoi vouloir à tout prix rayer le passé alors que nous existons depuis 1904 ? Pour satisfaire à un besoin de vengeance envers la ville de Disraeli alors que cette dernière a décidé de mettre un terme à l'association entre les deux municipalités dans le cadre des fêtes du 150^{er} ? Personnellement, je suis une Disraéloise et non, comme nos élus municipaux le voudraient, une résidente de la ville de Bellerive. En effet, j'ai grandi à Disraeli tout comme mes parents et mes grands-parents et je refuse catégoriquement qu'on change son nom, et ce, pour quelques raisons que ce soit. La population n'a pas à devenir victime des guerres de clocher qui existent entre les deux municipalités en raison d'une mauvaise collaboration de la part de nos élus, malheureusement trop enracinés dans leurs idéaux régressifs.

Évidemment, tous ne partagent pas la même opinion sur ce sujet. En effet, certains estiment qu'un changement de nom pour notre municipalité constituerait la meilleure avenue afin que nous nous forgions notre propre identité en tant que municipalité. Cependant, si un tel changement survient, quelles seront les bases de notre identité ? De quoi les citoyens-citoyennes se souviendront-ils lorsqu'ils évoqueront le nom de Bellerive ? Ils feront sans doute allusion aux parcs merveilleux qui se situent sur notre territoire, aux lacs, mais ce qui restera gravé à jamais dans la mémoire collective pour les années à venir, c'est le souvenir d'un conseil municipal anti-démocratique qui va à l'encontre de ses citoyens-citoyennes et qui ne prend pas en considération leurs opinions. Avons-nous réellement envie, nous, citoyens-citoyennes de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, que ce fondement soit à la base de notre identité en tant que population ? Est-ce vraiment ce que nous voulons léguer aux générations à venir au plan historique ? J'en doute fortement ! Agissons avant qu'il ne soit trop tard parce que les générations futures, elles, se souviendront...

Ensuite, sont-ils conscients de tous les désagréments qu'un tel changement engendrera pour tous les citoyens ? Nous sommes parfaitement conscients que Postes Canada mettra à la disposition des citoyens-citoyennes des cartes gratuites de changement d'adresse et que plusieurs ministères fédéraux et provinciaux effectueront ces changements de façon automatisée. Par contre, qu'en est-il de tous les autres changements d'adresse que nous, citoyens-citoyennes, devons effectuer nous-mêmes ? Combien de temps cela nous prendra-t-il afin d'effectuer **TOUS** les changements d'adresse nécessaires auprès de nos employeurs, de nos compagnies d'assurances automobile, habitation, vie, nos comptes bancaires, nos placements, nos compagnies de crédit, toutes les fondations auxquelles nous faisons des dons comme, par exemple, la Croix Rouge, Leucan, les hôpitaux, nos chèques personnels, nos actes notariés, pour n'en nommer que quelques-uns ? Il va s'en dire qu'il nous prendra un nombre incalculable d'heures afin d'y arriver. Que feront les gens qui travaillent de lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 afin de procéder à de tels changements en sachant que plusieurs des organismes mentionnés précédemment ont sensiblement les mêmes heures d'ouverture que leurs heures de travail ? Il va s'en dire qu'une telle procédure deviendra une situation difficile à gérer. Et les personnes âgées dans tout cela ? Ces changements représentent certainement pour eux un énorme stress dont ils n'ont aucunement besoin. De plus, savent-ils que ces changements peuvent s'échelonner au-delà de douze mois ? Et combien en coûte-t-il si l'on veut s'assurer que tout notre courrier nous soit bel et bien livré ? Tenez-vous bien, si les citoyens-citoyennes désirent que Postes Canada continue de faire suivre le courrier, il en coûtera 92 \$ pour une année entière et 38 \$ plus taxes pour une période de 4 mois. Qui devra payer pour

cela? Évidemment, ce sera nous, les citoyens. Et savez-vous quoi ? Malgré tout cela, il pourrait encore là se glisser des erreurs dans la gestion du courrier et des changements en cours. Nos élus, en voulant satisfaire à **LEURS** idéaux ont, semblerait-il, oublié de penser aux gens concernés, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, avant de prendre une telle décision. Vu leur position, ceci en inconcevable !

Parlons maintenant des entreprises qui ont choisi de s'implanter sur le territoire de la municipalité de la Paroisse de Disraeli ou qui le sont car leurs parents ou leurs grands-parents avaient jadis choisi ce milieu pour y démarrer leur exploitation. Est-ce que nos élus sont conscients que tous ces gens devront contacter un par un leurs différents fournisseurs afin de parvenir à effectuer tous leurs changements d'adresse puisque ceux-ci ne sont pas de juridiction fédérale ou provinciale ? Encore une fois, il est évident que **PLUSIEURS** heures de travail les attendent en plus de celles qu'ils doivent investir chaque jour dans leur entreprise pour assurer une pérennité. De plus, il est évident que si un tel changement survient, ceux-ci devront déboursier des sous qu'ils n'avaient pas prévu. En effet, tout ce qui concerne la papeterie sur laquelle figure leur adresse devra nécessairement être remplacée (enveloppes, factures) sans oublier les cartes d'affaires qui devront entièrement être réimprimées. Il ne faut pas oublier que certaines de ces entreprises devront aussi procéder à des modifications en ce qui a trait à leur site Internet et au lettrage de leur voiture. Qu'en est-il des entreprises qui ont des cartes de membres pour leurs clients ? Ils devront obligatoirement effectuer les changements nécessaires pour toutes les cartes des citoyens-citoyennes habitant sur le territoire de la Paroisse de Disraeli afin de s'assurer que tout soit conforme et qu'ils puissent leur faire parvenir leurs publicités.

Penchons-nous maintenant sur les coûts que ce changement de nom occasionnera à la municipalité, coût qui sera assuré par nous, les citoyens-citoyennes, grâce à nos taxes. Cette dernière estime qu'un tel changement engendrera des dépenses maximales de 15 000 \$. Nos élus minimiseraient-ils les coûts d'un tel changement ? Il est évident que oui ! En effet, nous avons encore ici une preuve que le conseil n'a pas fait ses devoirs comme il aurait dû les faire avant de débiter un processus d'une telle envergure, devoirs que **NOUS** avons faits pour eux pour leur prouver qu'il en coûtera beaucoup plus que le coût estimé. Parmi les coûts engendrés, on peut notamment comptabiliser :

- La réfection de l'ensemble des affiches (4 grosses et 15 petites) qui se trouvent çà et là sur l'ensemble du territoire de notre municipalité qui a été estimé à 12 200 \$, et cela n'inclut pas la désinstallation et

l'installation une fois les modifications complétées par un employé de la municipalité des dites affiches;

- Le remplacement du nom de la municipalité de la Paroisse de Disraeli par des autocollants sur toutes les plaques (50) affichant les noms de rue par celle de « Municipalité de Bellerive » estimé à 2.50 \$ par affiche pour un total de 125.00\$ sans oublier, encore une fois, les coûts reliés à la désinstallation et la réinstallation de celles-ci par un employé de la municipalité;
- Le remplacement du nom de la municipalité de la Paroisse de Disraeli par des autocollants sur tous les bacs (poubelle et récupération) pour les 760 résidences de la municipalité estimé au coût de 3.00 \$ par bac pour un total d'environ 4560 \$;
- Le changement de lettrage sur les deux camions de la municipalité estimé à quelques centaines de dollars;
- Les différents coûts reliés à la papeterie (environ 200 \$);
- La réimpression de nouveaux calendriers portant le nom de la nouvelle municipalité (environ 2400 \$);
- La campagne publicitaire afin de faire connaître le nouveau nom de notre municipalité au niveau de la province (Entre 20 000 \$ et 30 000 \$);
- Les modifications sur le site Internet de la municipalité de la Paroisse de Disraeli (environ 100 \$);
- Sans oublier les frais d'un avocat pour les défendre ici-même à la commission municipale.

Si l'on additionne tous ces coûts, on constate rapidement que nos élus ont malencontreusement fait des oublis majeurs qui font gonfler considérablement les coûts reliés à un éventuel changement de nom, changements qu'ils avaient estimés à moins de 15 000 \$. Et qui paiera la facture ? Évidemment, ce sera nous, les citoyens-citoyennes !

Vous devez également savoir, madame Bilodeau, qu'une pétition a circulé auprès de la population de la municipalité de la Paroisse de Disraeli suite à l'annonce controversée du changement de nom de notre municipalité pour celui de Bellerive. Si l'on se fie au recensement de 2016, 1123 citoyens habitent sur le territoire de La Paroisse de Disraeli et parmi tous ces citoyens, c'est, selon le Directeur général des élections du Québec, 953 électeurs incluant les gens de chalet et ceux qui détiennent des lots forestiers qui sont aptes à exercer leur droit de vote. Parmi toutes ces dernières, 529 ont signé la pétition s'opposant au changement de nom de notre

municipalité. Parmi ceux-ci, quelques-uns, sous la pression de nos opposants ont peut-être pu changer d'idée. Il n'en reste pas moins que, si l'on soustrait ces quelques personnes, c'est environ 54% de la population qui s'opposent toujours à ce changement. C'est plus de la moitié ! De plus, il importe de mentionner que certaines personnes, pour quelques raisons que ce soit, n'ont pas été en mesure d'y apposer leur griffe. Il va s'en dire que si celles-ci étaient ajoutées au nombre, ce chiffre augmenterait encore. Il me semble que le message envoyé par les citoyens-citoyennes est clair et qu'ignorer cette opposition majeure est, d'un point de vue démocratique, totalement inacceptable !

- Preuves incluses dans le dossier : - Pétition
 - Recensement 2016
 - Feuille du DGEQ

Toujours en lien avec cette pétition, il semblerait que les gens ayant fait signer cette dernière l'auraient fait dans un régime de terreur. Et bien, détrompez-vous car en aucun cas nous avons menacé ou insulté ou forcé la main de quiconque ou encore avons passé une soirée entière à tenter de convaincre des gens de la signer. Soyez assurée, madame Bilodeau, que notre démarche s'est faite dans la plus grande démocratie, principe d'ailleurs, qui nous est très cher.

Aussi, lors de la dernière campagne électorale sous aucun prétexte, le conseil municipal n'a fait mention de l'éventuelle possibilité de changer le nom de notre municipalité et en aucun cas la population ne lui a accordé ce mandat. Les citoyens les ont élus pour être leurs yeux et leurs oreilles, c'est-à-dire pour représenter ces derniers. En aucun cas, les élus ne sont propriétaires de la paroisse. La municipalité n'est pas une compagnie ayant des actionnaires qui possèdent des droits de vote. Ils n'ont pas le pouvoir de changer le nom de la municipalité sans même avoir consulté et avoir reçu l'approbation de la majorité de la population. C'est ce que l'on appelle la **DÉMOCRATIE**.

Avant de conclure, je me dois de faire le point sur un dernier aspect. Dans le communiqué envoyé le 2 février 2017, monsieur Gosselin, le maire de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, évoquait que la Ville de Disraeli était en réflexion à savoir si elle conservait le statut de Ville ou qu'elle optait pour celui de Municipalité faisant en sorte, si cette idée se concrétisait, que la confusion avec la Paroisse deviendrait encore plus grande. Et bien sachez que ce changement n'aura pas lieu. En effet, selon le conseil de la ville, celui-ci s'est rétracté et conservera le même statut dû à un assouplissement des règles d'affichage par le Gouvernement.

Bref, madame Bilodeau, pour toutes les raisons mentionnées précédemment, c'est-à-dire le manque de transparence de nos élus municipaux envers leurs citoyens, pour tous les désagréments liés à un changement de nom de notre municipalité tant au plan personnel que pour toutes les entreprises qui ont pignon sur rue dans la municipalité de la Paroisse de Disraeli, mais également parce qu'une action en ce sens attaquerait directement notre identité et qu'elle engendrerait des coûts importants pour notre municipalité, nous nous opposons totalement à ce changement et nous demandons au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de refuser la demande de la municipalité de la Paroisse de Disraeli et de conserver ce nom qui nous est cher. Nous sommes d'honnêtes citoyens qui en ont marre de se faire duper par un conseil municipal qui refuse d'entendre nos opinions et qui tente, plus souvent qu'autrement, de faire cavalier seul. Il est évident que seul on avance plus vite, mais il ne faut surtout pas oublier que ces gens ont été élus par la population et qu'ils détiennent ces postes pour nous représenter. Ils doivent agir en ce sens, c'est-à-dire dans la transparence, le respect et les intérêts de tous.

Finalement, en mon nom personnel et au nom des citoyens-citoyennes de la municipalité de la Paroisse de Disraeli qui s'opposent à ce changement, je me dois de vous remercier cordialement pour le temps que vous m'avez accordé afin que je puisse vous faire part de notre opinion sur la question, de votre écoute attentive et de votre patience.



Élise Brochu,

au nom des citoyens et citoyennes qui s'opposent au changement de nom de la municipalité de la Paroisse de Disraeli



[Accueil](#) → [Programme du recensement](#)

→ [Produits de données, Recensement de 2016](#)

→ [Profil du recensement, Recensement de 2016](#) → [Résultats pour « Disraeli »](#)

→ [Disraeli, PE \(Paroisse \(municipalité de\)\) \[Subdivision de recensement\], Québec et...](#)

Profil du recensement, Recensement de 2016

Disraeli, Paroisse (municipalité de) [Subdivision de recensement], Québec et Canada [Pays]

Téléchargement

Hiérarchies

Données connexes

Caractéristique	Disraeli, PE (Paroisse (municipalité de)) Québec [Subdivision de recensement]			Canada [Pays]		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Population et logements						
Population, 2016 1	1 123	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	35 151 728	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)

Caractéristique	Disraeli, PE (Paroisse (municipalité de)) Québec [Subdivision de recensement]			Canada [Pays]		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Population, 2011 1	1 158 r (révisé. Le chiffre de 2011 pour cette région a été révisé.)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	33 476 688	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)
Variation en pourcentage de la population, 2011 à 2016	-3,0	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	5,0	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)
Total des logements privés 2	760	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	15 412 443	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)
Logements privés occupés par des résidents habituels 3	517	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	14 072 079	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)
Densité de la population au kilomètre carré	12,1	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)	3,9	... (n'ayant pas lieu de figurer)	... (n'ayant pas lieu de figurer)

Caractéristique	Disraeli, PE (Paroisse (municipalité de)) Québec [Subdivision de recensement]			Canada [Pays]		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Superficie des terres en kilomètres carrés	92,56	8 965 588,85
		(n'ayant pas lieu de figurer)	(n'ayant pas lieu de figurer)		(n'ayant pas lieu de figurer)	(n'ayant pas lieu de figurer)

**Qualité des données : Disraeli, Paroisse (municipalité de)
[Subdivision de recensement], Québec**

- Cette région géographique a subi un changement de ses limites depuis le recensement de 2011 qui s'est traduit par un ajustement aux chiffres de la population et / ou de logements pour cette région.

Qualité des données : Canada [Pays]

- Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

Signes conventionnels

... n'ayant pas lieu de figurer

r révisé. Le chiffre de 2011 pour cette région a été révisé.

Notes

1 Population de 2016 et de 2011

Statistique Canada prend des mesures supplémentaires afin de protéger la vie privée de tous les Canadiens et la confidentialité des données qu'ils fournissent. À ce titre, certains chiffres de population des régions géographiques sont ajustés afin d'assurer la confidentialité des données.

Dans le cas des îlots de diffusion, l'ajustement des chiffres de population totale est contrôlé de sorte que les chiffres de population des aires de diffusion se situent toujours à plus ou moins 5 de la valeur réelle.

L'ajustement n'a pas d'incidence sur les chiffres de population des divisions de recensement et des grandes subdivisions de recensement.

2 ~~Total des logements privés~~

~~« Logement privé » s'entend d'un ensemble séparé de pièces d'habitation possédant une entrée privée soit à partir de l'extérieur de l'immeuble, soit à partir d'un hall, d'un corridor, d'un vestibule ou d'un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. Il faut qu'on puisse emprunter l'entrée menant au logement sans passer par les pièces d'habitation d'une autre personne ou d'un autre groupe de personnes.~~

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le Dictionnaire du recensement : Logement privé.

3 Logements privés occupés par des résidents habituels

« Logement privé occupé par des résidents habituels » s'entend d'un logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le 10 mai 2016.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Comment citer : Statistique Canada. 2017. *Disraeli, PE (Paroisse (municipalité de)) [Subdivision de recensement], Québec et Canada [Pays] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° (numéro) 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 8 février 2017.
<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 14 février 2017).

Date de modification :

2017-01-23



953 électeurs

Accueil > Nous joindre

Nous joindre

Coordonnées pour joindre le Directeur général des élections du Québec (DGEQ)
ou la Commission de la représentation électorale (CRE)

Courriel	info@electionsquebec.qc.ca
Adresse postale	Le Directeur général des élections du Québec Édifice René-Lévesque 3460, rue de La Perade Québec (Québec) G1X 3Y5
	<u>Localisation de notre bureau</u>
Telephone	418 528-0422 ou 1 888 ELECTION (1 888 353-2846) (aucuns frais au Canada et aux États-Unis)
Appareil télescripteur (ATS) pour les personnes sourdes ou malentendantes	418 646-0644 ou 1 800 537-0644 (aucuns frais au Québec)
Télecopieur	418 643-7291 ou 1 866 225-4095 (aucuns frais au Québec)

Médias sociaux

- Facebook : [Élections Québec](#)
- Facebook Messenger : [Élections Québec](#)
- Twitter : [@electionsQuebec](#)
- Google+ : [Le Directeur général des élections du Québec](#)
- YouTube : [Le Directeur général des élections du Québec](#)
- Flickr : [Élections Québec](#)

Avis : Votre adresse électronique nous est indispensable pour donner suite à votre demande d'information s'il y a lieu. Nous nous engageons à respecter le caractère confidentiel de tout renseignement nominalif qui nous sera transmis en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

De : Paroisse Disraeli paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca
Objet : RE: demande de suivi
Date : 14 nov. 2016 17:03:23
À : André lavoie [REDACTED]
Cc : paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca

Bonjour M. Lavoie,

Par la présente, j'accuse réception de votre demande de renseignements par courriel.

Nous y donnerons suite dans les meilleurs délais possibles.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CAROLINE PICARD, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI
8306, Route 112
Disraeli (QC) G0N 1E0
Tél. : 418-449-5329
Fax : 418-449-5459

-----Message d'origine-----

De : André lavoie [mailto:[REDACTED]]
Envoyé : 13 novembre 2016 13:40
À : paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca
Objet : demande de suivi

Bonjour Caroline,

Pour faire suite à ma demande verbale de la semaine dernière concernant les points suivants et pour lesquels je n'ai pas obtenu de réponse à ce jour:

- 1) la liste des subventions que la Municipalité de la Paroisse de Disraeli n'a pas obtenues en raison de son appellation;
- 2) les ministères concernés par ces manquements;
- 3) le nom des personnes responsables de ces erreurs et leurs coordonnées;
- 4) la date et les montants des subventions que la Municipalité de la Paroisse n'a pas obtenues en raison de son appellation;
- 5) les mesures que la Municipalité a prises afin d'éviter que ces erreurs ne se reproduisent;

j'aimerais qu'une réponse me soit transmise dans les plus brefs délais, soit d'ici vendredi le 18 novembre 2016.

Merci de la diligence avec laquelle tu traiteras ma demande.

André Lavoie

SVP me confirmer la réception de ce message par courriel lundi matin.



Municipalité de la Paroisse de Disraeli

(8)

Le 21 novembre 2016

M. André Lavoie

Disraeli (Québec)

OBJET : Votre demande de documents

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 13 novembre 2016, laquelle vise à obtenir diverses informations relativement aux subventions et/ou aides qui n'ont pas été obtenues par la municipalité en raison de son appellation « Paroisse de Disraeli ».

Conformément aux articles 1 alinéa 1, 1 alinéa 2 et 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LRQ c. A-2.1)*, nous ne pouvons donner suite à votre demande d'accès à l'information.

~~En effet, la municipalité ne détient pas de documents relatifs aux demandes formulées. De plus, aucune compilation ou document n'a été préparé par la municipalité au sujet des subventions que la municipalité n'aurait pas obtenues en raison de son appellation.~~

Nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision dans un délai de 30 jours de la date de la présente en formulant une demande écrite à cette fin. Vous trouverez ci-joint les documents afférents à ce type de demande en plus du texte des articles 1 et 15 de la loi précédemment mentionnée.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Caroline Picard,
directrice générale/secrétaire-trésorière
Responsable de l'accès aux documents

Répertoire des municipalités

Chaudière-Appalaches

• Code : 12

Nombre de municipalités : 136

<u>Code</u>	<u>Désignation</u>	<u>Municipalité</u>	<u>MRC</u>
31056	Municipalité	<u>Adstock</u>	<u>Les Appalaches</u>
19037	Municipalité	<u>Armagh</u>	<u>Bellechasse</u>
27028	Ville	<u>Beauceville</u>	<u>Robert-Cliche</u>
31008	Municipalité	<u>Beaulac-Garthby</u>	<u>Les Appalaches</u>
19105	Municipalité	<u>Beaumont</u>	<u>Bellechasse</u>
18065	Municipalité	<u>Berthier-sur-Mer</u>	<u>Montmagny</u>
18045	Municipalité	<u>Cap-Saint-Ignace</u>	<u>Montmagny</u>
31020	Paroisse	<u>Disraeli</u>	<u>Les Appalaches</u>
31015	Ville	<u>Disraeli</u>	<u>Les Appalaches</u>
33040	Municipalité	<u>Dosquet</u>	<u>Lotbinière</u>
31122	Municipalité	<u>East Broughton</u>	<u>Les Appalaches</u>
26005	Municipalité	<u>Frampton</u>	<u>La Nouvelle-Beauce</u>
19070	Municipalité	<u>Honfleur</u>	<u>Bellechasse</u>
31040	Municipalité	<u>Irlande</u>	<u>Les Appalaches</u>
31105	Municipalité	<u>Kinnear's Mills</u>	<u>Les Appalaches</u>
17078	Municipalité	<u>L'Islet</u>	<u>L'Islet</u>
19090	Paroisse	<u>La Durantaye</u>	<u>Bellechasse</u>
29030	Village	<u>La Guadeloupe</u>	<u>Beauce-Sartigan</u>
28053	Municipalité	<u>Lac-Etchemin</u>	<u>Les Etchemins</u>
18010	Municipalité	<u>Lac-Frontière</u>	<u>Montmagny</u>
29095	Village	<u>Lac-Poulin</u>	<u>Beauce-Sartigan</u>
33060	Village	<u>Laurier-Station</u>	<u>Lotbinière</u>

Codes postaux 2
Appels d'Arde 2
Beaufac-Garibby Sts-Martyrs 20
Saint-Joséph-de-Cote-Raine 10
Disraeli, St-Praxède 18
Ham-Nord, St-Adrien, N-D-de-Ham... 42
Lambton, St-Romain, Courcelles ... 50
St-Fortunat, St-Jacques, St-Julien... 66
Stratford, Stornoway 70
Weedon, St-Gérard, Fontainebleau,
Lingwick, Ham-Sud 79
Wotton, St-Camille 96

Commerces et Services 103
Règlements municipaux 136
No. de télécopieurs (Fax) 137
Adresses courriel/sites Web 138
Le Coin de la Poésie 141
Concours « Qui fait quoi » 144
Calendriers scolaires 145
Table de conversion 146
Agroalimentaire et agriculture 147
Foresterie 152
Index des Services 154

POLICE 310-4141

URGENCE 911



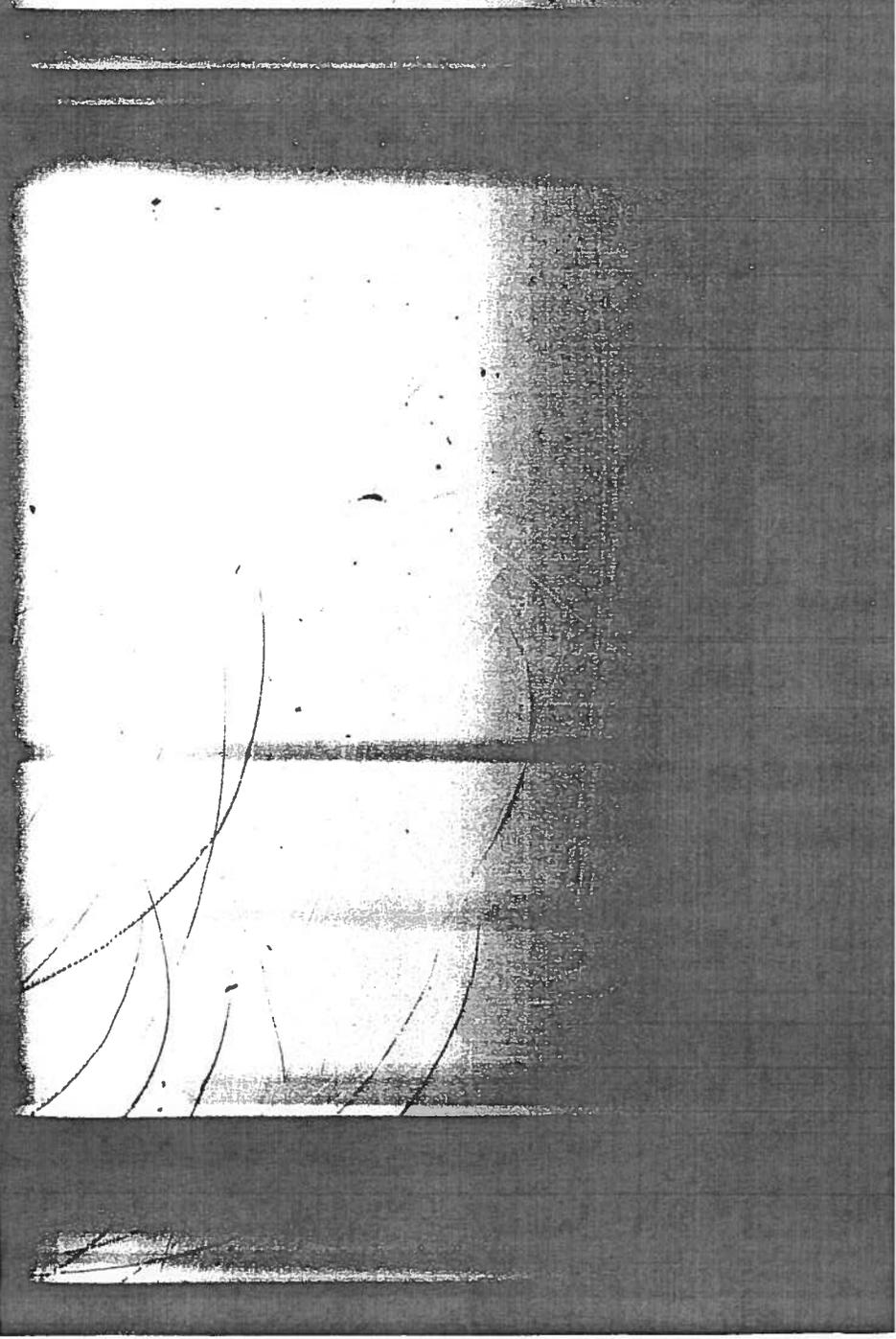
- ▷ Navigation simple et rapide
- ▷ Recherche efficace de commerces et services de la région
- ▷ Visibilité pour les commerces
- ▷ Réservez-y votre espace!

N. Fouché
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



SERVICE DE NACELLE

Résidentiel Commercial Industriel Agricole





mandats • Et plus...

20 ans
d'expérience dans
le notariat.

Expertise, l'efficacité et
un bon sens pour confier vos
affaires à un notaire désigné.

755-1822
755-1827

@notarius.net

Bureau principal
65, 10^e rue Sud
Thetford Mines, Qc
G6G 7X6

Place d'affaires
950 Champlain
Disraeli, Qc G0N 1E0
(sur rendez-vous)

Visites à domicile
disponibles.

- u Léonard 90-3Rue Disraeli..... 449-2188
- u Maurice 206 Jacq-Cartier Disraeli 449-3392
- u Patrick Disraeli..... 581 714-0240
- u Serge 8050 Ch du Pansu Disraeli 449-2568
- u V 445 St-François Disraeli..... 581-714-0139
- u Valérie Disraeli 581-714-0124

- Disraeli - Pièces d'Auto**
- Champlain, Disraeli..... 418 449-3030
 - Disraeli 581-714-0114
 - Pascal 860 Grégoire Disraeli..... 449-1886
 - Gérald 725 Lavoie Disraeli..... 449-3483
 - Michel 721 Lavoie Disraeli 449-4368
- Voyage - Groupe Qualinet**
- Parc, Thetford..... 418 332-2500
 - Danielle 1012 Morin Disraeli 449-1743
 - Disraeli 581-714-0116
 - Christine 318 St-Joseph Disraeli..... 714-0464
 - Disraeli 449-3931
 - Jean-Denis 7872 Ch Turgeon Disraeli 449-3112
 - Disraeli 9100 Rg B & C Ste-Praxède 449-1453

- Roland - Garage**
- 112, Disraeli 418 423-7796
- res Aubert & Morency**
- 7, Champlain, Disraeli 418 449-2955
- re Lucie Rouleau**
- rue Sud, Thetford Mines 418 755-1822
 - 20 Industriel Disraeli 449-4141
 - Raymond 8289 Rang5 Disraeli 449-3559

- nétrie Gravel**
- re-Dame O. Thetford 418 338-5505
 - us Disraeli 7521 ch de la Croix Disraeli..... 449-3300
- pathe - Isabelle Champagne**
- Avenue (rte. 112) Weedon 819 919-3999
 - G Mathieu 1184 Ch Marius Ouellet Disr. 449-3800
 - Jacques 7180 11e Rg Disraeli 449-1250
- et Mathieu - Mécanique générale**
- Champlain Disraeli..... 418 449-3540
 - te Daniel 831 Grimard Disraeli 449-4812

- Jeau C
- Jacques-Cartiern Disraeli 581-209-0070
- nt Claudy Disraeli 581-714-0074
- e Camille 164 Lavoie Disraeli 449-3292
- e Nancy 205 Montcalm Disraeli 581-209-0037
- e P 2056 Lac de l'Est Disraeli 423-5145
- C. 938 Morin Disraeli 449-2016
- Daniel 284 St-Rock Disraeli 449-2807
- Gaston 1100 Gervais Disraeli 449-1323
- imence 256 St-Alphonse Disraeli 449-5689
- 205 St-Alphonse Disraeli 449-1899
- 325 St-François Disraeli 581-209-0050
- rald 3696 rte 263 Disraeli..... 449-3277

PRENEUR ÉLECTRICIEN
423-2092



Jean Coutu

Alexandre Du Brule
Pharmacien-Propriétaire

Heures d'ouverture :
Lundi au Vendredi : 9h à 21h
Samedi : 9h à 17h
Dimanche : 10h à 17h

400, Champlain Disraeli
Tél. : 418 449-3081
Fax. : 418 449-2161



Brunet

S. OUELLET, M. ROY
Propriétaires

Votre santé, c'est tout ce qui compte

Heures d'ouverture Disraeli	240, St-Joseph Est, Disraeli	418 449-3436
Lundi - Vendredi : 9h - 21h	404, 2 ^e avenue, Weedon	819 877-3355
Samedi : 9h - 17h	425-B ave. St-Patrick, Coleraine	418 423-7577
Dimanche : 10h - 17h		

- | | |
|--|--|
| Paré Gérard 471 av J-Cartier Disraeli 449-5217 | Perreault M 8000 du Pansu Disraeli 449-3113 |
| Paré Karl 2566 de la Bricade Disraeli 449-1691 | Perreault Odette 177, Champoux Disraeli 449-3348 |
| Paré M-L 390 duHameau Ste-Praxède 449-3936 | Perreault Roger 427 Champlain Disraeli 714-0084 |
| Paré Marco 3839 rte 263 Disraeli 449-1563 | Perron D 780 Lavoie Disraeli 449-2136 |
| Paré Réjean 3837 rte 263 Disraeli 449-3359 | Perron J-C 4761 Thibodeau Ste-Praxède 449-1394 |
| Paré Rejeanne P 372 Montcalm Disraeli 449-5269 | Perron M 231 Champlain Disraeli 714-0088 |
| Parent Denis 185 St-Roch Disraeli 449-3693 | Pétroles Sonic 1 800 207-6642 |
| Parent François 840 du Hameau Ste-Praxède 449-1846 | Phaneuf Arnold 297 Champagnat Disraeli ... 449-2864 |
| Parent J-P 8224 chduLacdel'est Disr 423 2980 | Phaneuf G 6705 rte 112 Disraeli 449-2625 |
| Parent Jessy 106 St-Joseph O Disraeli 449-4536 | Phaneuf Germain 8636, ch. du lac de l'Est 423-4364 |
| Parent L 7936 Lac de l'Est Disraeli 423-5813 | Pharand S 7896 Turgeon Disraeli..... 714-0222 |
| Parent Laurent 7866duLacdel'Est Disraeli 423-4327 | Pharmacie Alexandre Du Brule . Fax : 418 449-2161 |
| Parent Manon 332 Jacques-Cartier Disraeli 449-4059 | 400, Champlain Disraeli..... 418 449-3081 |
| Parent Yvette 809 Grégoire Disraeli 449-5200 | Pharmacie S. Ouellet & M. Roy - Brunet |
| Paris Monique 5631 Létourneau Ste-Prax 449-3926 | 240, St-Joseph Disraeli 418 449-3436 |
| Paroisse de Disraeli - Municipauté | Philippon Jean-Claude 331 Boutin Disraeli 449-3324 |
| 8306 Rte. 112, Disraeli 418 449-5329 | Physiothérapie de Disraeli - Hélène Fortin |
| Patry Cecile 836 Grégoire Disraeli 449-3077 | 12-25 Champagnat Disraeli 449-2612 |
| Patry David 1160 Grimard Disraeli 449-2272 | Physiothérapie - Josée Veilleux |
| Patry Jacinthe - Scierie Refort | 25 Champagnat Bur.12 Disraeli 418 449-2612 |
| 8117 Rg 5 Disraeli 418 449-2550 | Picard L. 461 St-François Disraeli 449-3062 |
| Patry Michel 1739 Rte 263 Disraeli 449-1259 | Pièces d'autos NAPA Disraeli |
| Payeur Jean-Jacques | 1003, Champlain, Disraeli..... 418 449-3030 |
| 1451 Ch St Julien Disraeli 423-7176 | ===== |
| Payeur Simone 204-946 St-Antoine Disraeli 449-2623 | Pièces d'autos - YDF Tuning & pièces |
| Paysagiste - Aménagement paysager Pyrus | Garage Yvan Doyon & Fils inc. |
| 182, rg. Saint-Michel, Lambton 418 486-7587 | Mags • Filtes • Freins • Roulement • Conduite |
| Pavages Estrie-Beauce 819 583-2228 | 479 Ave. Champlain, Disraeli 418 449-3238 |
| Cell. 819 342-7364 | ===== |
| Pavage St-François 1-418-486-7394 | Pieux Vistech - Chaudière-Appalaches |
| Pelchat M-Marthe 199 St-Joseph E Disraeli 449-3371 | Daniel Gilbert, Guadeloupe 1 866 332-8092 |
| Pelletier M 72 Champagnat Disraeli 449-1959 | Pinsonneault D 405 Champagnat Disraeli ... 581 714-0477 |
| Pépin Richard 5891 rte263 Ste-Praxède 449-2115 | Piscine - Club Piscine Super fitness Thetford |
| Perreault Gervais Disraeli 714-0202 | 515 Boul. Frontenac, Thetford..... 418 332-3737 |
| Perreault L 392 Av Jacques-Cartier Disraeli 449-1285 | |

CONSTRUCTION **418 332-5717**
TOITURE/CONSTRUCTION/RÉNOVATION **418 333-0892** 35

SALON DE QUILLES DISRAELI enr.

6 ALLÉES DE GROSSES QUILLES AVEC PLANTEUR AUTOMATIQUE

Ouvert 7 jours de septembre à mai - Groupes, associations et familles sur réservation

201, rue Hamel Disraeli 418 449-3576 / Rés.: 418 449-3457

Piscines - Les entreprises Guy Proteau inc.

Vente - Installation - Réparation : Piscine & Spa

Clôtures ornementales 819 583-7929

Produits chimiques / serv. à dom. 418 486-2786

Pizzaville - Restaurant Familial

585 rue Champlain, Disraeli..... 418 449-3496

Planchers Réjean Morin

8700 Rang 5 Disraeli..... 418 449-2248

Plancher SMK 520 Champoux Disraeli..... 449-1818

Plante Alain 234 Ste-Luce Disraeli..... 449-3880

Plante Annette 1151 Grimard Disraeli..... 449-1375

Plante Annie 783 St-Gérard Disraeli..... 581 714-0507

Plante Armand 7236Rg11 Disraeli..... 449-5325

Plante Carol 7004 ch Stratford Disraeli..... 449-3682

Plante L. Disraeli..... 449-4703

Plante Luc 1037 Gervais Disraeli..... 449-5266

Plante Michel 105 Champlain Disraeli..... 449-2524

Plante Sylvie 439 St-François Disraeli..... 449-3366

Plomberie JeanCar inc.

110, St-Joseph Ouest Disraeli..... 418 449-2773

Plomberie L.C

346 Principale, St-Romain..... 418 486-7446

Poiré L 6785 Ch de Stratford Disraeli..... 449-3694

Poiré Louis 190 Lavoie Disraeli..... 449-5270

Poiré Raymond 8177 6 Rang Disraeli..... 449-2616

Poirier C 1045 Lessard Disraeli..... 449-2899

Poirier Jacques 8666 Rte 112 Disraeli..... 449-3320

Poirier Jocelyn 1190 Camirand Disraeli..... 449-3852

Poirier Karine 113 4e Rue Disraeli..... 449-2004

Poirier Paul-Émile - Service de chauffage

871, St-Antoine Disraeli..... 418 449-3892

Poirier Pauline 282 St-Alphonse Disraeli..... 449-2523

Poirier René 282 St-Alphonse Disraeli..... 449-3090

Poirier Roland 299 Ste-Luce Disraeli..... 449-4039

Poirier Roméo - Hôtel Motel Blanc

8568 Rte 112, Disraeli..... 418 449-2797

Poisson Dolorès 289 St-Jean Disraeli..... 449-2815

Poisson Johanne 33 Brousseau Disraeli..... 449-3075

Poisson Mario 375 Champagnat Disraeli..... 449-3250

Poisson Roch 1170 Camirand Disraeli..... 449-1332

Poisson T 216 St-Émile Disraeli..... 581-714-0179

Poissonnerie Des Connaisseurs

Service à domicile seulement..... 418 387-0333

Police urgence Disraeli..... 9-1-1

Pomerleau André 322 Jacques-Cartier Disraeli..... 449-3493

Pomerleau Loyola 6732 Rte 112 Disraeli..... 449-5070

Pompier urgence Disraeli..... 9-1-1

Point Bell inc. - Daniel Bellavance

Entrepreneur Général - Disraeli..... 418 449-4283

Pompes et filtration T.M.

221 Jalbert O. Thetford..... 418 335-9348

Portes et fenêtres - EBI-TECH..... 418 338-5005

830 Boul. Frontenac O. Thetford Mines. 1-800 349-5005

Poste Canada 210 St-Joseph Disraeli..... 449-2056

Poulin A 789 Grégoire Disraeli..... 449-1201

Poulin Daigle Karine 131 Hamel Disraeli..... 449-1208

Poulin E..... 581 714-0506

Poulin G 374 Av. Montcalm Disraeli..... 449-5198

Poulin Gaétan 88 AvMontcalm Disraeli..... 449-3313

Poulin I Disraeli..... 449-4288

Poulin J 7878 Ch Turgeon Disraeli..... 449-1877

Poulin Jocelyne 8826 Ch Brouard Disraeli..... 449-2264

Poulin Jocelyne 7716 Croteau Disraeli..... 449-1968

Poulin Madeleine 230-260av Champlain Disraeli 449-1407

Poulin Marc 8439 rte 112 Disraeli..... 449-1586

Poulin Marie-Josée 7742 Turgeon Disraeli..... 449-1940

Poulin Marjolaine 631 Lavoie Disraeli..... 449-1696

Poulin Martine 257 Champoux Disraeli..... 449-5420

Poulin Maryse 1254 Camirand Disraeli..... 449-1779

Poulin Norbert 595 St-François Disraeli..... 714-0079

Poulin P 641 Lavoie Disraeli..... 449-5530

Pouliot André 8130 rte 112 Disraeli..... 449-3719

Pouliot Conrad 6825 rte112 Disraeli..... 449-5337

Pouliot G 6820 rte112 Disraeli..... 449-3896

Pouliot Gérald 114 Champlain Disraeli..... 449-2207

Pouliot Guy 865 St-Gérard Disraeli..... 449-5678

Pouliot Mario 223 St-Jean Disraeli..... 449-3071

Pouliot Serge 300 Champagnat Disraeli..... 449-2074

Presbytère catholique 300 Champlain Disraeli..... 449-2723

Prince J 98 Bilodeau Disraeli..... 449-4577

Promutuel Ass. 950 Champlain Disraeli..... 449-2598

Proteau Christian 7940 6rg Disraeli..... 449-2554

Proteau Martial 6700 ChStratford Disraeli..... 449-1547

Proteau Renaud 119 Marcoux Disraeli..... 449-2683

Proteau Sylvain 542 Champlain Disr..... 449-5661

Proulx Frédéric 1035 St-Antoine Disraeli..... 581 209-0006

Proulx G 2280 Ch du Lac de L'Est Disraeli..... 423-5585

Proulx M 8038 Ch du Lac de L'Est Disraeli..... 423-2000

Proulx Réjean 839 Grimard Disraeli..... 449-3334

Proulx S. 3219, rte 263 Disraeli..... 449-1301

Provençal Y 996 Morin Disraeli..... 449-2668

Provencher F 350 Ste-Suzanne Disraeli..... 581-714-0200

Provost France 229 Champoux Disraeli..... 449-1264

Prud'Homme Sylvain 8385 6 Rg Disraeli..... 449-0201

Pruneau Alexina 220 Ste-Suzanne Disraeli..... 449-1700

Pruneau Richard 8535 chRacine Disraeli..... 449-4178

Pub Le Gériboire

150 Champoux, Disraeli..... 1 581 209-0069

Q - R

Quais Beaulac (Les) - Denis Rochon

35 Beaudoin, Parc Industriel, Disraeli..... 418 449-5618

Quincaillerie BMR Disraeli

1305 Champlain, Disraeli..... 418 449-2825

Quirion François 1458 Lac de l'Est Disraeli..... 423-4417

Quirion Robin - Commerçant d'animaux

36 Victoria Garthby..... 418 458-2448

Ramsay André 1083-2Rue Disraeli..... 449-3070

Ramsay Kathy - Couturière

7165 Ch. de la Croix, Disraeli..... 418 449-1599

Ranch Tatonka 8384 Couture Disraeli..... 423-7191

Rancourt Jacques 104 av Champlain Disraeli..... 449-2879

Raymond Chabot Grant Thornton

801-A Champlain, Disraeli..... 449-3875

Raymond Denise 94 Jacques Cartier Disraeli..... 449-5524

Raymond G 331 Lavoie Disraeli..... 449-2632

Paroisse Saint-André-Bessette: Communauté Sainte-Luce de Disraeli

Le Cantonnier 18 décembre 2014 Paroisse Saint-André-Bessette: Communauté Sainte-Luce de Disraeli2014-12-12T20:17:41+00:00 Socio-culturel

Depuis 2010, les assemblées de fabrique des sept paroisses (Sainte-Luce de Disraeli, Saint-Gabriel de Stratford, Saint-Charles-Borromée de Beaulac-Garthby, Saints-Anges de Ham-Nord, Notre-Dame-de-Lourdes de Notre-Dame-de-Ham, Saint-Julien et Saint-Fortunat) formant notre unité pastorale ont adopté des résolutions concernant la fusion de ces paroisses. Au printemps dernier, deux rencontres de paroissiens ont été tenues dans chaque paroisse pour informer la population de l'évolution de ce regroupement et la mise en place d'un nouveau réseau de collaboration.

Le 12 novembre dernier, Mgr Luc Cyr, archevêque du diocèse de Sherbrooke, émettait un décret concernant le regroupement des sept paroisses et la création de la paroisse Saint-André-Bessette, effectif le 1^{er} janvier 2015 (le frère André a été canonisé le 17 octobre 2010; sa fête se célèbre le 7 janvier).

La paroisse Saint-André-Bessette conserve ses sept églises paroissiales qui seront désignées sous le nom que les paroisses avaient jusqu'à ce jour. Lors des messes du 30 novembre dernier, ce décret a été présenté aux paroissiens de chacune des sept paroisses par le curé et les membres de l'équipe pastorale de la nouvelle paroisse.

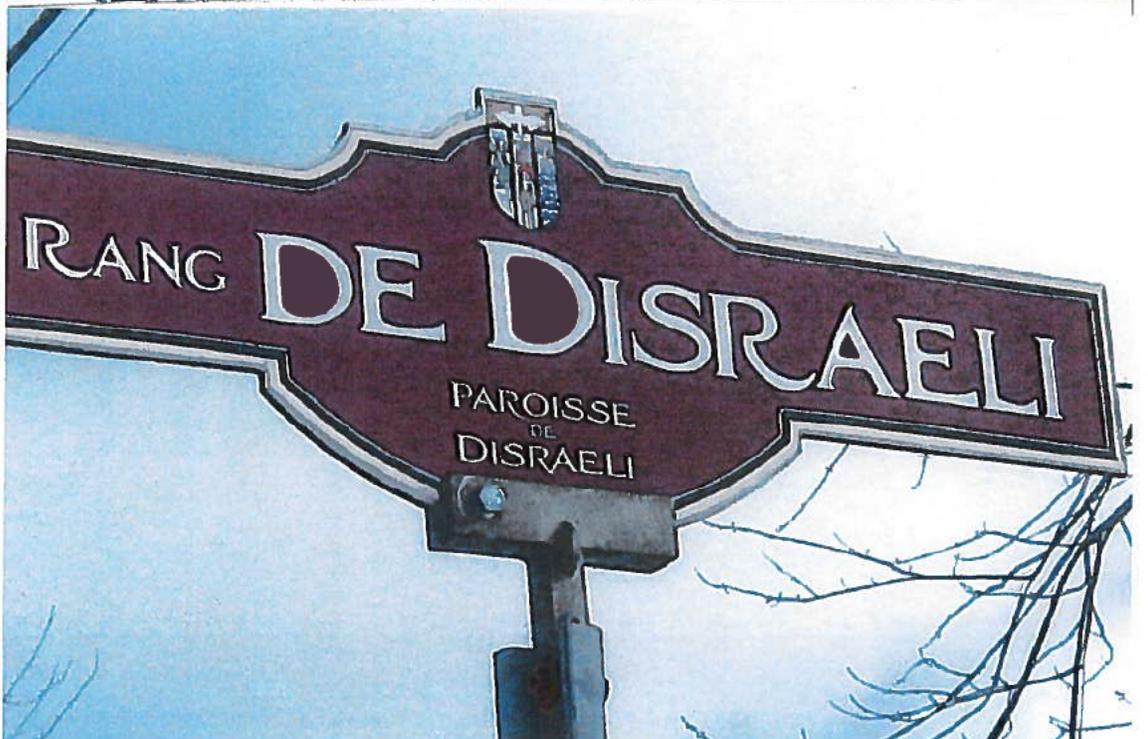
À Disraeli, le curé Bernard Rouleau a présenté l'équipe d'animation communautaire de Sainte-Luce de Disraeli et une lettre de mission leur a été remise. Il s'agit de Michel Lapointe, coordinateur, Lucette Martin, Lyne Houde, Julie Allard, Rita Couture et Michel Nault. Ces personnes ont accepté d'assumer des responsabilités pour accomplir la mission de l'Église : servir, annoncer et célébrer à la suite de Jésus le Bon Pasteur.

Par leur engagement, ils sont un ferment d'unité pour que la vitalité de notre communauté repose sur des valeurs d'Évangile. Ils ont à porter une attention vers tous les membres de la communauté, incluant les petits et les faibles que le Seigneur nous demande de visiter et soutenir, vers la présentation de la foi aux personnes qui veulent découvrir la vie à la suite de Jésus-Christ, etc. Ils ont à susciter l'engagement bénévole dans la communauté.

Il faut rappeler à tous les paroissiens que le renouvellement de l'engagement en Église auquel nous sommes conviés nous ramène à notre vocation de baptisés, c'est-à-dire être des témoins engagés à la suite du Bon Pasteur, Jésus-Christ.

Bernard Rouleau, prêtre curé.







Dimanche le 26 Février 2017

Bonjour Mme Bilodeau

Mon nom est François Fortier , je parlerai en mon nom et celui d'un groupe .

Tout d'abord je tiens à mentionné que nous sommes totalement contre le projet du CHANGEMENT DE NOM DE NOTRE MUNICIPALITÉ pour les raisons que je vais énuméré et que j'élaboré par la suite .

RAISON UN : LEUR DÉMARCHE QUI EST AU MINIMUM D'INFORMATION POSSIBLE AUPRÈS DE LEURS CITOYENS ET CITOYENNES .

RAISON DEUX : CHANGEMENT D'ADRESSE COMPLEXE ET COUTEUX

RAISON TROIS : SENTIMENT D'APPARTENANCE ET DE RACINES

RAISON QUATRES : UNE MUNICIPALITÉ DU NOM DE BELLERIVE ?

Élaboration de la raison un :

Leur démarche qui est au minimum d'information possible auprès des citoyens et citoyennes de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli .

Tout d'abord je commencerai par dire , que c'est avec une très grande déception que moi et les citoyens et citoyennes que je représente , regardons allé les événements causé par nos élus municipaux .

Ils disent avoir suivi les procédures , MAIS toujours dans un minnum possible d'information (C'EST LÉGAL DIRONT-ILS) Mais cela provoque de plus grande réaction lorsque les citoyens et citoyennes s'aperçoivent qu'ils sont mient devant un fait accompli comme celui que nous vivons présentement .

Quand à leur soient disant information un petit texte publié dans l'édition le Cantonnier (Journal Local) du Mois de Mai et Juin 2016 texte identique soient disant passant (((PREUVE))) publié dans la Rubrique MÉMO PAROISSE (Municipalité de la paroisse de Disraeli) à la suite des règlements et activités que l'on retrouve à cette période de l'année .

WOW!!!! GROSSE INFORMATION !!!!

Concernant ce premier texte lorsqu'ils mentionnent et je site (même les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ont parfois du mal à s y retrouver). Ainsi que

dans le texte paru dans l'édition du 22 Septembre 2016 du Cantonnier et je site à nouveau (et souvent ,même les ministères ,les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux on du mal à s y retrouver et s`adressent à la mauvaise municipalité dans plusieurs dossiers. Cela a même déjà causé des problèmes au niveau de programmes de subventions qui ne nous ont pas été offerts du à cette confusion.)

Je m`excuse mais ,au cours des trois dernier mois ,je me suis renseigné auprès de d`autres municipalités dont auprès de la Directrice Générale de la Municipalité Paroisse de Plessisville , de l`Adjointe Directrice Générale Secrétaire-Trésorière de la Municipalité de St-Ferdinand et de la Secrétaire-Trésorière Adjointe de la Municipalité Paroisse de L`Épiphanie dans la région de l`Anaudière et tous les trois m`ont affirmé qu`ils n`ont jamais eu de problème au niveau gouvernemental et paragouvernemental et de demande de subvention et même que deux d`entre elles m`ont affirmé que cela était impossible d`avoir des erreurs ou des confusions , car chaque municipalités sont doté de numéro qui leur sont propre et qui les identifie.

Autre fait étranges et assez particulier que nous constatons c`est qu`il n y a eu aucune consultation populaire ,aucune séance d`information pour les citoyens et citoyennes qui pouvaient avoir des questionnements ,pourtant ce n`est pas un sujet banal c`est un sujet MAJEUR ET TRÈS DÉLICAT À LA FOI qui touche chaque personnes de notre municipalité.

Tout les éditions paru depuis le mois de mai 2016 de notre journal local Le Cantonnier je les ai feuilletés page par page plusieurs foi pour y trouver une invitation de la part de notre conseil municipal qui nous invite à assister à une séance d`information à se sujet .

Mais non; je n`ai rien trouver ; aucune (NÉAN TOTAL)

Ensuite ils osent dire qu`ils sont TRANSPARENT .

Parlons`en de la TRANSPARENCE dans un des textes paru dans le Cantonnier (Journal Local) publié le 27 octobre 2016 à COMMENTAIRES et je site (Ça fait deux ans qu`on en parle) précise le maire de la municipalité M.André Gosselin (((Preuve à l`appui)))

Fait plus étonnant encore il mentionne à la suite de se que je viens de lire et je site (Je pense qu`on est rendu là ! Ça ne nuie pas à personne !) Nous trouvons ça spécial de lire ça que ça ne nuie pas à personne sans avoir faite aucune séance d`information pour ces citoyens et citoyennes pour vraiment savoir se que sa population en pense .

Pour les paragraphes qui suivent cela me conserne un peu plus .

Je travail au public ,au magasin de matériaux de constructions BMR Groupe Vivaco à Disraeli et jamais je n`ai entendu parlé de cette histoire de Changement de nom de notre municipalité et ce qui est plus étonnant dans tous cela c`est que j`ai servi à plusieurs reprise pendant toute l`été un de nos élus municipal de notre conseil et jamais il m`en a glissé un mot JAMAIS JAMAIS et d`autres élus de notre conseil sont venu au magasin eux n`ont plus ils ne s`en ont pas venté.

Ce n`est qu`au mois d`Octobre que un de nos client m`a demander de changer son adresse dans notre système informatique et là il me dit (a pis laisse donc faire il va falloir recommencé dans quelque mois avec leur changement de nom à la municipalité .)

Là je lui ai demandé où il restait et il me dit au Lac de l`Est c`est à se moment là que j`ai commencé à demander à mes voisins si eux en avaient entendu parlé et j`arrive chez un de mes

voisins et il me dit qu'il avait été approché pour faire une pétition et m'a demandé si je voulais la faire avec lui, sa été automatique j'ai dit oui sans hésitation .

Et fait étonnant un pourcentage très élevé des citoyens citoyennes ne savais pas que la municipalité envisageait de changé de nom , seulement le fait de ne pas avoir été avisé par la municipalité était suffisant pour que nous ayons leur signature .

Une belle preuve dont vous en avez déjà possession ces les lettres que vous avez reçu de la part des citoyens citoyennes qui ont apposé leur signature sur notre pétition et qui pour une raison X sont maintenant en faveur de la municipalité c'est gens aussi n'était pas au courant de la démarche supposément TRANSPARENTE de la municipalité.

Ensuite : Moi en tant que participant à cette pétition je vous mentionne ce que je disait aux citoyens et citoyennes : je commençais par leur demander si ils étaient au courant du projet de Changement de nom de notre municipalité et ensuite je leur disaient que nous allions avoir le fardeau de tout changer nos adresses , ensuite qu'il allait falloir tout faire changer nos BELLES ENSEIGNES de la Municipalité qui nous identifie et qui nous ont couté cher .

(((PREUVES PHOTOS))) et c'est là

que je mentionnait que l'ensembles de toutes les enseignes avaient couté cinquante milles dollards et que je ne voullais pas que nous ayons à repayé pour refaire de nouvelles enseignes.

J'ai travaillé à l'endroit ou ces enseignes ont été fabriqués et des enseignes de cet envergures avec du lettrage doré ce n'est pas de la peinture doré c'est de la feuille d'or que l'on applique sur une colle et qu'on polis par la suite c'est pour cela que ça fait des enseignes dispendieuses.

Et si le conseil est si TRANSPARENT comme il le dise l'être ils n'ont qu'à ressortir les factures de fabrications et d'installations car j'ai parlé à mon ancien employeur et il m'a dit que c'est de 2010 à 2012 qu'ils ont été fabriqués et installés .

Et même à quelque endroit lorsque nous avons faites la pétition il y a des citoyens qui nous ont remercié de voir à leur intérêts et de s'impliqué contre un projet aussi ridicule . Car il y a de ces personnes qui venaient juste de faire ou étaient dedans le processus de changement d'adresses et eux ils savent combien que c'est compliqué et ne voulait pas à avoir à tout recommencé.

Fait : Mardi le 06 Décembre 2016 l'ensemble de la population de la Municipalité Paroisse de Disraeli reçoivent une lettre de la municipalité (LA PREMIÈRE SOIENT DISANT PASSANT) concernant leur projet de CHANGEMENT DE NOM .

Je site le début de cette lettre (((PREUVE)))

En réponse à la lettre d'opinion paru dans l'édition du 24 novembre 2016 du Journal le Cantonnier et afin de faire cesser les ragots et les informations mensongères ou biaisés qui circulent ... et la lettre se poursuit lalalalala

Il faut savoir que :

Lorsqu'il y a le moins possible d'information au sujet d'un dossier aussi grand que celui-ci ,c'est tout à fait normal que des informations faussé parte d'ici et là car ils n'ont pas tenu leur citoyens et citoyennes informé adéquatement .

Le lendemain soient Mercredi le 07 Décembre 2016 je me suis rendu à la séance du conseil pour en savoir plus à se sujet en compagnie de d'autres citoyens et citoyennes.

et à notre grand étonnement ce sujet n'était pas à l'ordre du jours et lorsque la période de questions Points treize de l'ordre du jours est arrivé plusieurs ont posé des questions donc

certains ont rester sur leur appétit car il n'y a pas eu de réponses à leur questions.

Et moi je leur ai posé une question si ils étaient TRANSPARENT comme ils le prétendent dans leur lettre et ma question était moi comme citoyen de la municipalité paroisse de Disraeli j'ai le droit de visualiser les procès verbaux des séances du conseil précédente .
Des conseillers ,le maire et la directrice générale m'ont dit pas de problème tu peux venir les consulter quand tu veux .Je leurs ai répondu OK demain matin je vais venir voir ça .

Si leur procès verbaux aurait été disponible sur leur site WEB (internet) je n'aurais pas eu besoin de leur poser la question mais ce n'était pas le cas.

Le lendemain matin j'y suis allé et j'ai demandé les quinze derniers procès verbaux et la secrétaire m'a apporté deux cartables . Je les ai feuilleté pendant deux heures et demi .
Ma recherche était basé; à quand ils ont commencé à parlé de se projet et à mon grand étonnement il avait seulement un endroit ou il y avait quelque chose d'écrit à se sujet ,c'est à la séance ordinaire du conseil municipal tenu le 15 août 2016 ,ou il y a eu l'adoption d'une résolution concernant le Changement de Nom de notre Municipalité.

Mais je trouve ça BIZZARD que selon les dires de notre maire Mr André Gosselin que sa fait deux ans qu'ils en parlent et que je n'ai rien trouvé à se sujet dans les procès verbaux à part celle du 15 août 2016 .

Par la suite j'ai assisté à toute les séances du conseil avec d'autres citoyens citoyennes comme moi pour en savoir plus et pour posé des questions donc bien souvent reste sans réponses comme celle : Allé vous nous consulté ... Allé vous tenir un référendum ...

Dite à plusieurs reprise par deux citoyens et sans jamais avoir de réponses même pas un oui ou non , nul , néan total ,rien du tout ??????

Comme le titre d'un texte paru dans notre Journal Local le Cantonier publié le 24 novembre 2016 et je site (Les Citoyens demande à être consulté .)

Toute une démocratie ça madame Bilodeau

Fin de la Raison un .

Élaboration de la raison deux :

Changement d'adresse Complexe et couteux

Selon nos élu tout est simple et se fera pratiquement tout seul :

Bien : Selon une grande partie des citoyens citoyennes disent le contraire par expériences de plusieurs.

Chaque citoyens citoyennes devront pensé et faire leur propre changement d'adresse et ce n'est pas Poste Canada qui vont le faire à leur place . Poste Canada vont seulement recon-

naître pendant douze mois les anciennes adresses et dirigé le courriers au bon endroit mais après cela ça va couter combien au citoyens citoyennes ,aussi tout le temps à mettre à pensé et surtout pas en oublié une seul car cela peu causé toute sortes de problèmes .

Les changements d'adresses ce n'est pas seulement les fournisseurs de cablo-distribution comme Bell ,Télébec ,ect et au niveau du Gouvernement .

C'est aussi au niveau des Institutions Financières

C'est aussi au niveau des Compagnies d'Assurance

C'est aussi au niveau des Écoles pour ceux qui ont des enfants aux études

C'est aussi au niveau des Employeurs

C'est aussi au niveau des Notaires tous nos contrat notarié

comme les testaments

comme les contrat d'inaptitude

et j'en passe

C'est aussi au niveau des permis de conduire et des enregistrements de nos véhicules car ceux là il faut les mettres en priorité car si nous ne fasons arrêter pour une raison X nous allons avoir des contraventions du fait que notre adresse n'est pas la bonne.

C'est aussi au niveau Médical ceux qui font affaire avec des hôpitaux en dehors de notre région des médecins privés

C'est aussi au niveau de tous ceux qui ont des régime de retraite auprès de leur anciens employeurs comme la CCQ pour ceux qui ont travaillé sur la construction .

C'est aussi au niveau de notre corespondance outre mer

Et ça peut engandré des problèmes collatéraux pour ceux qui ont des commerces .

Et au niveau de bien plus encore .

Finalement , en se qui concerne les cartes gratuite émise par Poste Canada

Par expériences d'une Maître Poste d'une autre Municipalité qui a vécu des expériences avec ces cartes elle ne les recommande pas c'est loin d'être la meilleur solution .

Fin de la Raison deux :

Élaboration de la raison trois .

Sentiment D'appartenance et de racine.

Je tiens à préciser que cette raison est un peu plus personnel et que peut-être peut concerner certaine personne de mon groupe.

Moi ,mon père ,ma grand-mère paternelle et mes deux arrières grand-mères paternelle et maternelle son venu au monde dans notre Municipalité Paroisse de Disraeli **(((PREUVE)))**

Mon sentiment d'appartenance viens du fait que j'ai grandi , j'y vie toujours et j'aimerais y

passé ma vie en tant que DISRAELOIS .

À Chaque fois que je vais en dehors soit pour des voyages ,pour le travail ,ou pour de simple sorties et que je me met à parler avec des personnes et qu'ils me demandent d'où je viens JE SUIS FIÈRE de leur dire que je viens de DISRAELI .

Et personnellement j'ai commencé très tôt à travaillé au public dès l'âge de seize ans j'ai commencé à travailler au magasin de matériaux de construction BMR de Disraeli et aussi en m'impliquant auprès de ma communauté en étant bénévole au sein du Club Lions de Disraeli pendant cinq ans et maintenant auprès des Chevaliers de Colomb du Conseil 3053 de Disraeli.

Cela m'a amené à connaître et du même coup à me faire connaître du public Disraelois et des gens des Municipalités voisines .

Tous ces implications ont fait en sorte de renforcer mon sentiment d'appartenance en vers ma Municipalité Paroisse de DISRAELI .

Fin de la raison trois :

Élaboration de la raison quatre .

Le choix de ce nom (BELLERIVE) qu'est-ce que c'est ça . De où que sa sort ça ??
Sa ne rejoint même pas les descendants de ceux qui se sont établis ici v-là 150 ans
Ce n'est aucunement représentatif pour plusieurs citoyens citoyennes même encore une fois ils m'ont mentionné dans le texte paru dans le Cantonnier Journal Local du 27 octobre 2016 et je cite (Par ailleurs ,le fait que la municipalité compte plusieurs riverains de 2 plans d'eau (Aylmer et lac de l'est ainsi que que la rivière Saint-François a sans doute influencé la réflexion des décideurs dans leur démarche visant la modification du toponyme dédié en 1904 .)

Qui sont ces décideurs c'est qui ceux là . Premièrement je ne connais aucun riverain qui a un numéro civique ou une habitation au bord de la rivière St-François qui passe sur le territoire de la Municipalité Paroisse de Disraeli .

En Conclusion je demande que ce dossier soit reporté après les élections ou qu'il devienne un enjeu électoral pour les élections prévues en novembre de cette année soit novembre 2017.

Merci Mme Bilodeau de m'avoir laissé m'exprimer .



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2016

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1- Séance ordinaire du 2 novembre 2016
 4. ACTIVITÉS SPÉCIALES
 5. CORRESPONDANCE
 - 5.1- Bordereau de correspondance.
 6. MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES - ENVIRONNEMENT
 7. TRAVAUX PUBLICS - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1- Résolution mandant la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine à présenter, au nom des municipalités du secteur Sud, une demande d'aide financière pour la réalisation d'une étude visant la mise en commun de l'offre municipale en sécurité incendie
 - 7.2- Résolution en regard des sommes payables par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec (SQ)
 - 7.3- Autorisation de paiement des frais du démantèlement du pont ferroviaire selon Pentente avec la Ville de Disraeli *63 664.73 \$*
 8. LOISIRS - TOURISME - CULTURE - VILLÉGIATURE
 9. URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 10. FINANCES - GESTION DES SERVICES
 - 10.1- Acceptation des comptes du mois de novembre 2016 (payés et à payer)
 - 10.2- Dépôt de l'état des activités financières au 30 novembre 2016
 - 10.3- Résolution établissant le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017
 - 10.4- Résolution déterminant la contribution de la municipalité de la Paroisse de Disraeli à Transport Adapté de la Région de Thetford Inc. pour l'année 2017
 - 10.5- Mandat à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton
 - 10.6- Fermeture du bureau pour la période des Fêtes (du 21 déc. 2016 au 4 janv. 2017 inclusivement)
 - 10.7- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de membres du conseil
 - 10.8- Résolution pour l'appropriation d'une somme provenant de la réserve des carrières pour rembourser les dépenses de réfection effectuées sur le chemin du Pansu, selon le rapport déposé à la séance du conseil
 11. LÉGISLATION
 12. DIVERS
 - 12.1- Demande d'aide financière du Centre d'entraide de la région de Disraeli pour l'année 2017
 - 12.2- Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Disraeli pour l'organisation de la Guignolée de Noël qui se tiendra le 17 décembre 2016 *100-00 \$*
 - 12.3- Autorisation de publication des vœux des Fêtes dans le journal La Cantonnier *215-00 \$*
 - 12.4- Demande d'appui financier du Comité des finissants de l'école polyvalente de Disraeli *65-00 \$*
 - 12.5- Allocation d'un montant pour les cadeaux de Noël aux employés municipaux *200-00 \$*
 13. PÉRIODE DE QUESTIONS
 14. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- Visage 97-00*
126 960.00 \$
1621.55
FORTEZ
126 960.00 \$
93 532.35 \$
23 500 \$
2 SUR LE 6^{ème} RANG
CERD 1200 \$
100-00 \$
215-00 \$
65-00 \$
200-00 \$

PROCHAIN NUMÉRO :
22 décembre 2016
Dates de tombée
Réservation : 5 décembre
Pub. finale : 12 déc. à MIDI

Sommaire

- Caricature 4
- Chronique historique 11

L'école Sainte-Bernadette reçoit 1000\$ du Club Rotary

Le Club Rotary de Thetford Mines vend des pommes depuis 1948. Encore cette année, les entreprises et le public en général ont été d'une grande générosité.

Le vendredi 28 octobre aux Tim Horton de Thetford Mines et Black Lake, des membres du club ont vendu des pommes aux adeptes des déjeuners. Les

clients des deux restaurants ont été d'une gentillesse remarquable en nous encourageant.

Cette vente permet de soutenir plusieurs oeuvres caritatives. C'est ainsi que le club a fait un don de 1000 \$ à l'école Sainte-Bernadette de Saint-Joseph-de-Coleraine pour donner à déjeuner aux élèves. ■



Linda Brochu, Hugo Boisclair, Joannie Camiré-Roy directrice de l'école Sainte-Bernadette, le président du club Martin Lamontagne et Sylvie Labonté.

Changement de nom Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Les fossoyeurs de notre identité

Les élus de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli ont récemment adopté une résolution afin de changer de nom pour celui de «Bellerive». Il ne s'agit pas d'un geste anodin, sans conséquence, mais d'une résolution qui touche l'âme de notre municipalité et qui vise à tuer notre identité.

Voilà le fruit de tractations et de

afin de rejoindre l'ensemble de la population: résidents et saisonniers inclus et par la suite, entreprendre une véritable démarche de consultation auprès des citoyens afin de savoir s'ils étaient d'accord avec l'idée de changer le nom de la Municipalité de la Paroisse de

d'aucune façon y être associée. Y a-t-il une meilleure façon de s'éloigner, de se dissocier de la ville que de bannir à tout jamais le nom de Disraeli de notre identité ? Il y a lieu de croire que ce nom terrorise nos édiles municipaux.

Paroisse de Disraeli

Les citoyens demandent à être consultés

Jean-Denis GRIMARD

L'annonce du projet avancé d'un nouveau toponyme afin de désigner la municipalité de Paroisse de Disraeli n'a pas tardé à provoquer des réactions défavorables dans la population. Les élus de cette municipalité qui ont fait des démarches pour que la nouvelle désignation se lise «Bellerive» seront peut-être surpris par le fait qu'on leur reproche leur manière de procéder dans ce dossier autant que par le choix.

Une équipe de citoyens ayant à sa tête M. André Lavoie a sillonné le territoire et recueilli aisément au-delà de 400 signatures endossant une demande d'annulation de la démarche du conseil de la Paroisse de Disraeli ainsi que la tenue ultérieure d'une véritable consultation populaire sur le sujet. La

pétition accompagnée d'une lettre explicative a été expédiée au ministre des Affaires municipales Martin Coiteux, lui demandant d'annuler la proposition de la municipalité et de se mettre en mode écoute des résidents de ce territoire. Par ailleurs, M. Lavoie a rencontré le maire afin de l'informer du résultat de la pétition et de ses objectifs.

«J'attends la réponse du ministre», révèle M. Lavoie. «C'est surprenant de voir le nombre de gens qui ont accepté immédiatement de signer le document. Il n'y a eu que très peu de refus». Le consensus n'a pas été difficile à dégager d'après lui. «Je veux les forcer à consulter la population! Pour la suite des choses, on va s'ajuster selon les réactions!» ■

Club de l'Âge d'Or de Saint-Fortunat Invitation à tous

Dominique Langevin

Il y aura soirée dansante régulière le 3 décembre à 20 h, à la salle municipale de Saint-Fortunat. Mais il ne faut surtout pas manquer au même endroit, le 11 décembre. à

18 h, le très couru souper de Noël qui sera suivi d'une veillée avec l'orchestre les « Gailuron ». On vous servira un punch et du vin et vous aurez la chance de participer à de nombreux tirages. Du plaisir et des surprises!

Information et réservation : 819 344 2927 ■



Municipalité de la Paroisse de Disraeli

8306, Route 112 | Disraeli (Québec) G0N 1E0 | Tél. : 418 449-5329 | Téléc. : 418 449-5459
www.paroissedisraeli.com | paroissedisraeli@tlb.sympatico.ca

LE POINT SUR NOTRE VOLONTÉ DE CHANGER LE NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI EN CELUI DE MUNICIPALITÉ DE BELLERIVE ET L’AFFIRMATION DE NOTRE IDENTITÉ

En réponse à la lettre d’opinion parue dans l’édition du 24 novembre 2016 du journal Le Cantonnier, et afin de faire cesser les ragots et les informations mensongères ou biaisées qui circulent, les membres du conseil municipal tiennent à rétablir les faits et préciser plusieurs points dans le dossier du **CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ pour celui de « BELLERIVE »**.

1- La démarche

Dans un premier temps, nous désirons assurer nos citoyens-citoyennes et contribuables que toute notre démarche est transparente et respecte en tout point la procédure légale prescrite pour un changement de nom de municipalité. Sur le site web du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT), il est mentionné que : *“Avant de transmettre une demande en vue de modifier l’appellation d’une municipalité locale, il est recommandé aux municipalités de suivre le cheminement indiqué dans les guides correspondants aux différentes procédures prévues par la loi. Chaque guide résume les étapes à suivre et contient une série de modèles proposés à cet effet.”* (Voir Guide de procédures-Changement de nom d’une municipalité locale, découlant de la Loi sur l’organisation territoriale municipale L.R.Q., chapitre O-9, articles 16 et suivant). Les étapes de ce guide ont été suivies à la lettre par notre municipalité.

Ainsi, dans un but de transparence, la municipalité a publié au fil des mois, sous la rubrique intitulée « **MEMO-PAROISSE** » du journal Le Cantonnier, plusieurs informations au sujet du changement de nom, informant sa population des tenants et aboutissants de sa réflexion et de sa démarche pour le changement de nom, aux parutions suivantes :

- édition du 19 mai 2016
- édition du 16 juin 2016
- édition du 22 septembre 2016 (reprise intégrale de la résolution transmise au MAMOT)
- édition du 27 octobre 2016 (résumé du cheminement du dossier)

De plus, dans l’édition du 27 octobre 2016, un avis public a été publié à cet effet.

Nous avons opté pour ce moyen de communication, présumant que ce journal rejoignait la grande majorité de nos citoyens-citoyennes. Nous nous sommes rendu compte par la suite qu’une majorité de la population de notre territoire ne lisait pas systématiquement cet encart intitulé « **MEMO-PAROISSE** ». Et, fait encore plus surprenant, que les personnes travaillant pour le Journal Le Cantonnier n’étaient pas au courant de nos démarches.

Nous avons compris tout cela, suite à la parution de la lettre d’opinion dans la dernière édition du journal Le Cantonnier et de la circulation d’une pétition où les citoyens-citoyennes ont été sollicités à signer contre un changement de nom de la municipalité, à ce qu’il paraît.

Aujourd’hui, nous choisissons un moyen qui, nous l’espérons cette fois-ci, saura rejoindre la grande majorité de notre population.

2- La réflexion

Nous commencerons ici par vous rappeler les principaux points mentionnés dans la résolution adoptée par le conseil municipal à sa séance ordinaire du 15 août 2016, et transmise à la Commission de toponymie et au ministère des Affaires municipales, soit :

- le mot « Paroisse » apporte souvent de la confusion avec la Fabrique. Ex. : Nous recevons fréquemment des demandes par téléphone ou courriels qui s’adressent à la Fabrique (presbytère de la Paroisse Ste-Luce de Disraeli). Nous recevons également du courrier qui s’adresse à eux.
- le mot « Disraeli » apporte, lui aussi, et encore plus souvent de la confusion avec la VILLE de Disraeli. Là encore, très régulièrement, nous recevons des demandes, des appels, des courriels et du courrier qui nous sont adressés par erreur ou qui sont transmis à la Ville plutôt qu’à nos bureaux. Et souvent, même les ministères, les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ont du mal à s’y retrouver et s’adressent à la mauvaise municipalité dans plusieurs dossiers. Cela a même déjà causé des problèmes au niveau de programmes de subvention qui ne nous ont pas été offerts dus à cette confusion, pour ne nommer que cela.

- Le fait de changer le nom nous permettrait de renforcer notre identité propre puisque nous sommes une municipalité distincte et que souvent, notre municipalité est oubliée ou diluée avec l'autre municipalité portant le même nom, soit la Ville de Disraeli, ou est tout simplement confondue avec la paroisse religieuse.

Notre conseil municipal est parfaitement conscient qu'un changement de nom est une décision importante et souvent déchirante pour une partie de ses citoyens, mais la conquête de notre identité nous semble primordiale, et nous pensons que le bien général doit l'emporter sur les considérations particulières. Contrairement aux affirmations qu'on retrouve dans la lettre parue dans la dernière édition du journal *Le Cantonnier*, nous sommes convaincus qu'un changement de nom demande de l'audace et est, contrairement à ce qui peut être véhiculé, le signe d'une affirmation positive et courageuse de ce que nous sommes en définissant notre propre identité, notre propre ADN. N'êtes-vous pas fier d'habiter notre territoire ou d'être un ou une de ses contribuables ?

De plus, l'appellation «Disraeli» ne disparaîtra pas, puisque la Ville continue de porter ce nom. Ainsi, tout le patrimoine relié au nom «Disraeli» pourra être conservé et porté par la Ville. Même la Ville est en réflexion à savoir si elle conservera le statut de Ville ou optera plutôt pour "Municipalité de Disraeli". Imaginez si cela se concrétise et que notre nom demeure inchangé, la confusion deviendra encore plus grande.

Depuis toutes ces années où il y a un partage de nom avec notre voisine, nous ne comptons plus les erreurs commises par nos fournisseurs, par les différents ministères et organismes et par plusieurs intervenants qui ont un rapport avec notre municipalité. Il ne se passe pas une semaine sans que des coquilles soient constatées par notre personnel. Encore la semaine dernière, le maire de la Ville est venu nous livrer des paquets qui nous étaient destinés et qui avaient plutôt été livrés à la Ville par erreur du fournisseur lors de la prise de commande.

Notre municipalité a toujours eu et souhaité des rapports courtois, d'égal à égal avec notre voisine. Chaque dossier est traité avec la même rigueur, le même sérieux et un souci d'équité qui doit caractériser de tels échanges, et la relation entretenue avec notre voisine n'est aucunement prise en compte dans notre désir de s'affirmer dans une identité propre.

3- Les changements d'adresse et Postes Canada

Bien des inquiétudes ont circulé quant aux changements d'adresse que les citoyens-citoyennes devront faire. Toutefois, lorsqu'une municipalité effectue un changement de nom en vertu des dispositions de la Loi, Postes Canada nous a confirmé ce qui suit :

- Postes Canada reconnaîtra le nouveau nom dans tous les systèmes d'adresses suite à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et accompagnée d'une résolution de la municipalité lui faisant cette demande.
- Plusieurs ministères fédéraux et provinciaux, compagnies, et organismes sont abonnés aux données mensuelles d'adressage chez Postes Canada et effectueront le changement de façon automatisée (Bell, Télébec, Hydro, Telus, SAAQ, RAMQ, etc...).
- De plus, Postes Canada livrera le courrier durant une période de douze mois (sans frais), même si l'ancienne adresse est indiquée sur les lettres et colis. Le tout afin de permettre une transition pour les citoyens et les grands usagers postaux.
- Finalement, Postes Canada mettra à la disposition des citoyens-citoyennes des cartes gratuites de changement d'adresse (port payé).

Ainsi donc, les démarches à faire et les frais reliés à de tels changements sont radicalement diminués en raison de l'intervention de Postes Canada. De plus, votre municipalité pourra vous guider dans vos démarches pour ceux et celles qui auront besoin de support.

4- Les coûts occasionnés à la municipalité pour effectuer les changements

Contrairement aux chiffres qui pourraient avoir circulé ces dernières semaines, nous prévoyons que le changement de nom occasionnera à la municipalité des coûts maximaux de 15 000 \$.

En terminant, notre conseil municipal tient à réitérer sa volonté d'affirmer son identité par son changement de nom pour celui de «**MUNICIPALITÉ DE BELLERIVE**». Nous sommes profondément convaincus, et nous vous réitérons que l'affirmation de notre identité est trop sérieuse pour n'être qu'une réaction contre quelque chose ou quelqu'un, mais qu'elle traduit plutôt une volonté réelle et sincère de se créer et de s'affirmer pour ainsi renforcer notre fierté à tous de vivre dans un si bel environnement et d'être reconnu dans notre entièreté.


André Gosselin, Maire
au nom du conseil municipal

2016-12-05



Tournée de CATTARA

Depuis le retour des élèves dans les écoles secondaires et le début des classes Le Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches (CATTARA) y est présente afin de sensibiliser les jeunes travailleurs à la santé et sécurité et au monde du travail. Nous avons des ateliers et des projets prévus pour les polyvalentes de Thetford Mines, de Disraeli et de Black Lake ainsi qu'au High School jusqu'à la fin de l'année scolaire.

À nouveau cette année, CATTARA sera présent dans les médias de la région. Karine renouvelle

sa collaboration avec la radio Passion Rock 105,5. De plus, les employées tiendront régulièrement des chroniques à l'émission «Le touche à tout» présentée à la TVCRA.

CATTARA a eu l'occasion de visiter le site KB3. Nous espérons que ce projet patrimonial permettra à toute la population de constater les conditions de travail, le dévouement et la fierté qu'ont démontrés les travailleurs des mines de Thetford Mines en contribuant à l'essor de cette ville au prix de leur santé.

Source : Nancy Laliberté ■



Ateliers thématiques

Découvrir les métiers

Le «Carrefour jeunesse-emploi» de Frontenac a organisé sa troisième journée thématique sur la découverte des métiers, vendredi le 23 septembre 2016. Cette fois, ce sont les métiers soudage-montage et la profession de machiniste qui étaient à l'honneur.

Trois invités sont venus parler des métiers : Serge Lessard, professeur de soudure au Tremplin, a parlé de son vécu et de ce qu'il apprend aux jeunes qui viennent à son cours; Jonathan Biscornette, soudeur chez CANATAL, est venu

enfin, Carmin Rodrigue, contremaitre chez CANATAL, nous a parlé du métier de machiniste et de ses responsabilités dans son poste actuel.

Les participants ont largement apprécié leur journée. Les journées thématiques ne s'arrêtent pas là : le 4 novembre prochain, les métiers de la santé et du bien-être des personnes en perte d'autonomie seront à l'honneur. Pour plus d'information : Valérie Giguère, agente de développement, 418 335-0802 poste 205.

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli veut changer de nom

Jean-Denis
GRIMARD

La Commission de toponymie vient de se montrer favorable à la proposition de changement de nom que la Municipalité de Paroisse de Disraeli lui a acheminée conformément à une résolution en ce sens adoptée en août dernier par le Conseil. Désormais, l'appellation de la corporation sera «Municipalité de Bellerive» si aucune opposition sérieuse ne vient contrecarrer l'intention des élus dans les prochaines semaines (voir le texte Mémo-Paroisse ainsi que l'Avis publiés dans nos pages).

Raisons

Le terme «Paroisse» portait à confusion entre autres avec la dénomination religieuse de Fabrique de la Paroisse Sainte-Luce de Disraeli. Quant à l'appellation «Disraeli», il est facile d'imaginer les malentendus possibles lorsqu'on pense au nom de sa voisine, la ville de Disraeli. Le secrétariat de la Paroisse de Disraeli évoque même des problèmes de correspondance vécus par les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ainsi que des imbroglios relativement à des subventions.

En définitive, «le changement de nom permettrait de renforcer l'identité propre de la municipalité» selon l'administration de la

Paroisse de Disraeli. «Souvent, on est oubliés ou dilués avec l'autre municipalité».

Par ailleurs, le fait que la municipalité compte plusieurs riverains de 2 plans d'eau (Aylmer et lac-de-l'Est ainsi que la rivière Saint-François a sans doute influencé la réflexion des décideurs dans leur démarche visant la modification du toponyme dédié en 1904.

Commentaires

«Ça fait deux ans qu'on en parle», précise le maire de la municipalité, M. André Gosselin. «Je pense qu'on est rendu là: ça ne nuit pas à personne! Avec le nouveau nom, ça va clarifier la situation entre la Ville et la Paroisse». Le maire signale au passage que ce changement d'appellation n'affectera pas les relations entre les deux municipalités. «On veut que ça marche».

Certaines conséquences mineures peuvent découler de cette opération telle la possibilité d'un changement de code postal ou d'adresse civique pour les citoyens de la municipalité de Bellerive. Et l'hôtel de ville de la municipalité sise sur la route 112 fait peau neuve avec une nouvelle façade présageant l'ère nouvelle. ■

Détresse psychologique

UPA POUVOIR NOURRIR

L'UPA veut

Source : UPA ■



Mémo-Paroisse Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Dates importantes à retenir :

1er juin 2016 (1er mercredi du mois) :

Séance ordinaire du conseil à 20h

1er juin 2016 (mercredi) : Cueillette des objets lourds (N.B. : une seule journée par année)

8 juin 2016 (mercredi) : Échéance du

2^e VERSEMENT des taxes municipales

24 juin 2015 (mercredi) :

Bureau FERMÉ (congé de la Fête nationale)

30 juin 2016 (jeudi) :

Bureau FERMÉ (congé de la Fête du Canada)

Calendrier municipal 2016 - erratum :

À la page du mois de JUIN 2016, on devrait voir dans la case du 30 juin : Bureau fermé pour le congé de la Fête du Canada. Merci de noter cette correction.

Abris d'hiver pour automobiles

N'oubliez pas que la date limite pour enlever les abris d'hiver pour automobiles est le 15 mai. Vous devez démonter la toile de même que l'ossature métallique. Merci de respecter notre environnement visuel! Prière de respecter la date butoir afin d'éviter de recevoir un avis d'infraction.

Permis de brûlage à obtenir - Feu à ciel ouvert

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs résidents en profitent pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes ou encore des matériaux.

N'oubliez pas... avant d'allumer, vous devez obtenir un permis de brûlage car une amende pourrait vous être imposée. Pour vous le procurer, veuillez communiquer avec l'inspecteur en environnement, M. Daniel Fournier, au 418-449-5329

Cueillette des ordures - hebdomadaire :

Prenez note que depuis la fin du mois d'avril 2016,

et durant toute la saison estivale, la cueillette des ordures des résidences permanentes et saisonnières s'effectuera toutes les semaines. Surveillez l'horaire dans votre calendrier municipal.

Cueillette des objets lourds (gros déchets) :

PRENEZ NOTE qu'il n'y aura qu'une seule journée de collecte des objets lourds au cours de l'année 2016, soit le **MERCREDI 1er JUIN 2016**. Informez-vous à nos bureaux pour savoir ce dont vous pouvez disposer lors de cette cueillette. **NOTEZ QU'AUCUN PNEU** ne sera ramassé lors de cette collecte.

À des fins de salubrité et d'esthétique, nous vous demandons de ne pas mettre vos gros objets en bordure du chemin plus d'une semaine à l'avance, et au plus tard la veille de la collecte, puisqu'elle pourrait débuter très tôt le matin.

Changement de nom de la municipalité - Réflexion :

Depuis plusieurs mois déjà, les membres du conseil sont en réflexion en regard du nom de la Municipalité. Ils étudient la possibilité de changer le nom et le statut de la municipalité. Tout d'abord le mot « Paroisse » apporte souvent de la confusion avec la Fabrique. Nous recevons fréquemment des demandes qui s'adressent à la Fabrique (presbytère de la Paroisse Ste Luce de Disraeli). Finalement, le mot « Disraeli » apporte, lui-aussi, et encore plus souvent de la confusion avec la VILLE de Disraeli. Même les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ont parfois du mal à s'y retrouver. Tout ceci cause beaucoup d'erreurs et de confusion dans les correspondances, appels téléphoniques et même au niveau des programmes de subvention, pour ne nommer que cela. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

Pres d'une centaine de personnes ont parlé de créneaux porteurs en agroalimentaire.

teures Lyne Baril et Josée Vachon ont permis à la Fondation du Centre de réadaptation en déficience physique de Chaudière-Appalaches (CRDP-CA) de faire l'acquisition d'un module d'escalade pour les services en réadaptation physique offerts à Thetford Mines par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches.

Les enfants de la région ayant une déficience physique pourront désormais bénéficier d'un équipement ludique pour pratiquer différentes thérapies. La Fondation du CRDP-CA tient à féliciter Lyne Baril et Josée Vachon pour la réalisation du livre jeunesse Sunny le chien magique, dont l'histoire porte sur la valorisation et l'acceptation des différences, et à les remercier sincèrement pour leur contribution financière. Pour chaque

La Fondation du CRDP-CA tient également à remercier M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, pour sa contribution à l'acquisition de cet équipement. En effet, M. Lessard a fait l'achat de plusieurs exemplaires du livre qui ont été remis à des organismes pour enfants de la région.

Pour la Fondation, chaque dollar compte et favorise l'amélioration des services offerts en déficience du langage, auditive, visuelle et motrice de toute la clientèle en déficience physique, soit les enfants, les adultes et les aînés de la grande région de Chaudière-Appalaches.

Source : CISSS-CA ■



M. Michel Lapointe, président de la Fondation du CRDP-CA, Mme Nancy Roy, chef en réadaptation CISSS-CA, Mme Lyne Baril, auteure, et son fils Jean-Nicolas, Mme Josée Vachon, auteure, M. Marc-Alexandre Brousseau, maire de Thetford Mines, Mme Julie A. Martel, coordonnatrice en réadaptation, M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-



L'or de Coleraine

ouise
anger

Toutes nos félicitations aux jubilaires de 2016. Les gagnants aux jeux furent : M. Raymond Turgeon à la pétanque, au baseball-poche et aux sacs de sable; M. Robert Lamontagne au billard 8; M. Claude Carrier au shuffleboard. M. Jacques Perreault s'est mérité deux médailles

DÉPUTÉ | JUIN 2016

su agir devant l'ampleur des défis à relever et nous ment le Québec; le gouvernement a mis de l'ordre budgets équilibrés consécutifs. Nous nous sommes investir dans des secteurs qui nous tiennent à cœur : eau fiscal des entreprises et des particuliers. Le la fonction publique québécoise qui respectent la ante de partenariat historique avec les municipalités. mique et la croissance de l'emploi.

chaines années : mieux former, innover, tirer profit innovation, attirer et garder chez nous les meilleurs

gantic, se tenait les 3, 4 et 5 juin dernier la Fête de la jours, il est autorisé de pêcher sans permis et le s aide à la coordination et la promotion des activités ques organismes ont d'ailleurs pu bénéficier d'un re pour leurs activités.

Lac-Mégantic

antic a été déménagé dans l'édifice de la MRC du près plusieurs mois d'attente, le bureau du député résitez pas à venir

nes actions dans le rite à me suivre sur



Bolduc
Mégantic

ac, bureau 201
ébec) 688-1115
800-567-3523
assnat.qc.ca



Contrebande de tabac à Disraeli

Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC des Appalaches ont mené une opération en lien avec la contrebande de tabac, le 4 mai dernier.

Ils ont effectué une perquisition visant une résidence de Disraeli, en plus de procéder à l'inter-

policiers ont saisi 7 432 cigarettes de contrebande.

La Sûreté du Québec rappelle que toute information sur la contrebande de tabac peut être communiquée en tout temps et de façon confi-



Mémo-Paroisse Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Dates importantes à retenir :

- **24 juin 2016** (vendredi) : Bureau fermé (congé de la Fête nationale du Québec)
- **30 juin 2016** (jeudi) : Bureau fermé (congé avancé de la Fête du Canada)
- **6 juillet 2016** (1er mercredi du mois) : Séance ordinaire du conseil à 20h
- **Du 25 juillet au 7 août 2016** : BUREAU municipal FERMÉ (vacances estivales)
- **15 août 2016** (3e lundi du mois) : Séance ordinaire du conseil à 20h

Calendrier municipal 2016 - erratum :

À la page du mois de JUIN 2016, on devrait voir dans la case du 30 juin : Bureau fermé pour le congé de la Fête du Canada. Merci de noter cette correction !

Changement de nom de la municipalité - réflexion :

Depuis plusieurs mois déjà, les membres du conseil sont en réflexion en regard du nom de la Municipalité. Ils étudient la possibilité de changer le nom et le statut de la municipalité. Tout d'abord le mot « Paroisse » apporte souvent de la confusion avec la Fabrique. Nous recevons fréquemment des demandes qui s'adressent à la Fabrique (presbytère de la Paroisse Ste-Luce de Disraeli). Finalement, le mot « Disraeli » apporte, lui aussi, et encore plus souvent de la confusion avec la VILLE de Disraeli. Même les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ont parfois du mal à s'y retrouver. Tout ceci cause beaucoup d'erreurs et de confusion dans les correspondances, appels téléphoniques, et même au niveau des programmes

de subvention, pour ne nommer que cela. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

Le saviez-vous...???

- Un permis est requis pour l'installation d'une piscine. Contacter M. Daniel Fournier, inspecteur municipal au 418-449-5329
- Dans la rive (bande riveraine minimale de 10 mètres) de tout-lac ou cours d'eau, sont en principe interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux. Avant d'entreprendre des travaux, vérifiez avec l'inspecteur municipal, M. Daniel Fournier, au 418 449 5329
- Feu en plein air : Vous devez obtenir un permis auprès de l'inspecteur municipal, sauf s'il s'agit d'un feu de bois effectué dans un foyer spécialement conçu à cet effet et qu'il n'existe aucun avis d'interdiction émis à des fins de sécurité, soit par le gouvernement du Québec ou ses mandataires, soit par la municipalité elle-même.

Changement à signaler :

(Séance ordinaire du conseil - Août 2016)
Veuillez prendre note que, compte tenu de la période de vacances estivales du bureau municipal, la séance ordinaire du conseil qui devait se tenir le mercredi 5 août a été reportée au LUNDI 15 août 2016 à 20h. CONSULTEZ VOTRE CALENDRIER MUNICIPAL

PROFITEZ BIEN DE VOTRE ÉTÉ ET QUE LA PRUDENCE SOIT AU RENDEZ-VOUS !!

GROUPE QUE JE REPRÉSENTE

VIVACO FCB

27-02-2017

Santo Srenia

François Sifontaine

Jocelyn Rey

Yves Luchance

Dom Lehoucq

Anick Paquette

Lehoucq

Real Trade

Alain Bouchard

Denis Lognon

Fernand Fortier

Sylvain Gagnon

Michel Turcotte

Carol Plante

--- ROY ---

Eludo	&	Germaino	Broton	-	1
1- Richard	8- 7-1972	Franco	Grégoire	Disraeli	
- - -					
Alexandro.	3-10-1916	Rose Dolima	Lapiorro	St.Sébastien	1
1- Jno.D'Arc	23- 8-1941	Henri	Allaire	St.Sébastien	
Yvette	23- 8-1941	Horculo	Lapointe	St.Sébastien	
Clément	9- 7-1949	Dolorès	Locourt	Spring Hill	
Benoit	8- 7-1950	Patricia	Gilbert	Spring Hill	
- - -					
Amédéo	22- 6-1915	Méléda	Protoau	St.Sébastien	1
1- Jno.D'Arc	29- 5-1940	Armand	Labrocquo	Lambton	
Lauretta	10- 6-1944	Roméo	Roy	Lambton	

--- ROYER ---

Piorro	18- 9-1866	Délina	Labrocquo	St.Lazaro	1
Mario	30- 1-1872	Josoph	Dion	Armagh	
1- Joséphino	18- 5-1886	Octavo	Girard	Disraeli	
Olivino	9- 4-1888	Joan	Côté	Disraeli	
" " "	10- 4-1920	Alfred	Daniol	Disraeli	
" " "	18- 1-1937	Charles	Laflamme	Disraeli	
" " "	20- 9-1947	Octavo	Gagnon	Disraeli	
Arthémiso	24- 8-1896	Piorro	Ouellet	Disraeli	
David	18- 1-1897	Octavio	Matteau	Disraeli	
Délina	18- 1-1897	Cyryllas	Matteau	Disraeli	
Mario	19- 4-1904	Georgos	Gagnon	Disraeli	
Piorro	15-11-1904	Zénaïde	Fortin	Disraeli	2
Amanda	21-11-1905	Alfred	Gagnon	Disraeli	
Aurora	23- 4-1917	Eva	Gagnon	Disraeli	3
2- Léona	17- 6-1925	Edgar	Lapointe	Disraeli	
Zénaïde	28- 5-1931	Amédéo	Houdo	Disraeli	
Mérida	3- 7-1935	Oscar	Gagné(Bollav.)	Disraeli	
Josoph	21- 8-1948	Lucienno	Bélivoau	Disraeli	4
Léda	21- 8-1948	Sylvio	Fortin	Disraeli	
Mario-Ango	2- 7-1949	Fornand	Bélivoau	Disraeli	
Eugèno ?		Simono	Breton	(St.Evaristo)	5
Horvé					
Madoloine					
Léopold					
Yvette					
3- Elzéar	26-12-1942	Bernadotte	Boaudoin	Sto.Praxède	6
Rita	26-12-1942	Donat	Lemay	Disraeli	
Léopold	9- 6-1945	Lucillo	Bornior	Ham Sud	7
Lionel	9- 6-1945	Juliette	Doslogos	S.Martyrs	8
Jno.D'Arc	5- 9-1953	Henri-Ls.	Leroux	Disraeli	
Cécilo,					
Claude					
Janello	18- 8-1956	Marguerite	Côté	Vimy Ridge	
4- Joan Piorro	1- 7-1972	Gisèle	Croteau	Disraeli	
Francine	2- 9-1972	Jn.-Claude	Dupuis	Disraeli	

--- ROYER --- (suite)

5-	Nicolo	23- 9-1972	François	Blais	Disraeli
	Ginetto	25- 8-1973	Lauront	Marcoux	Disraeli
1-	Paul-Eugène	28- 8-1976	Mariène	Caron	Coleraine
	Jacinthe				
	Richard				
6-	Joan-Guy	15- 7-1967	Honriotto	Roy	Sto. Praxède
2-	Piorrotte	10- 8-1968	Claudo	Martol	Disraeli
	Mariotto	30- 6-1973	Marc	Champoux	Disraeli
	Gaétan				
	Donis	27- 7-1974	Franco	Brouard	Disraeli
	Luc				
	Alain				
7-	Hélène	? 12- 7-1969	Gillos	Bollogardo	& (Ham Sud)
8-	Richard	4- 8-1973	Mario-Paulo	Proulx	Rock Forest

3-
 Louis vouf do Lydia Audot
 " " 4- 6-1900 Octavio Mattoau, Vvo. Disraeli

1- Joseph 8- 5-1883 Carolino Chabot St. Bernard
 1- Gaudias 10- 8-1908 Laura Martineau Disraeli

1- Lazaro 26- 9-1865 Angèle Coulombo St. Romain
 1- Délima 25- 4-1892 Didace Couturo St. Romain
 1- Anna 24- 1-1893 Josaphat Roussou St. Romain
 Octavio 8-11-1897 Napoléon Collotte St. Romain

1- William & Orasio Boaulac -
 1- Lauronco 14- 7-1913 Goorgos Paront St. Jacques
 Aloxis 28- 8-1916 Diana Houdo St. Julien
 Blanco-Armoza 4-7-1922 Goorgos Gronior St. Jacques

--- RUEL ---

1- Hubert 24- 2-1873 Elisa Blais Ham Nord
 Emilio 12- 1-1874 Barthélemi Toupin Ham Nord
 1- Thénéiso 10- 7-1900 Cyrillo Fortier Disraeli

1- Frédéric vouf do Olivine Gagné Disraeli
 " " " 28- 8-1911 Alico Savoio
 1- Fernando
 Fernand
 etc, etc.

Descendance de Pierre Royer et Délima Labrecque

	marriage	conjoint	famille	naissance	décès	âge décès	décès conjoint	âge décès
David	18-janv-1897	Octavie Matteau		11 avr. 1869	02/Jan/1900	30 ans		
Joséphine	18-mai-1886	Octave Girard	no 1	26 mars 1871	05/Jan/1944	72 ans 10 m	07/Jun/1935	
Olivine	09-avr-1888	Jean Côté	no 2	1873	27/Nov/1948	75 ans	03/Feb/1904	37 ans
"	10/Apr/1920	Alfred Daniel					28/Mar/1932	71 ans
"	18/Jan/1937	Charles Laflamme					02/Mar/1947	84 ans
"	20/Sep/1947	Octave Gagnon					02/May/1964	75 ans
Arthémise	24-août-1896	Pierre Ouellette	no 3	28 janv 1876	27/Feb/1918	42 ans 1 m		
Pierre	15/Nov/1904	Zénaïde Fortin	no 4	16 août 1878	22/Aug/1970	92 ans 6 jrs	29/Mar/1949	62 ans
Délima	18-janv-1897	Cyrrilas Matteau	no 5	19 fév 1881	09/Dec/1965	84 ans 9 m	26/Jul/1955	80 ans 8 m
Marie	19/Apr/1904	Georges Gagnon	no 6	15 janv 1884	19/Jan/1965	81 ans 4 jrs	06/Aug/1951	70 ans 3 m
Amanda	21/Nov/1905	Alfred Gagnon	no 7	12 mai 1887	02/Feb/1968	80 ans 8 m	04/Jun/1969	85 ans 2m
Joseph				11 sept 1890	25/Jul/1907	17 ans		
Aurore	23/Apr/1917	Éva Gagnon	no 8	17 fév 1893	03/Feb/1985	91 ans 11 m	02/Nov/1991	89 ans
Famille no 1 Joséphine Royer et Octave Girard								
Joseph	14/Jun/1909	Angéline Nadeau	no 9	18 jan 1888	07/Nov/1944	56 ans 10 m		
Octave	30/Apr/1919	M.-Louise Lemleux	no 10	10 nov 1889				
Adélard	20/Jun/1913	Amanda Roy	no 11		02/Aug/1960	68 ans 9 m		
Joséphine	14/Jun/1909	Arthur Rancourt	no 12	14 mai 1894	21/Oct/1973	79 ans 5 m		
Rosana	07/Feb/1910	Trefflé Blodeau	no 13	30 mai 1895				
Éva	09/Sep/1912	François Labrie	no 14	23 sept 1897				
Wilfrid	07/Sep/1921	Fernande Gagnon		13 août 1899	18/Oct/1975	76 ans 2 m		
Charles				10/May/1901	17/Oct/1901	6 mois		
Omer				12/Nov/1902	14/Jul/1903	8 mois		
Léone	05/Jul/1921	Éphémus Gilbert		24/May/1904				
Irène	21/Nov/1928	Albert Carrette	no 15	22/Oct/1905	27/Feb/1990	84 ans 3 m		
M.-Blanche				06/Apr/1907	06/Aug/1907	4 mois		
Antoinette				06/Aug/1908	17/Oct/1918	10 ans		
Lucienne	24/Jul/1929	Rolland Nadeau	no 16	31/Jul/1910				
Ernest	01/Oct/1938	Rose Laflamme	no 17	31/Jul/1912	21/Oct/1987	75 ans	21/Oct/1987	75 ans
Léopold				18/Aug/1914	11/Sep/1914	3 sem.		

MES
ARRIÈRES
GRAND-
PARENT
PATERNEL
MATERNEL

Powered by

WPS Office

Descendance de Pierre Royer et Délina Labrecque								
	marriage	conjoint	famille	naissance	décès	âge décès	décès conjoint	âge décès
Famille no 2 Olévine Royer et Jean Côté								
Joseph	01/Mar/1923	Antoinette Roy	no 18		24/Jul/1975	84 ans 6 m		
Joséphine	24/Oct/1910	Joseph Blais	no 19	23 avr. 1893	24/Jan/1973	79 ans 9 m	17/Aug/1951	63 ans 5 m
Anna	15/Feb/1915	Émile Lapierre	no 20	21 juil. 1895	14/Feb/1928	32 ans	03/Mar/1964	72 ans
Maria	17/Nov/1920	Joseph Grenier	no 21	4 juin 1898	19/Mar/1969	70 ans 9 m	08/Nov/1970	78 ans 10 m
Pierre				08/Nov/1900	29/Nov/1900	22 jrs		
Yvonne	23/Apr/1917	Louis Gagnon	no 22	10/Nov/1901			16/Sep/1942	45 ans 8 m
"	09/Sep/1950	Alfred Jean						
Georges	07/Jan/1925	Irène Payeur	no 23	18/Sep/1904				
Famille no 3 Arthémise Royer et Pierre Ouellette								
Joseph	09/Oct/1916	Albertine Jolin					10/Oct/1918	18 ans
"	10/May/1920	Marie-Ange Dumas						
Pierre				9 déc 1898	23/Oct/1919	20 ans 10 m		
Achille				12/Apr/1900	26/Apr/1900	15 jours		
Almé	14/Jun/1930	Germaine Clavet		11/May/1903				
M. Antoinette	14/Apr/1920	Joseph Daigle		08/Dec/1904	11/May/1923	18 ans 6 m		
Amanda	11/May/1938	Odilon Bolduc	no 24	13/Mar/1906	02/Aug/1993	87 ans	03/Jul/1994	92 ans 5 m
Adélina	12/Sep/1928	Joseph Fortier	no 25	12/Apr/1908	09/Feb/1991	82 ans	04/Feb/1994	89 ans 4 m
Anna				12/Feb/1910	14/Jun/1911	1 an 3 m		
Arthur				08/Mar/1913	20/Jan/1914	10 m		
William (Welly)				15/May/1911	17/Oct/1918	7 ans		

MES
GRAND-
PARENTS
PATERNEL

Descendance de Pierre Royer et Délina Labrecque								
	marriage	conjoint	famille	naissance	décès	âge décès	décès conjoint	âge décès
Famille no 4 Pierre Royer et Zénaïde Fortin								
Léona	17/Jun/1925	Edgar Lapointe	no 26	03/Oct/1905	20/Jan/1950	44 ans 3 m		
Zénaïde	28/May/1931	Amédée Houde	no 27	28/Mar/1907	30/Oct/1992	85 ans	07/Jan/1991	85 ans
Vinelda				21/Jun/1908	25/Aug/1910	3 ans		
Mérlida	03/Jul/1935	Oscar Bellavance	no 28	18/May/1910	22/Aug/1977	67 ans 3 m	20/Nov/1998	88 ans 8 m
Joseph	21/Aug/1948	Lucienne Béliveau	no 29	27/Dec/1911	03/Jun/2002	90 ans 8 m		
Yvette				05/Aug/1915				
Léda	21/Aug/1948	Sylvio Fortin	no 30	30/Jan/1918	08/Oct/1993	75 ans	03/Jul/1979	62 ans 10 m
Marie-Ange	02/Jul/1949	Fernand Béliveau	no 31	17/Jul/1920	13/Apr/2016	95 ans	24/Oct/2012	87 ans
Eugène		Simone Breton	no 32	27/Nov/1922	05/Nov/2010	87 ans 11 m		
Hervé		Béatrice Croteau		08/Mar/1925				
Madeleine		Léo Morency		29/Mar/1927	01/Sep/2016	89 ans		
Léopold		Réjeanne Lefebvre		08/Feb/1929				
Famille no 5 Délina Royer et Cyrillus Matteau								
Joseph	16/Jul/1919	Amanda Côté	no 33	6 mai 1898	20/Oct/1984	86 ans 5 m	31/Jan/2003	101 ans
David	04/Oct/1941	Zérlida Plante	no 34	24/Jan/1900	25/Nov/1985	85 ans 10 m	05/Oct/1971	63 ans 10 m
"	23/Feb/1974	Marie-Ange Jacques						
Yvonne	17/Feb/1920	Albert Mercier	no 35	09/May/1902	28/Apr/1982	79 ans 11 m	21/Jan/1951	57 ans 4 m
"	15/Oct/1951	Joseph Paquet						
Léonidas	28/Nov/1928	Claudia Couture	no 36	12/Jan/1904	16/Nov/1953	49 ans		
Léona	06/Nov/1923	Ernest Rousseau	no 37	10/May/1906			en 1970	69 ans
M.-Lucienne				27/Oct/1908	31/Oct/1908	4 jrs		
Amanda	14/Apr/1926	Édouard Durand	no 38	08/Sep/1909				
"	?	Jean-Thomas Drouin						
Rose-Éva	04/Mar/1935	Paul Jacques	no 39	27/Jun/1911	25/Apr/1987	75 ans	08/Jan/2014	81 ans 8 m
Alphonse	22/Feb/1941	Gratia Lapierre	no 40	01/Jan/1914	03/Feb/1999	85 ans 1 m	30/Apr/1994	70 ans 5 m
Lionel	15/May/1943	Yvette Blais	no 41	19/Oct/1917	11/Jul/2002	84 ans 8 m	20/Jan/1952	36 ans 5 m
Antonio	29/Oct/1948	Marguerite Houde	no 42	09/Jun/1921	03/Sep/1978	57 ans 2 m		
Aldiana				29/Nov/1915	08/Sep/1916	9 m		
Wilfrid				29/Nov/1915	28/Aug/1916	9 m		

MES
GRAND-
PARENTS
MATERNEL

Descendance de Pierre Royer et Délina Labrecque								
	marlage	conjoint	famille	naissance	décès	âge décès	décès conjoint	âge décès
Famille no 24 Amanda Ouellette et Odilon Bolduc								
Dolorès	06/Aug/1960	Lionel Houde					15/Jan/1992	57 ans
Gaétane	01/Jul/1961	Aimé Létourneau						
Jacqueline	28/Dec/1963	Ferdinand St-Cyr						
Jean-Marie		Anne-Marie Bolduc						
Suzanne	27/Jul/1968	Florent Matteau		25/Apr/1947				
Diane	17/Jun/1972	Gaston Marcoux		08/Feb/1951				
Famille no 25 Adéline Ouellette et Joseph Fortier								
M.-Thérèse				21/Aug/1929	13/Apr/1930	7 m		
Raymond	28-8-1954	M.-Marthe Bolduc		07/Dec/1930	08/Jun/1994	63 ans 6 m		
Aimé	15-7-1961	Agathe Richard		22/Jan/1932				
Jeannine	19-6-1954	Benoit Lecours		28/Mar/1933				
Adéiard				19/Apr/1934	13/Dec/1946	12 ans 6 m		
Madeleine	28-5-1955	André Valiquette		29/Jul/1935				
Benoit	28-8-1965	Gisèle Brière		25/Oct/1936				
Gertrude	19-9-1959	Gérard Bolduc		10/Feb/1938				
Denis	4-8-1961	Monique Lauzon		09/Oct/1939				
Lucie	28-9-1962	Marcel Gauthier		22/Dec/1940				
Renald	14-8-1965	Nicole Doré		23/Nov/1942				
Céline	3-8-1963	J.-Claude Gauthier		25/Aug/1944				
Fernande	27-7-1968	Ghislain Gagnon		06/Sep/1946				
Fernand	30-5-1970	Lisette Matteau		14/Feb/1948				
Micheline	26-8-1972	Clément Leblanc		18/May/1950				
Famille no 26 Léona Royer et Edgar Lapointe								
Laurent	27/Feb/1954	Cécile Dussault		20/Mar/1926				
Venise	11/Oct/1947	Robert Brouard		17/May/1927			19/Jun/2012	85 ans
Normand				23/Sep/1929	02/Jan/1969	39 ans 3 m		
Gérard				11/Oct/1931				
Géralda		Robert Bourque		12/Sep/1934				
Florent	10/Aug/1957	Thérèse Grenier		10/Sep/1936				
Rose-Ange				13/Oct/1938	17/Nov/2014	76 ans		
Constance				30/Dec/1940	26/Jan/1942	1 an		
Lisette				30/Jan/1943				
Suzanne	29/May/1967	André Isabel		06/Jan/1946				

MES PARENTS

Descendance de Pierre Royer et Délina Labrecque								
	marriage	conjoint	famille	naissance	décès	âge décès	décès conjoint	âge décès
Famille no 39 Rose-Éva Matteau et Paul Jacques								
Bertrand	15/Aug/1959	Rita Lapointe		18/Nov/1935				
Marie-Ange	24/Nov/1956	Donat Leblanc		03/Mar/1939				
Monique	26/Dec/1956	G.-Raymond Savard		30/Aug/1941				
Émile	02/Mar/1957	Rachel Gouin		20/Feb/1937	24/Mar/2002	65 ans 1 m		
Adrien				10/Jan/1943	07/Jun/2014	70 ans		
Lucien				22/Mar/1944				
Rolande				21/May/1945	27/May/1945	6 jrs		
André Ernest				06/Aug/1947				
Rose-Anna				28/Mar/1949	02/Apr/1949	6 jrs		
Denis Gilles				27/Oct/1953				
Famille no 40 Alphonse Matteau et Gratia Lapierre								
Yvon				10/Sep/1943				
Micheline	09/May/1964	Normand Leblanc		18/Jul/1945	23/Dec/2009	64 ans		
Florent	27/Jul/1968	Suzanne Bolduc		29/Aug/1946	04/Mar/2011	64 ans		
Françoise	01/Jun/1968	Jean-Claude Grenier		28/Aug/1948				
Diane	30/May/1970	Réal Bédard		07/May/1950				
Lisette	30/May/1970	Fernand Fortier		29/Feb/1952				
Carol		Gisèle Lemay		28/Feb/1954				
Nicole	05/Jun/1976	Noël Cadorette		03/Nov/1955				
Clémence	08/Jul/1978	J.-Louis Charrette		30/Mar/1957				
Yves	10/May/1980	Sylvie Goyette		02/Sep/1958				
Sylvie	16/Aug/1986	Jacques Vaillancourt		17/Dec/1963				
Famille no 41 Lionel Matteau et Yvette Blais								
Adrien		Nicole Boutin		26/May/1945				
Réal	12/Aug/1972	Thérèse Lemay		07/May/1946				
Gaston	20/Oct/1984	Marie-Line Labbé		29/Jun/1947	14/Jun/2003	56 ans	30/Jan/2016	59 ans
Jacqueline				30/Oct/1950	21/Aug/1989	38 ans 10 m		

MES
PARENTS

21 FEV. 2017

DU QUÉBEC

Mirabel le 20 février 2017

Bonjour

Je veux porter votre attention sur le différend qui oppose les citoyens (nes) de la municipalité paroissiale de Mirabel sur le changement de nom "Bellivue". Les raisons de ce changement ont été publiées depuis le mois de mai 2016, la population informée au fur et à mesure du cheminement et du déroulement du dossier dans le journal le "Gantonnier". Tout était clair et bien expliqué dans le mémo-paroissiale.

Une pétition a circulé au mois d'octobre apurant les gens sur les intentions du maire Gosselin et ses conseillers pour le changement de nom de la paroisse.

M. André Larocq est venue me solliciter à signer la pétition contre ce changement. Sa manière de procéder était solennelle car il disait que ça nous coûterait cher pour tout faire ce changement et beaucoup d'appels pour les adresses gouvernementales. Ayant refusé et démolissant ses propos, il continua à insister. Il est parti bredouille. Je n'aime pas être manipulée.

Je trouve que c'est une tempête dans un verre d'eau. Je visait à l'avantage de la paroisse de changer de nom (moins d'erreurs dans le courrier, courriels, appels ...)

ET aussi, pourquoi attendre 5 mois avant de réagir, leurs ^{raisons} sont-elles valables?
(Sentimentales, appartenances)

Qui est le fondateur de Disraïli ?

Benjamin Disraïli ou les premiers colons
venant de France, cultivent la terre telle que
les Champs, Bellarance, Roger etc.

Il fait bon vivre dans notre belle campagne
claire peu élevée, tous les services nécessaires
et adéquats. Alors pourquoi ne pas continuer
à nous appeler par le nom de "Bellarance" et d'a-
voir notre propre identité.

Georgette Gagnier

« De : Marius Cadorette

Envoyé : 16 février 2017 10:16

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Dossier: changement de nom de la MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

Attention Madame Sandra Bilodeau.

Bonjour Madame,

Étant impossible pour nous d'être présents à l'audience publique concernant le sujet mentionné en rubrique, nous voulons faire reconnaître par le présent courriel nos droits d'opinion et notre décision.

Après avoir lu et entendu maintes opinions, mon épouse et moi s'opposons totalement au changement de nom de la municipalité de la paroisse de Disraeli.

En conclusion, nous votons contre cette démarche déjà amorcée.

Cordialement,

Gervaise & Marius Cadorette »

Disraeli, 18 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine (Québec) G1R 4J3



Bonjour.

Moi, J Benoit Daigle, résident de la paroisse de Disraeli depuis plusieurs années, par ce courrier, je souhaite vous informer que, même si j'ai signé la pétition, parce que mal informer à ce moment là, aujourd'hui, j'appuie à 100% le conseil de la paroisse dans le dossier du changement de nom.

Ayant moi-même été conseiller de la paroisse de Disraeli pendant plusieurs années, le conseil municipal de la paroisse de Disraeli a toujours travaillé fort pour prendre les meilleurs décisions pour ces contribuables afin qu'ils puissent profiter d'un compte de taxe des plus bas de toutes les municipalités environnante.

Pour ces raisons, j'appuie bien fort le conseil dans leur démarche pour le changement de nom, pour celui de municipalité de Bellerive, et j'espère fortement que le projet va se concrétisé très prochainement pour l'identité de la municipalité, éviter les confusions pour que tous les membre du conseil continuent d'offrir aux citoyens un taux de taxe des plus bas.

Bien à vous.

A handwritten signature in cursive script that reads "J Benoit Daigle".

J Benoit Daigle

COMMISSION MUNICIPALE

16 FEV. 2017

DU QUÉBEC

Date 2017-2-10.

Nous ne sommes pas intéressés de changer le nom de notre Paroisse de Visraïli. Parce que le maire André Hesselin et le conseil municipal a soif de vengeance contre la ville de Visraïli.

Nous avons ce nom depuis plus de cent ans. Je ne pense pas à ma connaissance qu'il a eu des conflits entre les villes.

Pourquoi aujourd'hui ça ne fonctionne plus parce que le maire et le conseil municipal l'ont décidé pour toute la population sans faire de référendum.

Joelyne Blais

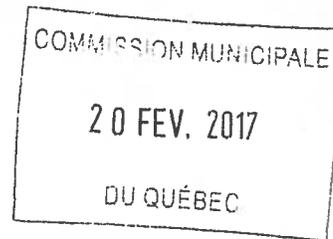
Jean Pierre Roy

Sonia Roy

Je vais me présenter à l'audience
mardi 28 février 2017.

9.30 heure

23 février 2017



A qui de droit

Monsieur ou Madame

Je suis d'accord pour changer le nom
de la municipalité de la Paroisse de l'Assault,
pour le nom de Municipalité de Bellefleur.
Ceci pour garder notre identité, face aux
autres municipalités voisines, ayant
presque le même nom

Liliane Morau

COMMISSION MUNICIPALE

20 FEV. 2017

DU QUÉBEC

Commission municipale du Québec
À l'attention de Mme Sandra Bilodeau

17 Février 2017

Bonjour,

Je vous écris dans le but de vous faire part de mon accord avec le changement de nom de la paroisse de Disraeli pour la municipalité de Bellerive. De nombreuses raisons sont de mises. Laissez moi vous en expliquez quelques unes; pour se démaquer de la ville de Disraeli qui, trop souvent, est confondu à la paroisse et vice-versa. De plus, plusieurs personnes pensent que Disraeli ville et paroisse sont une seule municipalité. Sans compter, le nombre de fois que les gens nous cherchent ou ont de la difficulté à nous trouver. En s'appelant municipalité de Bellerive nous aurions notre propre identité!

Avec mes salutations

Linda Fortier.

Linda Fortier

« De : Sylvain Daigle

Envoyé : 16 février 2017 22:02

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM: Municipalité Paroisse de Disraeli

Disraeli, le 16 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine (Québec) G1R 4J3

A qui de droit.

Bonjour.

Moi, Linda Jean, je suis la conjointe de Sylvain Daigle, et je demeure également dans la municipalité de la paroisse de Disraeli, par ce courriel, je désire vous faire part que moi aussi, j'avais signé une pétition, par la véhiculation de mauvaises informations à ce moment là. après vérification des faits, information auprès des conseillers et informations publiées dans le journal local par le conseil de la paroisse, je me suis vite rendue compte que c'était une bonne décision de la part du conseil de la paroisse de Disraeli d'entreprendre des démarches pour le changement de nom pour municipalité de Bellerive. Pour ces raisons, je vous informe que je suis pleinement en accord avec le conseil de la paroisse de Disraeli pour le changement de nom pour municipalité de Bellerive, car cela représente bien notre identité avec tous les lacs qui se trouvent sur son territoire.

Merci de votre compréhension.

Linda Jean »

« **De :** Richard Bourret

Envoyé : 14 février 2017 11:33

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de changement de nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Bonjour,

Nous désirons vous faire part de notre opposition par rapport au changement de nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli.

Nous ne voyons aucun avantage à ce changement de nom ni pour la Municipalité ni pour les résidents. Nous n'y voyons que des inconvénients .

Ayant eu à déménager à de multiples reprises pour des raisons professionnels, nous avons été à même de constater les inconvénients majeurs reliés à un oubli dans la liste des avis de changement d'adresse à envoyer. Pour palier à ces inconvénients, nous utilisons depuis de nombreuses années notre adresse de Disraeli comme adresse permanente.

Les communications acheminées par la Municipalité décrit comme simple et bien supporté par les services postaux et gouvernementaux le processus de changement d'adresse. Notre expérience est tout autre : les amis, institutions bancaires, société financières, clients, assureurs, employeurs, etc. ne sont pas inclus dans un guichet unique pour les changements d'adresse.

Dans le suivi fait par le journal local sur ce dossier, on voit apparaître dans les articles certains justificatifs identifiés par le conseil de la municipal. De ces justifications nous avons retenu les points suivants :

- Mélange dans la livraison des colis et correspondances entre les envois acheminés à la Fabrique, à la Municipalité de la Paroisse et à la Ville;
- Perte de possibilité de subvention par suite de mauvaise identification par les fonctionnaires provinciaux administrant les différents programmes de subvention;
- Et finalement l'affirmation de notre appartenance au milieu limité par les «frontières» de la Municipalité de la Paroisse.

Au Québec, combien avons nous de Municipalités qui contienne le même patronyme dans on appellation? Combien de Notre-Dame, de Saint-Joachim, de Saint-André pour n'en citer que quelques unes. Pourtant aucune de ces Municipalités, à notre connaissance du moins, ne songe à imposer à ses résidents le pénible processus de changement d'adresse pour cette raison. Peut-être font ils affaire avec des fonctionnaires et livreurs plus sérieux qui prennent le temps de lire l'adresse complète sur les colis à livrer ou encore l'identification sur les documents officiels qu'ils ont à analyser? Toujours selon l'information transmise par la presse locale, il n'existe aucun exemple de perte de subvention dû à un tel imbroglio, ni d'incident notable de mélange dans la correspondance.

Fait à noter, il nous arrive de recevoir chez nous des correspondances destinées à d'autres : croyez nous, c'est dû à une erreur du livreur et non à une confusion dans le nom du destinataire.

Notre appartenance au milieu ne se limite pas à la désignation de la Municipalité. Nous avons adopté la région malgré la similitude de nom avec la voisine et nous n'avons aucune gêne ni honte à ce que les gens nous confonde comme habitant de la Ville ou de la Paroisse.

Pour conclure, nous ne croyons pas que le changement de nom d'une Municipalité, tout comme le nom d'une rue, devrait se faire sans raison majeure et inévitable par suite d'une fusion: l'exercice qui s'en suit est pénible pour les résidents et représente un coût pour toutes les entreprises qui ont à modifier leurs registres. Les raisons invoquées par le conseil Municipal ne nous apparaissent pas comme sérieuses.

Nous sommes disponibles pour intervenir lors de vos audiences. Le temps d'intervention ne prendra que quelques minutes, soit le temps de lire ce qui précède.

Salutations,

Louise Côté

Richard Bourret »

« De : Lucie Boucher

Envoyé : 22 février 2017 21:29

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Écrit pour la demande de changement de nom/municipalité de la Paroisse de Disraeli

Madame La secrétaire de la Commission, Céline Lahaie,

Étant co-proprétaire de la Clinique Vétérinaire du Lac Aylmer (2012) inc., située dans la municipalité de la Paroisse de Disraeli, je veux démontrer mon objection au changement de nom de la municipalité de la Paroisse de Disraeli pour le nom de Bellerive.

Dans notre entreprise, nous avons plusieurs fournisseurs au Québec, mais aussi en Ontario qui devront être contactés pour les modifications d'adresse. Notre adjointe administrative devra passer plusieurs heures au téléphone pour effectuer ses changements sans compter les retards dans le courrier.

De plus, nous devons modifier toutes les cartes d'affaire, les pads de prescription, les documents que nous remettons régulièrement à nos clients et autres enseignes portant le nom de Disraeli. Tout cela implique plusieurs heures de travail et des dépenses de plusieurs centaines voire même des milliers de dollars.

D'ailleurs, plusieurs clients auront de la difficulté à trouver nos coordonnées; par exemple, ils écriront sur Google: "clinique vétérinaire" et "Disraeli" au lieu de Bellerive. Une baisse de clientèle sera probablement notés au cours des prochaines années. Nous avons plusieurs nouveaux clients chaque année qui viennent de l'extérieur de la région et qui ne seront pas au courant de ces changements. Tous ces inconvénients seront bien présents, et nous ne serons sans doute pas dédommagés par la municipalité pour ces pertes.

Également, mon conjoint et moi sommes résidents permanents de la municipalité de la Paroisse de Disraeli depuis plusieurs années. Nous nous sommes toujours considérés comme des résidents de Disraeli. Si le changement de nom est réalisé, nous craignons que plusieurs personnes soient confuses, car la municipalité est située exclusivement en milieu rural autour de la ville de Disraeli. Les gens ne comprendront pas la logique de cette situation, qui prendra énormément de temps avant d'être assimilée et comprise par les gens de notre région et surtout ceux de l'extérieur. Pourquoi créer un tel problème?

Voilà assez de raisons logiques justifiant notre objection à ce projet illogique,
Bien à vous,

Lucie Boucher,
et mon conjoint, Yves Lachance »

« De : Lyne Gosselin

Envoyé : 23 février 2017 12:36

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de changement de nom de Municipalité aroisse de Disraeli

Bonjour, ce message est pour vous informer que je suis totalement en faveur du changement de nom de ma municipalité. Il est grandement temps que ma municipalité se fasse reconnaître comme une entité unique et se dissocie du nom de la ville de Disraeli. J'ai eu moi même quelques incon vénients dû au fait que les deux entités portent le même nom. Il existe une femme qui porte le même nom et même prénom que moi qui habite dans la ville de Disraeli et ça créé beaucoup de confusion chez mon dentiste ou ailleurs. Je suis consciente que certaines personnes ont fait circuler une pétition contre ce changement de nom en Octobre dernier, cependant ils étaient très mal informé et on raconté des fausseté sur le changement de nom pour avoir un maximum de signatures. Il y a même certaines signatures qui n'habitent même pas notre paroisse. Il accusent la municipalité d'avoir voulu cacher des choses alors que c'est totalement faux. Dans le journal communautaire ils en parlaient depuis le mois de mai. Les gens qui ont fait signer la pétition l'ont fait en octobre et ont pris leurs informations auprès de la municipalité en novembre et même décembre.. Après avoir fait signer les gens. Ils ont dit aux gens que ça coûterait 50 000 à la municipalité pour faire le changement de nom alors qu'un budget de 15000\$ est prévu. Ils ont fait régner un régime de terreur pour que les gens signent cette pétition. Je demeure convaincu que nous en serions pas là sils avaient fait signer la pétition alors que tout les gens auraient été informé de manière complète et sans influence négatives de ces dernière. Je tiens à ce que ma municipalité soit reconnu comme une entité en elle même et nom dans l'ombrage de la ville qui porte le même nom, c'est pourquoi j'appuie totalement le changement de nom de ma municipalité afin qu'elle soit enfin reconnu à son juste titre.

Merci

Lyne Gosselin »

Disraeli, 19 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R-4J3



Sujet : Changement de nom de la municipalité de Disraeli

Pour faire suite à l'audience publique concernant le changement de nom de la paroisse de Disraeli, je désire participer par cet écrit pour faire part de mon opinion.

Je me présente, Marc Bourgault, résident depuis plusieurs années de la municipalité de la paroisse de Disraeli, je donne mon accord au conseil municipal pour le changement de municipalité de Bellerive. Lorsque le changement de nom sera réalisé, il n'y aura plus de confusion avec la ville de Disraeli, plus de confusion avec paroisse Ste-Luce de Disraeli, et la fin de la confusion avec les ministères et organismes gouvernementaux lors de demande d'aide gouvernementaux et autres, ca va être notre propre identité, ca va nous différencier des municipalités voisines.

Pour l'inconvénient du changement d'adresse, on va retirer beaucoup d'avantages, pour les élus actuels et futurs puissent continuer à travailler fort pour que nous, citoyens puissent continuer à obtenir un taux de taxation des plus bas de la région.

C'était mon opinion.

A handwritten signature in cursive script that reads "Marc Bourgault". Below the signature is a horizontal line.

Marc Bourgault

« De : mcbouffard

Envoyé : 19 février 2017 20:37

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Changement de nom municipalité de la paroisse de disraeli

Bonjour, je suis grandement en faveur du changement de nom en celui de Bellerive. Ainsi notre municipalité sera enfin reconnue à sa juste valeur comme une des mieux gérée au Québec. Nos élus ont fait un excellent travail au cours des années et on n'en retire pas la vision , le mérite , la vitrine voulue pour notre belle municipalité. Un nom distinct , propre a nous , nous aidera à régler ce problème . Cela évitera toutes confusions avec la ville de Disraeli . Nous méritons un nom propre à nous , une identité reconnue .

Merci ,

Une citoyenne fière de son identité.

Marie-Claude Bouffard »

Le 15 février 2017

Madame Sandra Bilodeau
Commission municipale du Québec

Objet: Dossier # CMQ-66047

Madame la commissaire,

Mon intervention se veut un appui sans équivoque au projet de modification du nom de la municipalité de la Paroisse de Disraeli par celui de municipalité de Bellerive.

La dénomination de la municipalité "Bellerive" ne doit pas être interprétée comme une opposition à la Ville de Disraeli. Bien au contraire. Elle se veut un appui à la volonté de cette localité de relancer son économie en axant son développement sur l'aspect distinctif du milieu, la villégiature. D'ailleurs, le secteur Sud de la MRC des Appalaches travaille au développement de la villégiature comme moteur de relance et la municipalité de Bellerive s'inscrit en parfait accord avec ce processus d'action et de réflexion en cours.

Statistique Canada nous informe que le nombre de ferme est en constante diminution depuis les années 60. Alors qu'une personne sur quatre était reliée à l'agriculture, de nos jours, cette proportion est d'une personne sur 200. Inutile d'insister pour affirmer que la réalité économique et sociale a changé. A cet effet, il sera plus attrayant pour un nouveau-venu de s'établir à Bellerive plutôt qu'à la Paroisse de Disraeli du fait que Paroisse fait référence à l'aspect pastoral du milieu alors que Bellerive suggère la beauté des paysages, la qualité de vie du milieu et le dynamisme de ses citoyens et citoyennes.

Si une image vaut mille mots, celle de Bellerive est vraiment frappante. Cette nouvelle dénomination attire l'attention, suscite l'intérêt, incite à vivre sur ce territoire.

Si la majorité des emplois sur le territoire de la MRC des Appalaches se trouvent dans la Ville de Thetford Mines, les municipalités en périphéries peuvent trouver avantage dans l'établissement des familles dans des milieux résidentiels dynamiques. A cet effet, je pense qu'il est louable de vouloir maintenir et développer des services de proximité pour ces populations qui désireront bien vivre à Bellerive.

Il faut voir plus loin que son nez et avoir une vision. Ce changement de nom se veut un geste de revitalisation. Pour les prochaines générations, beaucoup de travail se fera à partir du domicile. De petites unités, de petites entreprises agiront comme incubateur. Ce qui donnera de la prestance, une nouvelle énergie, un nouveau souffle à la municipalité.

Voir Bellerive comme un milieu dynamique, entrepreneurial où les jeunes familles viennent y vivre et s'y divertir, voilà un objectif noble.

Quand un milieu stagne, il est voué à la dévitalisation. Hélas, il faut alors payer davantage pour des services qui s'éloignent de la population à desservir. Pour illustrer mon propos, prenez les postes à essence. Des municipalités qui avaient jusqu'à deux postes à essence n'en ont plus aucun aujourd'hui.

Je comprends que certaines personnes trouvent difficile d'abandonner le nom de Paroisse Disraeli pour des raisons émotionnelles. Fier de notre passé, fier du chemin parcouru, je regarde vers l'avenir. Alors, sans renier le passé, la raison l'emporte sur l'émotion.

L'histoire s'écrit à chaque jour et, aujourd'hui, nous avons l'occasion de mettre un terme à la confusion qui existe quant à l'utilisation du même dénominateur pour deux entités distinctes.

D'ailleurs, les exemples de confusion sont nombreux. Ainsi, le site internet de l'UPA Chaudière Appalaches donne le nom des personnes qui siègent sur le conseil d'administration. Or, le nom de M. Jacques Nadeau y apparaît comme résident de Disraeli. Est-il résident de la Ville ou de la Paroisse !?

Un autre exemple: Lorsqu'on feuillette le Plan de développement de la zone agricole publié par la MRC des Appalaches (PDZA), toutes les municipalités y sont bien décrites. Elles possèdent toutes une portion de territoire agricole. Pourtant, en cours de lecture, on découvre que les renseignements fournis prêtent à confusion à savoir, y désigne-t-on la Ville ou la Paroisse de Disraeli? Par exemple, au tableau 5 de la page 38, on désigne par Disraeli l'information donnée. Est-ce que l'information concerne la Ville ou la Paroisse ? Allez savoir ! Il en est de même pour le tableau à la figure 11 de la page 45, et le tableau de la figure 12 de la page 48 dont vous trouverez copie en annexe.

Nous ne sommes plus à l'époque de Champlain où une information qui apparaissait plus ou moins exacte était suffisante. Il nous faut un signal clair.

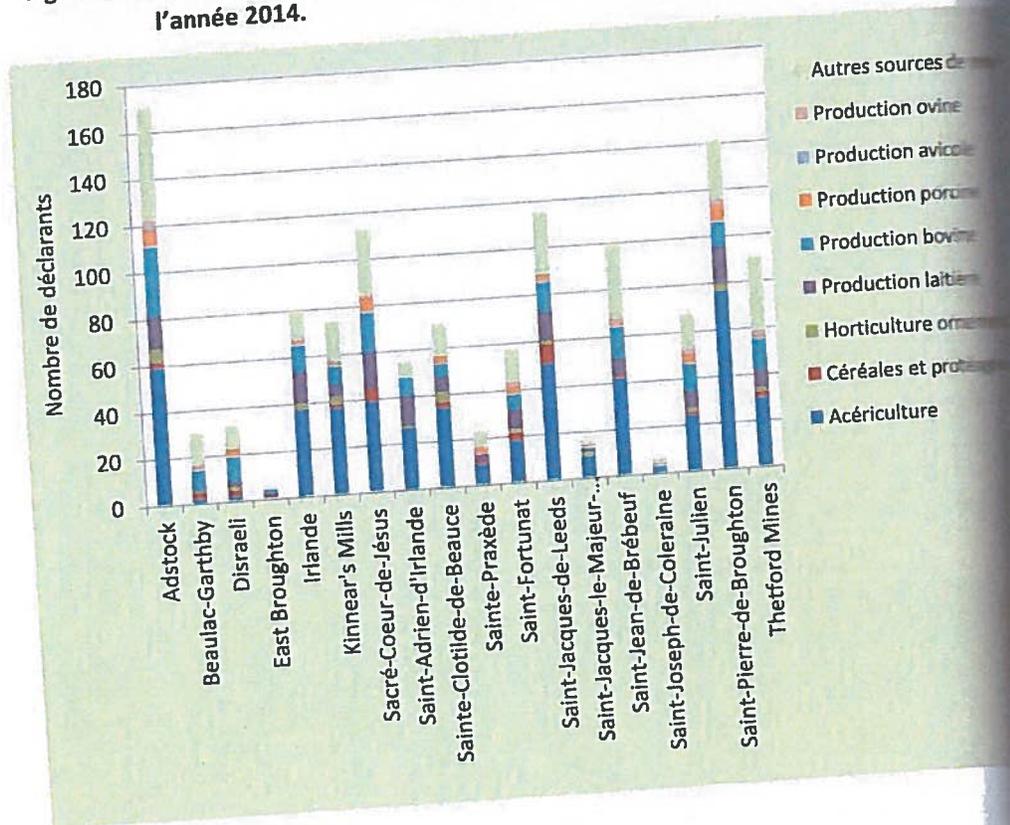
J'ai souvent dit depuis le mois d'octobre que le projet Bellerive est largement inspiré de la désignation de Leeds canton et Leeds village qui furent renommés Saint-Jacques-de-Leeds et Kinnear's Mills. Des initiatives du milieu qui, aujourd'hui, dynamisent le partenariat et le bon voisinage.

C'est pourquoi j'appuie sans réserve la désignation de la municipalité par la dénomination de Bellerive.

Mario Lavoie, conseiller

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Figure 5 – Nombre de déclarants par source de revenu dans la MRC des Appalaches l'année 2014.



Source : MAPAQ, 2014

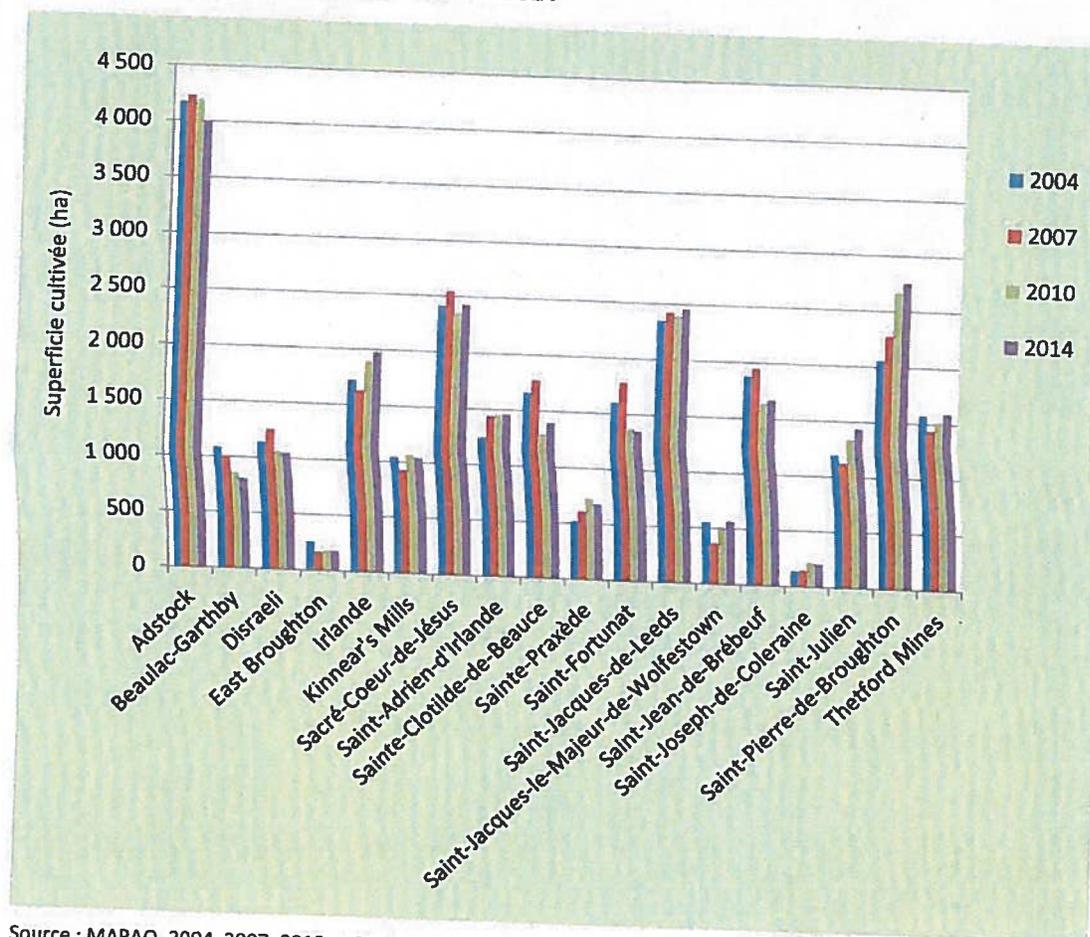
1.6.1.1 Production animale

Les graphiques suivants démontrent l'évolution des types de production animale par les agriculteurs dans les dernières années. La comparaison entre la figure 6 et la figure 7 met en évidence l'existence d'un lien entre le nombre de producteurs et les revenus générés pour une production animale. Bien que la taille des entreprises n'y figure pas en termes de cheptel, cela donne tout de même un aperçu des productions les plus lucratives.

Avec des productions animales diversifiées et des entreprises de tailles différentes, le nombre d'unités animales n'est pas le même dans toutes les municipalités de la MRC. Le schéma ci-dessous schématise ce nombre pour l'année 2014, selon les données des fiches d'enregistrement des entreprises agricoles du MAPAQ.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Figure 11 – Superficies cultivées par municipalité de la MRC des Appalaches pour les années 2004, 2007, 2010 et 2014

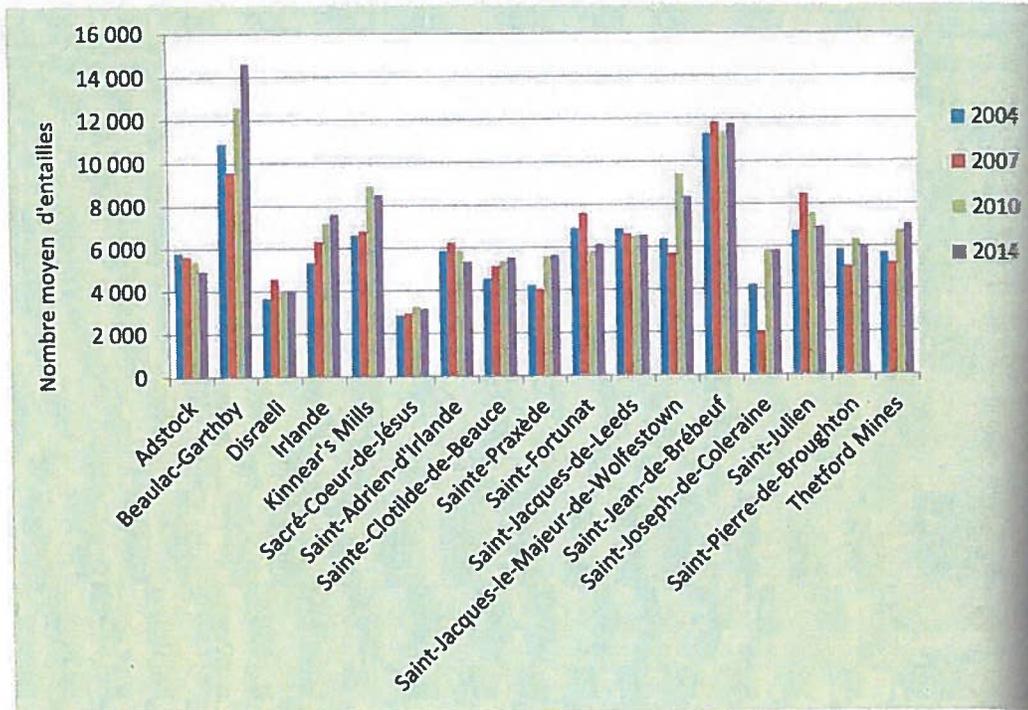


Source : MAPAQ, 2004, 2007, 2010 et 2014



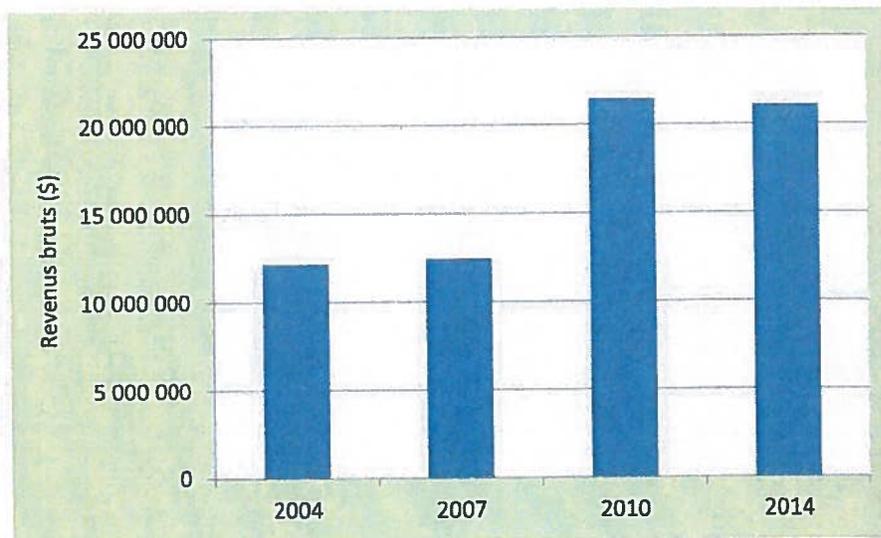
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Figure 12 – Nombre moyen d'entailles par producteur par municipalité de la MRC des Appalaches pour les années 2004, 2007, 2010 et 2014



Source : MAPAQ, 2004, 2007, 2010 et 2014

Figure 13 – Revenus acéricoles bruts dans la MRC des Appalaches pour les années 2004, 2007, 2010 et 2014



Source : MAPAQ, 2004, 2007, 2010 et 2014

Disraeli, 19 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R-4J3



Sujet : Changement de nom de la municipalité de Disraeli

Pour faire suite à l'audience publique concernant le changement de nom de la paroisse de Disraeli, je désire participer par cet écrit pour faire part de mon opinion.

Je me présente, Mélanie Lemay, résidente de la municipalité de la paroisse de Disraeli, tout comme mon conjoint, je donne mon accord au conseil municipal pour le changement de municipalité de Bellerive. Lorsque le changement de nom sera réalisé, il n'y aura plus de confusion avec la ville de Disraeli, plus de confusion avec paroisse Ste-Luce de Disraeli, et la fin de la confusion avec les ministères et organismes gouvernementaux lors de demande d'aide gouvernementaux et autres, ca va être notre propre identité, ca va nous différencier des municipalités voisines.

Pour l'inconvénient du changement d'adresse, on va retirer beaucoup d'avantages, pour les élus actuels et futurs puissent continuer à travailler fort pour que nous, citoyens puissent continuer à obtenir un taux de taxation des plus bas de la région.

C'était mon opinion.

Mélanie Lemay

A handwritten signature in cursive script that reads "Mélanie Lemay".

« Commission municipale du Québec
À l'attention de Mme Sandra Bilodeau

16 février 2017

Bonjour,

Cette lettre est pour vous faire part que moi, Michel Bourgault, est en accord avec le changement de nom de Disraeli Paroisse pour la municipalité de Bellerive. Voici les éléments qui font en sortes que je sois pour : Je crois sincèrement qu'avec ce changement, on va attirer de nouveaux résidents car les taxes sont beaucoup moins chers dans la paroisse. Notamment, les citoyens de Bellerive auraient maintenant une identité bien à eux. De plus, les deux municipalités voisines en retireront plusieurs avantages car ces nouveaux résidents iront faire leur épicerie, leur plein d'essence et j'en passe. Bref, tous les commerces et institutions pourront en bénéficier.

Bien à vous

Michel Bourgault »

Le 28 février 2017

C'est avec regret que je ne peux me présenter à l'audience publique, aujourd'hui, puisque je suis grippé.

J'ai donné une lettre à ma conjointe afin qu'elle puisse vous la remettre, pour exprimer mes sentiments au sujet du changement de nom de la Municipalité.

Michel Jacques

28 Février 2017

Bonjour,

Lorsque ma conjointe m'a mis au courant que la Municipalité de la Paroisse de Disraeli voulait changer de nom pour celle de Bellerive, je fut surpris. Je demeure dans la Paroisse depuis l'âge de 12 ans et jusqu'à aujourd'hui j'ai jamais entendu parler de problèmes par rapport au nom.

Je n'ai pu signer la pétition car j'étais absent, mais je tiens à vous dire que je m'oppose à ce changement de nom. Je ne comprend pas pourquoi la Municipalité impose tous ces changements d'adresse et code postale à ses citoyens. Je suis fière de faire partie de la paroisse de DISRAELI.

Michel Jacques

A handwritten signature in cursive script that reads "Michel Jacques".



16 février 2017

Bien à Vous

Je suis en faveur du changement de nom de la paroisse de Disraeli pour BelleRive et voici mes motifs

Je n'ai peut-être pas les grands mots, ni l'orthographe des mots mais j'essaierai d'expliquer du mieux que je peux.

Je souhaite que ma municipalité et sa propre identité ne soient jamais confondues avec d'autres, lorsque que l'on se fait constamment dire "HA! Vous venez de Disraeli, non nous sommes de la paroisse de Disraeli", ou encore "C'est beau, les parcs qu'ils ont fait à la ville de Disraeli" en parlant du parc de la Brigade, parc du pouvoir, et des barcadaires, ceci nous appartient à la paroisse alors en devenant BelleRive ceci devrait être plus clair.

Je trouve que c'est une triste querelle entre les citoyens, ainsi que du salissage de personnes et de fausses allocations.

Les citoyens qui sont en désaccord avec le changement de nom ont passé de porte en porte pour faire signer une pétition.

souff qu'ils ont abordé les citoyens d'une manière un peu surnoise et mensongère malgré aucune étoge envers la paroisse, pourtant c'est bien leur municipalité ils ont utiliser des prétexte négatif et de fausses allocutions non fondés. Moi personnellement je n'ai pas signé cette pétition, mais la façon que l'on m'a abordé est celle-ci "Changer de nom nous coûterait 50.000\$ à la paroisse ainsi que 500.00\$ pour le changement d'adresse et de courriers, alors si c'est ainsi qu'ils abordent les gens, personnes n'aiment donner de leurs argent. Donc ses personnes n'ont même pas fait leur devoir avant d'aller faire signer cette pétition, après information depuis de la municipalité qui m'a confirmé qu'il n'en coûterait que 15000\$ et 0\$ pour notre changement d'adresse et aucune augmentation de taxe et même qu'ils nous fournissent l'aide nécessaire pour faire ces changements. En plus cette pétition n'a pas été vue par la population es-ce veridique tout ces noms appartement-fts tous à la municipalité, alors pourquoi vouloir laisser cette pétition non publique et secrète, il y a là des questions à se poser.

Certains citoyens ont signer cette pétition, mais aujourd'hui plusieurs d'entre eux ne la signeraient pas parce qu'ils ^{ont} sous pression et avec de fausse allocution. A mon point de vue ce n'est qu'une question de politique

Nous n'en voulont pas à la ville de Disraeli

ils ont de très belle attrait qui nous
avantage beaucoup ainsi que leurs nombreux
commerce qui nous accorde et que nous
sommes fiere d'encourager.

Très fiere d'avoir la Ville de
Desraël's comme voisin

D'une citoyenne qui aimerait
avoir sa propre identité (BELLE RIVE)

Michelle Blais



Mirabel le 20 Janvier 2017

Bonjour,

Ayant déjà été conseiller à la municipalité
paroisse de Disraeli de 1984-1989, la confusion
avec la fabrique de Ste-Luce, la ville de Disraeli
et la municipalité paroisse existaient déjà.

Il existe encore en 2017, raison de plus de chan-
ger de nom pour "Bellevue". Deux solliciteurs
m'ont approchés pour signer une pétition en
faveur de garder le nom actuel car c'é-
tait pour coûter une fortune aux contribu-
bles. Ils ont insisté pour que je sois de
leur côté. J'ai signé sauf que le lendemain
je me suis informé à la municipalité et ils
m'ont répondu que c'était eux qui assumaient
les frais. Je retire ma signature car je suis en
faveur du changement de nom.

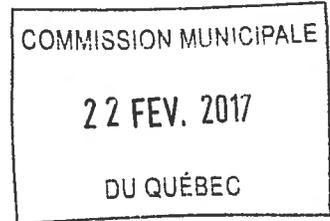
Bien à vous. Paul-Eugène Royer

Disraeli, le 18 février 2017

Commission municipal du Québec

10, rue Pierre-Olivier Chauvreau

Mezzanine (Québec) G1R 4J3



Bonjour.

Je me présente, Rachel Daigle, je demeure également dans la municipalité de la paroisse de Disraeli depuis plusieurs années, et je désire donner mon opinion sur le sujet du changement de nom de la paroisse.

Moi aussi, comme plusieurs autres personnes, j'ai signé la pétition au début, parce que mal informé, car j'avais juste la version du groupe qui sy opposait.

Après avoir pris connaissance de la lettre d'information que le conseil de la paroisse nous a expédié, des articles parus dans le journal local, et les informations recues en questionnant quelques conseillers, aujourd'hui, je peux vous dire que je ne la signerais même pas, c'est sur.

Je suis d'accord avec le changement de nom, et j'appuis les membres du conseil à ce sujet, ça va éviter bien des confusions avec la ville de Disraeli, et même paroisse Ste-Luce de Disraeli (église) ou même les ministères et organismes gouvernementaux, et de plus, ça nous permet de renforcer notre identité propre, et Bellerive représente bien les nombreux cours d'eau qui se retrouvent sur son territoire.

Bien à vous.

Rachel Daigle

A handwritten signature in cursive script that reads "Rachel Daigle".

COMMISSION MUNICIPALE

21 FEV. 2017

DU QUÉBEC

Disraëli le 20 février 2017

Bien à vous,

Je suis d'accord avec le changement du nom de la municipalité paroissiale de Disraëli pour celui de "Bethléem" si ça peut aider à améliorer, à éliminer tous les inconvénients, les erreurs qui surviennent à l'administration de la municipalité paroissiale.

Just Gauthier

Mme la Commissaire,

2 Je me présente, Richard Lapalme, citoyen de la municipalité de la Paroisse de Disraéli, retraité et ancien Directeur Général d'une des usines, de plus de 200 employés, d'une multi nationale américaine. Je représente aussi ma conjointe Céline Frenette.

1 Merci de m'accorder ce bref moment afin de me permettre de vous faire part de mon opposition au projet du conseil de la paroisse de Disraéli à l'égard du changement de nom de la municipalité.

3 Mon argumentation comprend deux volets, le premier est de nature financière, par déformation professionnelle, et le deuxième quant à mon interprétation de cette volonté du conseil pour le dit changement.

4 En ces temps de rigueur budgétaire, le conseil n'a pas su démontrer le préjudice financier occasionné par l'ambiguïté de nomenclature entre la ville de Disraéli et la municipalité de la paroisse de Disraéli. En effet le conseil de la municipalité a, à de nombreuses occasions, mentionné qu'elle avait subi des préjudices financiers ainsi que des frais supplémentaires dûs à une confusion et ou à une redirection de courriels, livraisons, etc. sans jamais décrire précisément ces dits frais.

En fait, avec le statut quo, les dépenses actuellement occasionnées par la municipalité ne pourront en aucun cas couvrir, et ce pour plusieurs années, les frais occasionnés par un changement de nom. Qui plus est, les frais (15,000\$) que le conseil estime pour les coûts inhérents à ce changement ne couvrent pas tout. Par exemple: le coût de l'avocat engagé par le conseil pour le représenter, les frais de publicité afin de communiquer à l'ensemble du Québec le changement de nom et ainsi se différencier de lacs avec la nomenclature de Bellerive.

En fait, le conseil n'a pas su démontrer le retour sur l'investissement des dépenses projetées pour changer le nom de la municipalité.

Mon interprétation quant à la réelle volonté du conseil à changer le nom de la municipalité se base sur mes observations ainsi que mes conversations avec plusieurs citoyens qui croient davantage à une lutte de pouvoir entre deux municipalités voisines et en un débat d'égo entre les deux conseils de ville.

Depuis plus de deux ans où je participe assidument aux séances du conseil, j'ai été à même de constater l'aversion des élus de la paroisse envers la ville de Disraéli. Qui plus est, autre le projet de démantèlement du pont de la voie ferrée, qui a reçu l'aval d'une très grande proportion des riverains, je n'ai jamais vu une telle mobilisation des citoyens les soirs de conseil sur aucun autre sujet à part celui du changement de nom.

En plus, j'ajouterais que le 1^{er} fev dernier, lors de la seule séance du conseil, où ce sujet était à l'ordre du jour, le conseil a encore une fois démontré son manque de transparence et de communication à l'égard de ses citoyens. Le président de l'assemblée a manqué à

ses responsabilités en permettant à certains supporteurs de rendre la séance complètement désordonnée privant ainsi certains opposants de prendre la parole sans se faire chahuter, voire même menacer par les dits supporteurs invités par le conseil. Le respect de la démocratie n'était pas à l'ordre du jour.....

Finalement, je ne peux concevoir l'approbation de mes concitoyens face à ce projet, considérant les troubles et les coûts individuels engendrés par celui-ci , à moins d'intérêts familiaux et / ou financiers avec la municipalité.

Merci de votre attention

Richard Lapalme

Céline frenette

« De : samuel fortier

Envoyé : 23 février 2017 21:28

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Texte pour l'audience sur le changement de nom de Disraeli Paroisse

Bonjour a vous,

Je me présente Samuel Fortier, 32 ans, père de 2 enfants et présentement résident dans la municipalité de Disraeli Paroisse. J'ai longuement réfléchi à la raison pour laquelle une audience est tenu aujourd'hui et me questionne toujours à savoir les motivations de vouloir changer le nom de notre paroisse. Peu être pour des raison politiques, peu être pour des raisons d'indépendance, d'un point de vue bureaucratique c'est une décision logique. Mais il y a toujours 2 coté à une médaille. D'un coté c'est une bonne idée mais de l'autre ça peu être tout le contraire. Les impacts ne sont pas les même pour tout le monde. Ce n'est pas seulement le fait de changer d'adresse ou de nom. Ce que l'on perd en réalité c'est notre sentiment d'appartenance, ce lien qui nous distingue des autres municipalités.

Oui Le nom de Disraeli Paroisse s'apparente à celle de notre voisin. De mon point de vue je suis natif de Disraeli Paroisse et je serai toujours un résident de Disraeli Paroisse. Il y a maintenant 4 ans notre première fille est venu au monde, aussitôt qu'elle a été en âge de parler moi et ma conjointe nous sommes empresser de lui faire dire qu'elle demeurait à Disraeli, pas très évident pour un fillette de prononcé c'est syllabe mais elle a réussi, par la suite elle le répétais sans cesse comme par fierté de savoir de ou elle venait, elle se sentais en confiance de pouvoir s'identifier, d'avoir ce sentiment d'appartenance de faire parti de la Paroisse de Disraeli.

J'ai assister à la première séance du conseil de cette année 2017. Je suis rester surpris des arguments qui nous on été proposé pour le changement de nom de la municipalité. L'un des points qui a été soulever étais les erreurs d'adresse lors d'intervention incendie sur le territoire à cause de la similitude des nom de chacune des municipalité distincte. Je suis pompier depuis maintenant 7 ans pour la Ville de Disraeli et en y repensant bien depuis 7ans lors d'appel incendie, en aucun cas nous nous sommes retrouver à se présenter à une mauvaise adresse et la raison est bien simple car la presque totalité des adresses sur le territoire de la municipalité de Disraeli Paroisse sont à 4 chiffres et ce ne sont pas des rue mais des rangs tandis que celle de la Ville est à 3 chiffres et la majeure parti sont des rue ou des chemins.

Une décision qui fais coulé beaucoup d'encre et les commentaires afflue de toutes part. Chacun a son mot à dire sur cette décision et la plupart sont négatif et ne comprennent pas pourquoi ce changement de nom est nécessaire. La plupart des municipalités avoisinante trouve ça ridicule de vouloir faire ce changement et trouve ce nom plutôt inadéquat. En plus d'être une perte de temps c'est une perte d'argent pour le contribuable avec les cout directe et les indirectes, difficile de le comptabilisé car de prévoir les cout réel pour chacun de nous, résident de Disraeli Paroisse est personnelle pour chacun. Reste que les couts relia au changement de nom peu nous affecter de par nos taxes pour tout les frais de ce changement de nom au niveau du lettrage, des écriteau affichant le nom de la municipalité au bord de la route ainsi que tout les logos présent sur la papeterie et autres.

En résumé, je m'oppose à ce changement de nom. Les arguments qui nous ont été présenter n'étais pas convaincant, pas assez pour me permettre de croire que cela serait une bonne décision pour toute la population de Disraeli Paroisse. J'espère fortement que notre parole soit entendu car pour nous il ne s'agit pas que d'un nom, Disraeli Paroisse fait parti intégrante de nous, ce lien d'appartenance serait rompu.

Merci

Samuel Fortier »



Disraeli

RÉSOLUTION NO.

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE DISRAELI, TENUE AU LIEU DES SÉANCES DE CE CONSEIL, LE LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015 À 19H15, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DES CITÉS & VILLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, À LAQUELLE ASSISTENT, MME JULIETTE JALBERT, M. CHARLES AUDET, M. GERMAIN MARTIN, MME PAULINE T. POIRIER, M. ROCK ROUSSEAU ET M. ALAIN BROCHU, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JACQUES LESSARD, MAIRE.

6. Fêtes du 150^e anniversaire de Disraeli, position de la Ville de Disraeli

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse de Disraeli a fait connaître sa position à la Corporation des fêtes du 150^e anniversaire de Disraeli advenant un déficit de celle-ci dans sa résolution numéro 2015-09-129;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a également fait part de son engagement à éponger une partie du déficit de la Corporation en fonction de certains critères à négocier avec la Paroisse de Disraeli, résolution numéro 09-2015-282;

CONSIDÉRANT QUE l'engagement de la Paroisse de Disraeli à participer à 31.5% du déficit et à un montant maximal de 5 000 \$ ne correspond pas du tout aux attentes des dirigeants de la Ville comme participation de la Paroisse;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville de Disraeli entrevoit encore des décisions et des négociations ardues avec ses homologues de la Paroisse afin de s'entendre sur les critères de participation de chacun;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil sont lassés du manque de collaboration et de l'implication des dirigeants de la Paroisse dans le présent dossier comme dans tous les autres dossiers auxquels les deux parties ont à travailler en collaboration;

CONSIDÉRANT QU'en date de la présente la Paroisse de Disraeli, n'a pas encore déboursé de somme d'argent pour les fêtes du 150^e anniversaire de Disraeli;

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU

09-2015-306

Que le Conseil de la Ville de Disraeli informe les dirigeants de la Paroisse de Disraeli que la Ville va prendre à sa charge l'ensemble de l'organisation des fêtes du 150^e anniversaire de Disraeli en collaboration avec la Corporation.

Que dans ce contexte, la Ville demande le retrait immédiat des représentants de la Paroisse de Disraeli sur le conseil d'administration de la Corporation des fêtes du 150^e anniversaire.

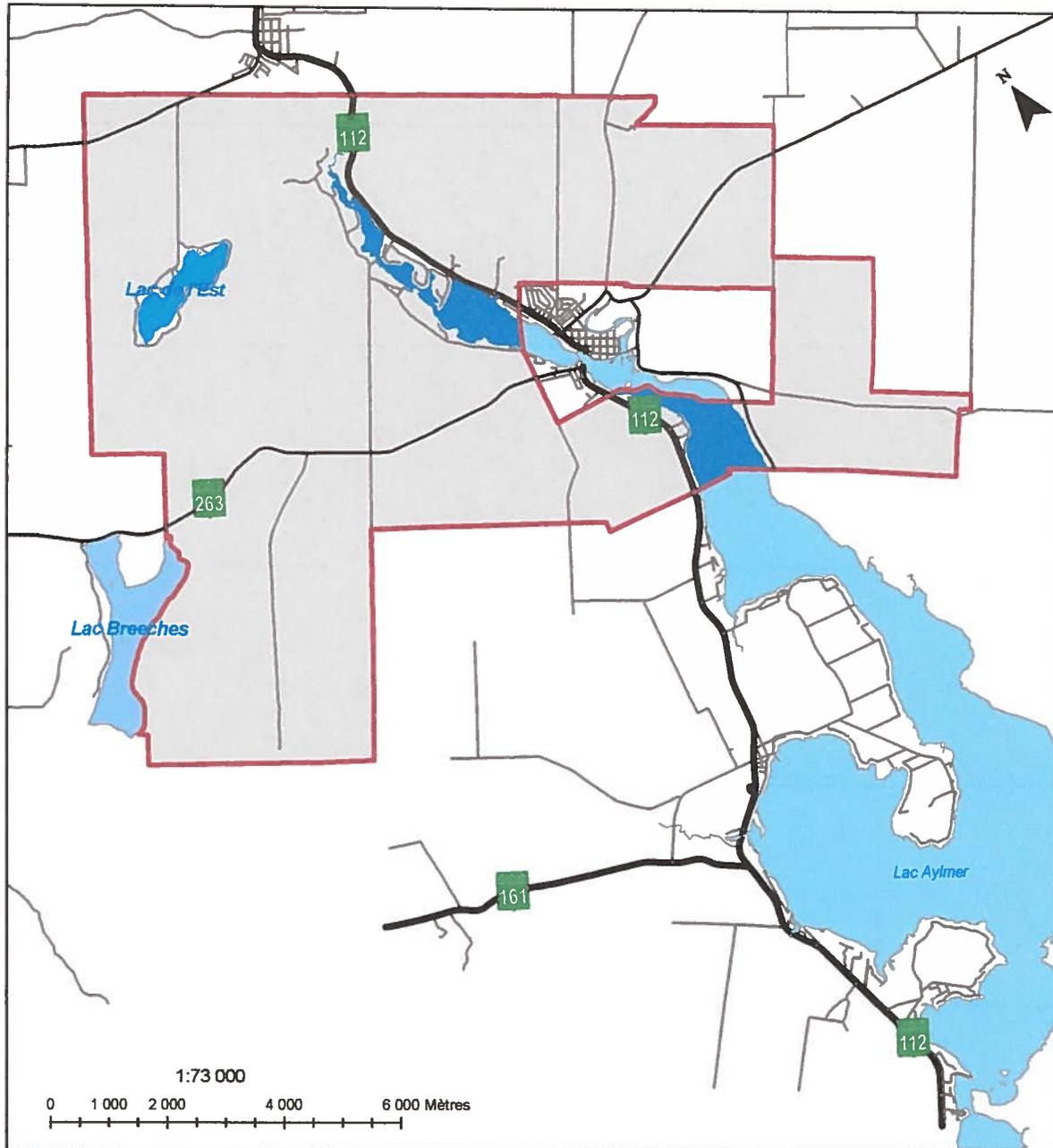
ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je, soussigné, Patrice Bissonnette, dir. gén. et sec.-trés. certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est véridique.

A Disraeli, ce 22 septembre 2015.

Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.

Longueur des rives des lacs ou portion de lacs
dans les limites de la Paroisse de Disraeli



Longueur des rives des lacs Aylmer, Breeches et de l'Est comprises
dans les limites de la Paroisse de Disraeli

- Lac Aylmer : 21 110 mètres
- Lac Breeches : 4 018 mètres
- Lac de L'est : 5 675 mètres
- Limite de la Paroisse de Disraeli

Crédits de la couche de service : BDTQ (Base de Données Topographique du Québec)

Date d'enregistrement : 2017-02-14 09:28:30

Note : ce document n'a aucune valeur légale

Précisions

Hier, lors des présentations de M. Fortier et de Mme Brochu, ceux-ci ont indiqué qu'ils représentaient des citoyens, dans le cas de M. Fortier il a indiqué un groupe de citoyens, dans le cas de Mme Brochu, il a été mentionné qu'elle représentait les citoyens de la Paroisse.

Je voudrais signifier à la commission, qu'en aucun temps ces personnes me représentent dans ce dossier.

« De : Sylvain Daigle

Envoyé : 16 février 2017 21:26

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM: Municipalité Paroisse de Disraeli

Disraeli, le 16 février 2017

Commission municipale du Québec
(Dossier CMQ-66047)
10,rue Pierre-Olivier chauveau
Mezzanine (Québec) G1R 4J3

Bonjours à vous.

Je me présente, Sylvain Daigle, je suis résident de la municipalité de la paroisse de Disraeli depuis plus de 50 ans. En lisant le journal local, j'apprend que la municipalité de la paroisse de Disraeli désire entreprendre des démarches pour changer le nom de la municipalité de la paroisse de Disraeli pour celui de municipalité de Bellerive. Je me demandais bien pourquoi???...Peu de temps plus tard, une personne (que je ne connais pas) vient chez moi pour que je signe une pétition contre le changement de nom, en invoquant que ça coûterais une fortune, (50 000\$ et plus) que c'était une dépense inutile et de l'argent gaspillé par les conseillés de la paroisse, donc a ce moment, j'ai signé cette pétition.

Quelque temps plus tard, je rencontre un conseiller, je m'informe, et je le questionne sur le sujet du changement de nom de la paroisse, donc, il m'explique que premièrement, ça ne coûterais pas 50 000\$, mais plutôt au environ de 15 000\$ en tout, (changement de nom,nouvelles enseignes, et tout) puis il m'explique que la paroisse de Disraeli est souvent confondue avec paroisse Ste-Luce de Disraeli (qui se rapporte a l'église de Disraeli, (ville) et pour faire des demandes de subventions gouvernementale ou autres, c'est souvent confondus avec ville de Disraeli. Donc je réalise que quand j'ai signé la pétition, je n'avais pas reçu toutes les bonnes informations.

Pour m'éclaircir davantage dans ce dossier, j'ai assisté a la dernière réunion du conseil municipal, (de février 2017) et le conseil a clairement expliqué que pour les coûts, ils prévoiaient des frais totaux dans les environs de 15 000\$ (et non 50 000\$) et que ça portais souvent confusion, soit avec la paroisse Ste-Luce de Disraeli, ou même avec la ville de Disraeli, pour les demande de subventions ou autres.

Aujourd'hui, je vous écrit, pour confirmer mon accord et que j'appuie le conseil et tous ses membres dans la démarche pour le changement de nom de la municipalité, pour affirmer notre propre identité, et pour éviter de porter a confusion avec ville de Disraeli ou paroisse Ste-Luce de Disraeli, et finalement. municipalité de Bellerive, est beaucoup moin long a écrire que municipalité paroisse de Disraeli.

Merci de votre compréhension!

Sylvain Daigle »

28 Février 2017

Bonjour,

Je m'oppose au changement de nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, pour celle de Bellerive.

Lorsque j'ai pris connaissance dans l'encart Mémo-Paroisse du journal le Cantonnier que la Paroisse voulait changer de nom, c'était à l'automne, donc les démarches auprès du Ministère étaient déjà faites. Je fus surprise que la Paroisse ne prenne pas un autre moyen pour rejoindre tous les citoyen(nes) concerné, surtout lorsqu'il est question d'un sujet important comme celui-ci .

Suite à la pétition, et seulement à ce moment, la Paroisse a envoyé à chaque adresse une lettre par la poste expliquant les démarches et raisons de ce changement. Pourquoi ont-ils pas pris ce moyen avant? Ils auraient du faire un sondage auprès de tous les citoyens par le moyen de la poste au même titre que leur grande feuille qu'ils ont envoyé pour expliquer leur démarche, avant de commencer les procédures.

Lorsqu'un conseil représente vraiment sa population, et qu'il est vraiment transparent, je crois que c'est dans son devoir de rejoindre tous les gens et de faire une assemblée spéciale où tous et chacun pourraient s'exprimer et tenir compte du choix de la majorité.

Dans les principaux points apporté, il est mentionné qu'il y a souvent erreur de courrier, courriel ou téléphone avec le Presbytère.

Alors que lorsqu'on regarde dans le bottin téléphonique, le numéro de téléphone de la Municipalité es à la page 37 sous le nom de Paroisse de Disraeli-Municipalité et celle du Presbytère à la page 38 sous le nom de Presbytère Catholique. Pour internet, si l'on tape Paroisse de Disraeli, l'on retrouve en caractère gras et en première ligne, **Municipalité de la Paroisse de Disraeli** et si on tape Presbytère de Disraeli, alors on retrouve en deuxième ligne **Presbytère à Disraeli QC PagesJaunes(MC)** ainsi que pour Disraeli, on retrouve en première ligne **Accueil Ville de Disraeli**. Alors comment peut-on avoir autant d'erreur selon la Municipalité?

L'autre point apporté, est que le mot Disraeli apporte encore plus souvent de la confusion avec la ville de Disraeli et que **très régulièrement**, il y a des erreurs de courrier, téléphone, courriels etc. Après avoir parlé à une source sur, il est vrai que cela est arrivé quelque fois et non **très régulièrement** comme la Municipalité le mentionne. J'ai de la misère aussi à croire que les Ministères, organismes gouvernementaux ont du mal à s'adresser au bon endroit.

La Municipalité aussi mentionne que cela renforcerait notre identité. Mais lorsqu'on mentionne Paroisse de Disraeli, cela indique déjà la campagne de Disraeli non! Donc que Disraeli est le coeur et que la Paroisse est autour, comme une araignée ou une pieuvre avec ses pattes et que si on enlève le corps de l'araignée ou de la pieuvre, il ne reste que les pattes donc plus de corps de coeur. En plus dans le village voisin de Beaulac-Garthby il y a en entrant un affiche indiquant Parc Bellerive, est- ce que cela va porter à confusion?

Sur la feuille qu'ils nous ont envoyé, ils veulent atténué les inquiétudes face au changement d'adresse en écrivent que plusieurs Ministères, Compagnies et Organismes, sont abonnés aux données mensuelle d'adressage chez Poste Canada et effectueront le changement de façon automatisée. J'ai téléphoné au 1-866-607-6301 chez Poste Canada à deux reprises, le 10 Fév. et le 24 Fev. et les deux personnes à qui j'ai parlé m'ont dit que je devrai faire mes changements d'adresse moi-même auprès des compagnies etc. Donc c'est mal informer les citoyens.

Ce que je trouve drôle, c'est que d'un côté de la feuille ils disent que le gros des erreurs est due que le courrier est envoyé à la mauvaise adresse donc (Poste Canada) et que de l'autre côté de la feuille ils disent que tout va bien aller, que les démarches à faire sont radicalement diminués, pour ne pas dire nuls en raison de l'intervention de Poste Canada, n'est ce pas contradictoire?

En ce qui concerne le journal le Cantonnier, il faut être membre pour le recevoir, le coût est de \$5.00 dollar par an, donc c'est pas tout le monde qui le reçoit, mon voisin n'est pas membre donc il ne le reçoit pas. C'est lorsqu'il est venu chez moi que je l'ai mis au courant de la démarche de la Municipalité pour changer de nom car il ne le savait pas, puisqu'il ne reçoit pas le journal.

J'ai assisté à deux séances de la Municipalité suite à la pétition et j'ai senti que le conseil tenait à tout pris de changer de nom même si plusieurs personnes ont signé la pétition.

Merci de votre attention

Sylvie Langlais

A handwritten signature in cursive script that reads "Sylvie Langlais".



Municipalité de la Paroisse de Disraeli

8306, Route 112, Disraeli (Québec) G0N 1E0
Téléphone : (418) 449-5329 Télécopieur : (418) 449-5459

PROJET DE CHANGEMENT DU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI EN CELUI DE MUNICIPALITÉ DE BELLERIVE ET AFFIRMATION DE NOTRE IDENTITÉ

Plusieurs d'entre vous ont probablement entendu parler du projet de changement de nom de la municipalité initié par les élus municipaux. Pour ceux et celles qui ne seraient pas au courant, voici des explications qui vous éclaireront sur ce projet de la municipalité. Vous y retrouverez un résumé des étapes franchies et à venir, ainsi que des raisons qui motivent ce **CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ pour celui de « BELLERIVE »**.

1- La démarche

Dans un premier temps, nous désirons assurer nos citoyens-citoyennes et contribuables que toute notre démarche est transparente et respecte en tout point la procédure légale prescrite pour un changement de nom de municipalité. Sur le site web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), il est mentionné que : *"Avant de transmettre une demande en vue de modifier l'appellation d'une municipalité locale, il est recommandé aux municipalités de suivre le cheminement indiqué dans les guides correspondants aux différentes procédures prévues par la loi. Chaque guide résume les étapes à suivre et contient une série de modèles proposés à cet effet."* (Voir Guide de procédures-Changement de nom d'une municipalité locale, découlant de la Loi sur l'organisation territoriale municipale L.R.Q., chapitre O-9, articles 16 et suivant). Les étapes de ce guide ont été suivies à la lettre par notre municipalité.

Ainsi, dans un but de transparence, la municipalité a publié au fil des mois, sous la rubrique intitulée « **MÉMO-PAROISSE** » du journal communautaire **Le Cantonnier**, plusieurs informations au sujet du changement de nom, informant sa population des tenants et aboutissants de sa réflexion et de sa démarche, aux parutions suivantes :

- édition du 19 mai 2016 ;
- édition du 16 juin 2016 ;
- édition du 22 septembre 2016 (reprise intégrale de la résolution transmise au MAMOT) ;
- édition du 27 octobre 2016 (suivi du dossier et publication d'un avis public à cet effet) ;
- édition du 24 novembre 2016, (résumé du cheminement du dossier)
- édition du 22 décembre 2016 (parution d'une lettre, semblable à la présente, expliquant la démarche, la réflexion, les coûts, etc...)

Nous avons opté pour ce moyen de communication, présumant que ce journal communautaire rejoignait la grande majorité de nos citoyens-citoyennes. **Nous nous sommes rendu compte par la suite qu'une majorité de la population de notre territoire ne lisait pas systématiquement cet encart intitulé « MÉMO-PAROISSE »**. Et, fait encore plus surprenant que les personnes travaillant pour le Journal **Le Cantonnier** n'étaient pas au courant de nos démarches.

Nous avons compris tout cela, suite à la parution d'une lettre d'opinion dans l'édition du 24 novembre 2016 du journal **Le Cantonnier** et de la circulation d'une pétition où les citoyens-citoyennes ont été sollicités à signer contre un changement de nom de la municipalité. Aujourd'hui, nous choisissons un moyen qui, nous l'espérons cette fois-ci, saura rejoindre la grande majorité de notre population.

2- La réflexion

Nous commencerons ici par vous rappeler les principaux points mentionnés dans la résolution adoptée par le conseil municipal à sa séance ordinaire du 15 août 2016, et transmise à la Commission de toponymie et au ministère des Affaires municipales, soit :

- le mot « Paroisse » apporte souvent de la confusion avec la Fabrique. Ex. : Nous recevons fréquemment des demandes par téléphone ou courriels qui s'adressent au presbytère de Disraeli (Fabrique St-André Bessette, (autrefois Ste-Luce de Disraeli). Nous recevons également du courrier qui s'adresse à eux.
- le mot « Disraeli » apporte, lui aussi, et encore plus souvent de la confusion avec la VILLE de Disraeli. Là encore, très régulièrement, nous recevons des demandes, des appels, des courriels et du courrier qui nous sont adressés par erreur ou qui sont transmis à la Ville plutôt qu'à nos bureaux. Et souvent, même les ministères, les organismes gouvernementaux et paragouvernementaux ont du mal à s'y retrouver et s'adressent à la mauvaise municipalité dans plusieurs dossiers. Cela a même déjà causé des problèmes au niveau de programmes de subvention qui ne nous ont pas été offerts dus à cette confusion, pour ne nommer que cela.
- Le fait de changer le nom nous permettrait de renforcer notre identité propre puisque nous sommes une municipalité distincte et que souvent, notre municipalité est oubliée ou diluée avec l'autre municipalité portant le même nom, soit la Ville de Disraeli, ou est tout simplement confondue avec la paroisse religieuse.

Notre conseil municipal est parfaitement conscient qu'un changement de nom est une décision importante et souvent déchirante pour une partie de ses citoyens, mais la conquête de notre identité nous semble primordiale, et nous pensons que le bien général doit l'emporter sur les considérations particulières.

Contrairement aux affirmations qu'on retrouve dans la lettre parue dans l'édition du 24 novembre 2016 du journal Le Cantonnier, nous sommes convaincus qu'un changement de nom demande de l'audace et est, contrairement à ce qui peut être véhiculé, le signe d'une affirmation positive et courageuse de ce que nous sommes en définissant notre propre identité, notre propre ADN. N'êtes-vous pas fier d'habiter notre territoire ou d'être un ou une de ses contribuables ? N'êtes-vous pas fiers d'être les contribuables d'une municipalité dont on peut vanter l'entretien de ses infrastructures, une municipalité non endettée qui réussit à maintenir un des taux de taxes les plus bas de la région ?

De plus, pour ceux qui ont un attachement à l'appellation «Disraeli», ce mot ne disparaîtra pas du vocabulaire, puisque la Ville continue de porter ce nom. Ainsi, tout le patrimoine relié au nom «Disraeli» pourra être conservé et porté par la Ville. Même la Ville est en réflexion à savoir si elle conservera le statut de Ville ou optera plutôt pour "Municipalité de Disraeli". Imaginez si cela se concrétise et que notre nom demeure inchangé, la confusion deviendra encore plus grande.

Depuis toutes ces années où il y a un partage de nom avec notre voisine, nous ne comptons plus les erreurs commises par nos fournisseurs, par les différents ministères et organismes et par plusieurs intervenants qui ont un rapport avec notre municipalité. Il ne se passe pas une semaine sans que des coquilles soient constatées par notre personnel. Encore au cours des derniers mois, le maire de la Ville est venu nous livrer des paquets qui nous étaient destinés et qui avaient plutôt été livrés à la Ville par erreur du fournisseur lors de la prise de commande, pour ne citer qu'un des nombreux cas d'embrouilles.

Notre municipalité a toujours eu et souhaité des rapports courtois, d'égal à égal avec notre voisin. Chaque dossier est traité avec la même rigueur, le même sérieux et un souci d'équité qui doit caractériser de tels échanges, et la relation entretenue avec notre voisin n'est aucunement prise en compte dans notre désir de s'affirmer dans une identité propre.

3- Les changements d'adresse et Postes Canada

Bien des inquiétudes ont circulé quant aux changements d'adresse que les citoyens-citoyennes devront faire. Toutefois, lorsqu'une municipalité effectue un changement de nom en vertu des dispositions de la Loi, Postes Canada nous a confirmé ce qui suit :

- Postes Canada reconnaîtra le nouveau nom dans tous les systèmes d'adresses suite à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, et, accompagnée d'une résolution de la municipalité lui faisant cette demande.
- Plusieurs ministères fédéraux et provinciaux, compagnies, et organismes sont abonnés aux données mensuelles d'adressage chez Postes Canada et effectueront le changement de façon automatisée (Bell, Télébec, Hydro, Telus, SAAQ, RAMQ, etc...).
- De plus, Postes Canada livrera le courrier durant une période de douze mois (sans frais), même si l'ancienne adresse est indiquée sur les lettres et colis. Le tout afin de permettre une transition pour les citoyens et les grands usagers postaux.
- Finalement, Postes Canada mettra à la disposition des citoyens-citoyennes des cartes gratuites de changement d'adresse (port payé).

Ainsi donc, les démarches à faire et les frais reliés à de tels changements sont radicalement diminués, pour ne pas dire nuls, en raison de l'intervention de Postes Canada. De plus, votre municipalité pourra vous guider dans vos démarches pour ceux et celles qui auront besoin de soutien.

4- Les coûts occasionnés à la municipalité pour effectuer les changements

Contrairement aux chiffres qui pourraient avoir circulé ces derniers mois, nous prévoyons que le changement de nom occasionnera à la municipalité des coûts maximaux de 15 000 \$.

5- Les suites de la démarche – Intervention du ministre des Affaires municipales (MAMOT)

La résolution adoptée par le conseil et demandant le changement de nom a été transmise au ministre des Affaires municipales (MAMOT) le 27 octobre 2016. Ce dernier a demandé à la Commission municipale du Québec (CMQ) de tenir une audience publique pour s'enquérir de l'opportunité de la demande de changement de nom. Au moment d'écrire ces lignes, les dates et le lieu où se tiendra cette audience publique ne sont pas encore connus. La CMQ nous avisera au cours des prochaines semaines par la publication d'un avis qui sera publié dans un journal diffusé sur notre territoire. Pour en être averti, surveillez les journaux ou contactez-nous au bureau de la municipalité. Et, finalement, à la lumière du rapport de la CMQ, le ministre prendra une décision à l'effet d'approuver ou non la demande de changement de nom, ou d'ordonner la consultation des personnes habiles à voter de la municipalité.

En terminant, notre conseil municipal tient à réitérer sa volonté d'affirmer son identité par son changement de nom pour celui de « MUNICIPALITÉ DE BELLERIVE ». Nous sommes profondément convaincus, et nous vous réitérons que l'affirmation de notre identité est trop sérieuse pour n'être qu'une réaction contre quelque chose ou quelqu'un, mais qu'elle traduit plutôt une volonté réelle et sincère de se créer et de s'affirmer pour ainsi renforcer notre fierté à tous de vivre dans un si bel environnement et d'être reconnu dans notre entièreté.



André Gosselin, Maire
au nom du conseil municipal

Le 2 février 2017



paroisse de disraeli



sylvie

Web Images Vidéos Cartes Actualités

32 300 RÉSULTATS Date Langue Pays



Municipalité de la Paroisse de Disraeli

paroisseedisraeli.com

CMQ-66047 pour la tenue de l'audience publique concernant la demande de changement de nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli ...

Rôle d'évaluation

Rôle d'évaluation : Les citoyens peuvent obtenir gratuitement des informations ...

Déchets et recyclage

CMQ-66047 pour la tenue de l'audience publique concernant la demande de ...

Nous joindre

Municipalité de Disraeli. 1 2 3. Javascript Change Background ...

Carte d'accès

Afficher Paroisse de Disraeli sur une carte plus grande : Paroisse de ...

Lois et réglementations

Lois et réglementations : Mention: Les règlements déposés au greffe de la ...

8306 Rte 112, Disraeli QC G0N 1E0 · 418-449-5329

Itinéraire · Détails

Disraeli - Ministère des Affaires municipales et de l ...

www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipal... Répertoire des municipalités du Québec ... Programme de transfert. Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

Changement de nom Municipalité de la Paroisse de Disraeli ...

https://amecq.ca/2016/11/25/changement-de-nom-municipalite-de... Changement de nom Municipalité de la Paroisse de Disraeli. Publié le 25 novembre 2016. André Lavoie, Le Cantonnier, Disraeli, le 24 novembre 2016

Disraeli, Disraeli - Paroisse, Québec Maisons à vendre

www.royallepage.ca/fr/qc/disraeli-paroisse/disraeli/properties Disraeli est une municipalité de paroisse dans la municipalité régionale de comté des Appalaches au Québec, située dans la région administrative de Chaudière ...

Disraéli (Sainte-Luce)

www.originis.ca/paroisse_disraeli.html Le nom de sainte Luce fut donné comme patronne à la paroisse en l'honneur de la supérieure du couvent de l'endroit, à cette époque, Soeur Sainte-Luce, des ...

Dossier du nom de la Paroisse de Disraeli: Derniers ...

www.lecantonnier.com/dossier-du-nom-de-la-paroisse-disraeli... Le porte-parole du groupe des signataires s'opposant au changement de nom de la municipalité de Paroisse de Disraeli a sursauté à la lecture des déclarations du ...

Disraeli (paroisse) — Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Disraeli_(paroisse) Disraeli est une municipalité de paroisse dans la municipalité régionale de comté des Appalaches au Québec, située dans la région administrative de Chaudière ... Chronologie · Toponyme · Administration · Démographie · Municipalités ...

Les grandes retrouvailles paroissiales de Disraeli – Le ...

www.lecantonnier.com/les-grandes-retrouvailles-paroissiales-de... Au même moment où la ville de Disraéli fête ses 150 ans d'histoire, la communauté Sainte-Luce de Disraeli célébrera ses grandes retrouvailles paroissiales le ...

1 2 3 4 5 →



Disraeli

Paroisse



Disraeli est une municipalité de paroisse dans municipalité régionale de comté des Appalaches au Québec, située dans la région administratif Chaudière-Appalaches.

Wikipedia Site Web officiel

Heure locale: 18:49 2017-02-26 Population: 1 168 (2011) Surface: 97,50 km² (37,64 miles carrés)

Recherches similaires



Données de : Wikipédia Commentaires



presbytère de disraeli



sylvie

Web Images Vidéos Cartes Actualités

18 600 RÉSULTATS

Date ▾

Langue ▾

Pays ▾

Au Presbytère, Percé - Réservez Maintenant. | booking.comAnnonce · www.booking.com/Au_Presbytere/Perce

Réservez Au Presbytère, Percé. Sans frais de réservation.

Leader mondial 2015 des sites d'agence de voyage – **World Travel Awards****Meilleur Tarif Garanti**Réservez en ligne, payez à l'hôtel.
Paiement sûr et sécurisé à 100 %**Réservez un hôtel online**Service Clients 24/7
Nous parlons votre langue**Confirmation instantanée**Sans frais de réservation
Annulation gratuite**Offres / Bonnes affaires**Hôtels à moitié prix
Rapide, simple, facile à utiliser

Voir les résultats pour

Disraeli (Paroisse)

Disraeli est une municipalité de paroisse dans la municipalité régionale de comté des Appalaches au Québec, située dans la région administrative de Chaudière-Appalaches.

**Presbytère à Disraéli QC | PagesJaunes.ca(MC)**www.pagesjaunes.ca · Inscriptions gouvernementales ▾

Disraéli - Disraéli. 300 av Champlain, ... 418-449-2723; Presbytère autour de Disraéli QC. 22 de 23 résultats. Presbytères-Eglises Catholiques. Black Lake ...

Municipalité de la Paroisse de Disraeliparoissedisraeli.com ▾

Municipalité de la Paroisse de Disraeli. Consulter l'avis public CMQ-66047 pour la tenue de l'audience publique concernant la demande de changement de nom de la ...

Rôle d'évaluation · Nous joindre · Lois et réglementations · Déchets et recyclage

Presbytère in Disraéli QC | YellowPages.ca™ Traduire cette pagewww.yellowpages.ca · Government Listings ▾

Disraéli - Disraéli. 300 av ... Phone number. 418-449-2723; Presbytère surrounding Disraéli QC: 22 of 23 results. Presbytères-Eglises Catholiques. ... 100, av de l ...

Presbytères-Eglises Catholiques - Disraeli, QC - 418-449 ...fr.411.ca · ... · Québec · Disraéli · Églises ▾

Obtenez le numéro de téléphone, la direction, les avis, les photos et plus pour Presbytères-Eglises Catholiques au 300 Av Champlain à Disraeli, QC sur 411.ca, le ...

eglise à Disraeli, QC - Weblocal.cawww.weblocal.ca/tags/eglise/Disraeli_QC/page1.html ▾

Presbytere De Breakeyville. 0 0. Ste Helene, Sait Helene, Sainte Helene De Breakeyville QC G0S 1E2. Téléphone : (418) 832-2834. ... à Disraeli, QC. 1; 2; 3; 4; 5 ...

La Paroisse de Disraeli veut devenir la Municipalité de ...www.courierfrontenac.qc.ca/actualites/2017/2/7/la-paroisse-de... ▾

La Paroisse de Disraeli est souvent confondue avec la Ville de Disraeli, entraînant ainsi des problèmes administratifs, soutient le conseil municipal.

Un peu d'histoire - Ville de Disraelivillededisraeli.ca · LA VILLE ▾

Histoire de Disraeli. Merci à La Société Historique de Disraeli tout spécialement à Jean-Claude Fortier pour son aide. ... Le presbytère sera construit en 1891.

La Fabrique de la paroisse Saint-André-Bessette, Disraelidonnercharites.ca/fr/La.Fabrique.de.la.paroisse.Saint-Andr... ▾

Disraéli Févr. 2017 ; Lieux de culte, congrégations, paroisses, diocèse Cimetières Catéchèse pour les 5-13 ans

Presbytère à Thetford-Mines CA | PagesJaunes.ca(MC)www.pagesjaunes.ca · Inscriptions gouvernementales ▾

Presbytère autour de Thetford-Mines CA; 29 de 32 résultats. Presbytères-Eglises Catholiques. ... Disraéli - Disraeli. 300 av Champlain, Disraéli QC G0N 1E0 ...

Les grandes retrouvailles paroissiales de Disraeli -- Le ...www.lecantonnier.com/les-grandes-retrouvailles-paroissiales-de... ▾

Au même moment où la ville de Disraeli fête ses 150 ans d'histoire, la communauté Sainte-Luce de Disraeli célébrera ses grandes retrouvailles paroissiales le ...

Au Presbytère, Percé - Réservez Maintenant. | booking.comAnnonce · www.booking.com/Au_Presbytere/Perce



Accueil - Ville de Disraeli

villededisraeli.ca

Disraeli est une ville paisible au bord du Lac Aylmer qui offre à ses citoyens et visiteurs un cadre à la fois urbain et champêtre où il fait bon vivre !

Rôle d'évaluation en ligne

Il est possible pour tous les citoyens et professionnels de l'immobilier tels les ...

Horaire de l'Aréna 76

Horaires de l'Aréna 76 - Ville de Disraeli

Nous joindre

Nous joindre - Ville de Disraeli. Ville de Disraeli 550 avenue Jacques-Cartier ...

Un peu d'histoire

Histoire de Disraeli. Merci à La Société Historique de Disraeli tout ...

Calendrier des activités

Chanteur et compositeur mozambicain/canadien, Révélation ...

Comité Culturel

Le Comité culturel Disraeli présente actuellement ses spectacles dans ...

[Afficher uniquement les résultats de villededisraeli.ca](#)

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

paroissedisraeli.com

CMQ-66047 pour la tenue de l'audience publique concernant la demande de changement de nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli ...

Disraeli (ville) — Wikipédia

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Disraeli_\(ville\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Disraeli_(ville))

Disraeli est une ville située dans la MRC des Appalaches, dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, au Québec, au Canada [1]. Sur les rives du lac ...

[Chronologie](#) · [Toponyme](#) · [Administration](#) · [Démographie](#) · [Voir aussi](#)

Benjamin Disraeli — Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Benjamin_Disraeli

Benjamin Disraeli. Benjamin Disraeli en 1878. Fonctions; Premier ministre du Royaume-Uni; 20 février 1874 – 21 avril 1880; Monarque: Victoria; Prédécesseur

[Jeunesse](#) · [Parlement](#) · [Mandats gouvernementaux](#) · [Premier gouvernement](#) ...

Images de Disraeli

bing.com/images



[Afficher plus d'images de Disraeli](#)

Benjamin Disraeli - Wikipedia Traduire cette page

https://en.wikipedia.org/wiki/Benjamin_Disraeli

Benjamin Disraeli, 1st Earl of Beaconsfield, KG, PC, FRS (21 December 1804 – 19 April 1881) was a British politician and writer who twice served as Prime ...

[Early life](#) · [Parliament](#) · [Office](#) · [First term as Prime](#) ...

Ville de Disraeli - Municipalité à Disraeli - Région de ...

www.chaudiereappalaches.com · [Accueil](#)

La ville de Disraeli est située en bordure du lac Aylmer. Au parc de la Gare on vous offre une plage publique en plein coeur de la Ville, une patinoire quatre ...

Disraëli, Québec - Vos Prévisions locales - MétéoMédia

<https://www.meteo-media.com/ca/meteo/quebec/disraeli>

Obtenez les prévisions météo 7 jours les plus actuelles et les plus fiables en plus d'alertes d'orages, des rapports et de l'information pour Disraëli, QC ...

1 2 3 4 5



Disraeli

Ville



Disraeli est une ville située dans la MRC des Appalaches, dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, au Québec, au Canada. Sur les rives du lac Aylmer, elle est totalement enclavée dans la paroisse de Disraeli.



[Wikipedia](#)



[Site Web officiel](#)

Heure locale: 14:12 2017-02-27

Surface: 8,200 km² (3,166 miles carrés)

Population: 2 502 (2011)

Recherches similaires



[Saint-Pierre-de-Broughton](#)



[Beaulac-Garthy](#)



[Saint-Joseph-de-Coleraie](#)



[Sacré-Cœur-de-Jésus](#)



[Saint-Ac-d'Irlande](#)

Données de : [Wikipedia](#)

[Commentaires](#)



Jean Coutu

Alexandre Du Brule
Pharmacien-Propriétaire

Heures d'ouverture :

Lundi au Vendredi : **9h à 21h**
Samedi : **9h à 17h**
Dimanche : **10h à 17h**

400, Champlain Disraeli
Tél. : **418 449-3081**
Fax. : **418 449-2161**

Disraeli (418) - Sainte-Praxède (418)



Chacun y trouve de bons conseils

brunetdisraeli@infopharm.ca



S. OUELLET, M. ROY

Pharmaciens

240, St-Joseph Est, Disraeli 418 449-3436
404, 2^e avenue, Weedon 819 877-3355

25-B ave. St-Patrick, Coleraine 418 423-7577

- | | | |
|--|-----------------------|---|
| Paris Monique 5631 Létoimeau Ste-Prax..... | 449-3926 | Pharmacie Alexandre Du Brule . Fax. : 418 449-2161 |
| Paroisse de Disraeli - Municipalité | | 400, Champlain Disraeli 418 449-3081 |
| 9306 Rte. 112, Disraeli | 418 449-5329 | Pharmacie S. Ouellet & M. Roy - Brunet |
| Patry Cécile 836 Grégoire Disraeli..... | 449-3077 | 240, St-Joseph Disraeli 418 449-3436 |
| Patry David 1160 Grimard Disraeli..... | 449-2272 | Philippon Jean-Claude 331 Boutin Disraeli..... |
| Patry Michel 1739 Rte 263 Disraeli..... | 449-1259 | Physiothérapie de Disraéli - Hélène Fortin |
| Paulel Rolande 103-946 St-Antoine Disraeli..... | 449-1954 | 12-25 Champagnat Disraeli..... |
| Payeur Jean-Jacques 1451 Ch St Julien Disraeli | 423-7176 | Picard Guy 5575 Ch Létoimeau Ste-Praxède..... |
| Payeur Simone 204-946 St-Antoine Disraeli..... | 449-2623 | Picard L. 461 St-François Disraeli..... |
| Paysagiste - Aménagement paysager Pyrus | | Picard Line Disraeli..... |
| 182, rg. Saint-Michel, Lambton | 418 486-7587 | Pièces d'autos NAPA Disraeli |
| Pavages Estrie-Beauce | 819 583-2228 | 1003, Champlain, Disraeli |
| Coll. | 819 342-7364 | ===== |
| Pavage St-François | 1-418-486-7394 | Pièces Auto Stéphan Paré |
| Peichat M-Marthe 199 St-Joseph E Disraeli..... | 449-3371 | «Les meilleurs prix... garantis!» |
| Pelletier M 72 Champagnat Disraeli..... | 449-1959 | Vous servir est toujours un plaisir |
| Pépin J 2272 Ch Labbé Disraeli..... | 449-1470 | 90 Ave. St-Patrick Coleraine 418 423-2277 |
| Pépin Jean-Pierre | | ===== |
| 5577 Ch Létoimeau Ste Praxède..... | 449-3924 | Pièces d'autos -YDF Tuning & pièces |
| Pépin Richard 5891 rte263 Ste-Praxède..... | 449-2115 | Garage Yvan Doyon & Fils inc. |
| Perrault Gervais Disraeli..... | 714-0202 | Mags • Filtes • Freins • Roulement • Conduite |
| Perrault L. 382 Av Jacques-Cartier Disraeli..... | 449-1285 | 479 Ave. Champlain, Disraeli 418 449-3238 |
| Perrault M 8000 du Pansu Disraeli..... | 449-3113 | ===== |
| Perrault Odette 177, Champoux Disraeli..... | 449-3348 | Pieux Vistech - Chaudière-Appalaches |
| Perrault Roger 427 Champlain Disraeli..... | 714-0084 | Daniel Gilbert, Guadeloupe |
| Péron O 780 Lavoie Disraeli..... | 449-2136 | 1 866 332-8092 |
| Péron J-C 4761 Thibodeau Ste-Praxède..... | 449-1394 | Pinsonneault D 405 Champagnat Disraeli.... |
| Péron M 231 Champlain Disraeli..... | 714-0088 | 581 714-0477 |
| Pétroles Sonic | 1 800 207-6642 | Piscine - Club Piscine Super fitness Thetford |
| Phaneuf Arnold 297 Champagnat Disraeli..... | 449-2864 | 515 Boul. Frontenac, Thetford |
| Phaneuf G 5705 rte 112 Disraeli..... | 449-2625 | 418 332-3737 |
| Phaneuf Germain 8636, ch. du lac de l'Est..... | 423-4364 | Pizzaville - Restaurant Familial |
| Phaneuf Jean-Guy 6791rte112 Disraeli..... | 449-2620 | 585 rue Champlain, Disraeli |
| Phaneuf S 7596 Turgeon Disraeli..... | 714-0222 | 418 449-3496 |

SALON DE QUILLES DISRAELI enr.
6 ALLÉES DE GROSSES QUILLES AVEC PLANTEUR AUTOMATIQUE
 Ouvert 7 jours de septembre à mai - Groupes, associations et familles sur réservation
201, rue Hamel Disraeli 418 449-3576 / Rés.: 418 449-3457

Plante Annic 783 St-Gérard Disraeli.....	581 714-0507	Poulin Marie-Josée 7742 Turgeon Disraeli.....	449-1940
Plante Armand 7236Rg11 Disraeli.....	449-5325	Poulin Marjolaine 631 Lavoie Disraeli.....	449-1656
Plante Carol 7004 ch Stratford Disraeli.....	449-3682	Poulin Martine 257 Champoux Disraeli.....	449-5420
Plante G 1024 2e Rue Disraeli.....	449-1278	Poulin Maryse 1254 Camirand Disraeli.....	449-1779
Plante Luc 1037 Gervais Disraeli.....	449-5266	Poulin Norbert 595 St-François Disraeli.....	714-0079
Plante Michel 105 Champlain Disraeli.....	449-2524	Poulin P 641 Lavoie Disraeli.....	449-5530
Plante Sylvie 439 St-François Disraeli.....	449-3366	Pouliot André 8130 rte 112 Disraeli.....	449-3719
Plomberie JeanCar inc.		Pouliot Conrad 6825 rte112 Disraeli.....	449-5337
110, St-Joseph Ouest Disraeli.....	418 449-2773	Pouliot G 6820 rte112 Disraeli.....	449-3896
Plomberie L.C		Pouliot Gérald 114 Champlain Disraeli.....	449-2707
346 Principale, St-Romain.....	418 486-7446	Pouliot J 2270 CH Labbé Disraeli.....	449-1717
Poiré L 6785 Ch de Stratford Disraeli.....	449-3694	Pouliot Mario 223 St-Jean Disraeli.....	449-3071
Poiré Louis 190 Lavoie Disraeli.....	449-5270	Pouliot Serge 300 Champagnat Disraeli.....	449-2074
Poiré Raymond 8177 6 Rang Disraeli.....	449-2616	Presbytère catholique 300 Champlain Disraeli.....	449-2723
Poirier C 1045 Lessard Disraeli.....	449-2899	Prince J 98 Bilodeau Disraeli.....	449-4577
Poirier France 1087 Gervais Disraeli.....	449-1896	Promutuel Appalaches St-François	
Poirier Jacques 8666 Rte 112 Disraeli.....	449-3320	950, Champlain Bur 1 Disraeli.....	418 449-2550
Poirier Jocelyn 1190 Camirand Disraeli.....	449-3852	Proteau Alain 7947, Rang 6 Disraeli.....	449-3231
Poirier Karine 113 4e Rue Disraeli.....	449-2004	Proteau Christian 7940 6rg Disraeli.....	449-2554
Poirier Paul-Émile - Service de chauffage		Proteau Guy - Les Entreprises.....	819 583-7929
871, St-Antoine Disraeli.....	418 449-3892	Réparation piscine - SPA - clôtures.....	418 486-2786
Poirier Pauline 282 St-Alphonse Disraeli.....	449-2523	Proteau Martial 6700 ChStratford Disraeli.....	449-1547
Poirier René 282 St-Alphonse Disraeli.....	449-3090	Proteau Renaud 119 Marcoux Disraeli.....	449-2683
Poirier Roland 299 Ste-Luce Disraeli.....	449-4039	Proteau Sylvain 542 Champlain Disr.....	449-5661
Poirier Roméo - Hôtel Motel Blanc		Proulx Frédéric 117 Bilodeau Disraeli.....	581 209-0006
8568 Rte 112, Disraeli.....	418 449-2797	Proulx G 7280 Ch du Lac de L'Est Disraeli.....	423-5585
Poisson Dolorès 289 St-Jean Disraeli.....	449-2815	Proulx M 8038 Ch du Lac de L'Est Disraeli.....	423-2000
Poisson Johanne 33 Brousseau Disraeli.....	449-3075	Proulx Réjean 839 Grimard Disraeli.....	449-3334
Poisson Mario 375 Champagnat Disraeli.....	449-3250	Proulx S. 3219, rte 263 Disraeli.....	449-1301
Poisson P 100 Brousseau Disraeli.....	449-1902	Provencal Y 996 Morin Disraeli.....	449-2668
Poisson Roch 1170 Camirand Disraeli.....	449-1332	Provost France 229 Champoux Disraeli.....	449-1264
Poissonnerie Des Connaisseurs		Provost Martin 537 Jacques-Cartier Disr.....	581 209-0081
Service à domicile seulement.....	418 387-0333	Prud'Homme Sylvain 8385 6 Rg Disraeli.....	449-0201
Poitras Claude 489 St-François Disraeli.....	449-2226	Pruneau Alexina 220 Ste-Suzanne Disraeli.....	449-1700
Police urgence Disraeli.....	9-1-1	Pruneau Richard 8535 chRacine Disraeli.....	449-4178
Pomerleau André 242 St-Alphonse Disraeli.....	449-3493	Pub le Gériboire	
Pomerleau Loyola 6732 Rte 112 Disraeli.....	449-5070	150 Champoux, Disraeli.....	1 581 209-0069
Pompiers urgence Disraeli.....	9-1-1		
Point Bell inc. - Daniel Bellavance			
Entrepreneur Général - Disraeli.....	418 449-4283		
Pompes et filtration T.M.			
221 Jalbert O. Thetford.....	418 335-9348	Q - R	
Portes et fenêtres - EBI-TECH.....	418 338-5005	Quais Beaulac (Les) - Denis Rochon	
830 Boul. Frontenac O. Thetford Mines. 1-800 349-5005		35 Beaudoin, Parc Industriel, Disraeli.....	418 449-5618
Poste Canada 210 St-Joseph Disraeli.....	449-2056	Quincaillerie BMR Disraeli	
Poulin A 789 Grégoire Disraeli.....	449-1201	1305 Champlain, Disraeli.....	418 449-2825
Poulin A 547 Champoux Disraeli.....	449-4972	Quirion François 1458 Lac de l'Est Disraeli.....	423-4417
Poulin C 11-920 St-Joseph E Disraeli.....	449-5593	Quirion Robin - Commerçant d'animaux	
Poulin Daigle Karine 131 Hamel Disraeli.....	449-1208	36 Victoria Garthby.....	418 458-2448
Poulin E.....	581 714-0506	Ramsay André 1083-2Rue Disraeli.....	449-3070
Poulin G 374 Av. Montcalm Disraeli.....	449-5198	Ranch Tatonka 8384 Couture Disraeli.....	423-7191
Poulin Gaétan 88 AvMontcalm Disraeli.....	449-3313	Rancourt Jacques 104 av Champlain Disraeli.....	449-2879
Poulin H-P 846 Grimard Disraeli.....	449-1755	Raymond Chabot Grant Thornton	
Poulin I. 2630 rte 263 Disraeli.....	449-4288	801-A Champlain, Disraeli.....	449-3875
Poulin J 7878 Ch Turgeon Disraeli.....	449-1877	Raymond Denise 94 Jacques Cartier Disraeli.....	449-5524
Poulin Jocelyne 8826 Ch Brouard Disraeli.....	449-2264	Raymond G 331 Lavoie Disraeli.....	449-2632
Poulin Jocelyne 7716 Croteau Disraeli.....	449-1968	Raymond Gilbert 136 Dion Disraeli.....	449-3162
Poulin Madeleine 230-260av Champlain Disraeli.....	449-1407	Raymond Jo 104 St-Jean Disraeli.....	449-2969
Poulin Marc 8439 rte 112 Disraeli.....	449-1586	Raymond Nikol 96 Dion Disraeli.....	449-2777



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
418-423-2092

De DIRA-ESTRIE : à droite, Mme Marika Lussier et , à gauche, une bénévole accompagnatrice Mme Ninon.

atmosphère de paix et de respect permettant de récolter les bienfaits, de savoir-être, de compassion et valeur intergénérationnelle à développer chez nous, à Stratford. ■

Les municipalités reconnues comme gouvernements de proximité

Jean-Denis
GRIMARD

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) se réjouit du dépôt récent par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, du projet de loi accordant aux municipalités le statut de gouvernement de proximité et augmentant à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Après quatre ans de travail soutenu, l'UMQ voit ainsi les recommandations phares du Livre blanc municipal prendre forme.

« Aujourd'hui est un grand jour pour le monde municipal québécois. Le projet de loi marque le début d'une nouvelle ère pour les municipalités en lien avec leurs responsabilités et leurs rôles dans le développement durable et la prospérité du Québec ». a déclaré le président de l'UMQ et maire de Sherbrooke, monsieur Bernard Sévigny.

Il faut souligner la création d'un Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars, et l'instauration d'un chantier sur le développement économique local et régional, auquel seront conviés les partenaires municipaux.

« Plus de pouvoirs et d'autonomie signifient plus d'efficacité et d'imputabilité. Lorsque nous rapprochons la décision du citoyen, nous favorisons

la démocratie municipale. De plus, le projet de loi améliore le régime fiscal municipal en favorisant la fiscalité verte et la création de richesse durable, de dire le président de l'UMQ.

En plus du projet de loi, l'UMQ a signé une déclaration commune avec le gouvernement sur la reconnaissance des municipalités comme des gouvernements de proximité. Celle-ci prévoit plusieurs actions, dont une valorisation de la Table Québec-Municipalités, comportant une rencontre annuelle présidée par le premier ministre du Québec, qui portera sur les priorités politiques du gouvernement et les enjeux municipaux. Il est également prévu une modernisation des lois municipales en fonction du nouveau statut des municipalités.

La voix des gouvernements de proximité

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Ses membres, qui représentent plus de 80 % de la population et du territoire du Québec, sont regroupés en caucuses d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole. ■



Mémo-Paroisse Municipalité de la Paroisse de Disraeli

DATES IMPORTANTES À RETENIR :

17 janvier 2017 (3ième mardi du mois) :
Séance ordinaire du conseil à 20h

FERMETURE DU BUREAU – PÉRIODE DES FÊTES :

Prenez note que le BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES, soit du 21 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement. Le bureau sera ouvert au public à compter du jeudi 5 janvier 2017.

LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN TURGEON - MODIFICATION

Le conseil de la municipalité a adopté un règlement modifiant la limite de vitesse sur une partie du chemin Turgeon. Ce règlement est entré en vigueur le 20 décembre 2016. Ainsi, à compter de cette date, la limite de vitesse sur toute la longueur du chemin Turgeon sera de 50 km/h. Surveillez la signalisation à cet effet et SOYEZ VIGILANTS !

CALENDRIER MUNICIPAL - ANNÉE 2017 :

Notre calendrier municipal 2017 sera distribué par la poste à tous les résidents de la municipalité de la Paroisse de Disraeli d'ici la fin du mois de décembre. Conservez-le précieusement, il contient plusieurs renseignements qui vous seront utiles tout au long de l'année.

Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire d'ici le début de janvier 2017, n'hésitez pas à passer le chercher au bureau municipal.

PERMIS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION OU AUTRES :

Veuillez prendre note qu'à cette période de l'année, et ce jusqu'au printemps 2017, l'inspecteur municipal (en

voirie et responsable de l'émission des permis), n'est pas disponible à temps plein. Il sera présent au bureau les mardis habituellement. Nous vous recommandons de communiquer à nos bureaux, au 418-449-5329, pour vérifier ses disponibilités et prendre rendez-vous à l'avance.

Évitez d'être retardé dans vos projets de construction....Faites votre demande de permis à l'avance.

DISPOSITION DE LA NEIGE OU DE LA GLACE ET STATIONNEMENT :

Avec la saison hivernale qui sera à nos portes incessamment, nous désirons vous rappeler certaines dispositions de notre Règlement # 346 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques :

Article 16 - Disposition de la neige ou de la glace
Le fait de jeter ou déposer dans les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

Article 18 - Stationnement dans les rues de la municipalité. Le fait de stationner son véhicule entre 23h00 et 7h00 du 1 décembre au 1 avril sur un chemin public, constitue une nuisance et est prohibé.

Des amendes sont prévues en cas de non-respect de ces dispositions.

HEUREUX TEMPS DES FÊTES À TOUS !!

Disraeli, 19 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R-4J3



Sujet : Changement de nom de la municipalité de Disraeli

Pour faire suite à l'audience publique concernant le changement de nom de la paroisse de Disraeli, je désire participer par cet écrit pour faire part de mon opinion.

Je me présente, Vincent Bourgault, résident depuis plusieurs années de la municipalité de la paroisse de Disraeli, je donne mon accord au conseil municipal pour le changement de municipalité de Bellerive. Lorsque le changement de nom sera réalisé, il n'y aura plus de confusion avec la ville de Disraeli, plus de confusion avec paroisse Ste-Luce de Disraeli, et la fin de la confusion avec les ministères et organismes gouvernementaux lors de demande d'aide gouvernementaux et autres, ca va être notre propre identité, ca va nous différencier des municipalités voisines.

Pour l'inconvénient du changement d'adresse, on va retirer beaucoup d'avantages, pour les élus actuels et futurs puissent continuer à travailler fort pour que nous, citoyens puissent continuer à obtenir un taux de taxation des plus bas de la région.

C'était mon opinion.

Vincent Bourgault

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Bourgault". The signature is stylized and written in cursive.

Le Cantonnier

Un journal au service de sa communauté



via capitale
la différence
418 443-1234

Soins offerts :
• Lomi-Lomi
• Acupression
• Levée de tensions
• Fasciothérapie intégrée
Reçu d'assurance d'assurance

MASSOTHÉRAPIE
Guylaine Roux

2458, Chemin de la Brigade, Disraeli
RUBRIQUE DE 125 pour MASSAGE de 60 minutes au premier rendez-vous
819 998-1051

Actualités Municipalités Éditoriaux Chroniques Culture Société Santé Économie Sports et loisirs

Lettre: MERCI

Le Cantonnier 22 décembre 2016 Éditoriaux

C'est le premier mot qui me vient à l'esprit pour exprimer ma reconnaissance et ma gratitude envers tous ceux et celles qui ont accepté de signer la pétition visant à s'opposer au changement de nom de notre municipalité.

Je saisis également l'occasion qui m'est offerte pour remercier sincèrement les personnes qui m'ont appuyé dans cette démarche; des gens enthousiastes, engagés, dévoués qui ont consacré leur temps pour une cause qui leur tient à cœur. Merci à Marc Grimard, François Fortier, Elyse Brochu et Kim Côté, votre soutien fut grandement apprécié.

Fille de Alain Brochu

Au cours de cette opération, nous avons amené les gens à réfléchir, à prendre conscience de l'impact et des conséquences d'un changement de nom de notre municipalité. Plus de 500 personnes se sont prononcées et ont fait entendre leur voix. Cet appui massif et colossal de la population envoie un message clair, haut et fort, sans équivoque. Les citoyens désirent conserver le nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, c'est l'évidence.

Nul doute que nos élus ont entendu notre message; voyons maintenant s'ils méritent toujours notre confiance, s'ils sont vraiment à l'écoute de la population. La balle est désormais dans leur camp. Quant à nous, dans l'attente d'une réponse, d'une décision de leur part, demeurons vigilants, demeurons mobilisés.

André Lavoie

À propos Articles récents



Le Cantonnier

J'aime Partager 0



AVIS DE DÉCÈS



ANNONCES CLASSÉES



CONSEILLERS PUBLICITAIRES



ORGANISATION DU JOURNAL



LIENS RÉGIONAUX



LES ARCHIVES EN PDF



DEVENIR MEMBRE



CALENDRIER DES PARUTIONS



PLAN DU SITE



CONTACTEZ-NOUS

Le Cantonnier
Journal Communautaire
888 rue Saint-Antoine, Disraeli

Collaborateurs bénévoles recherchés

Poste : Journaliste, Rédacteur
Pour les secteurs : Lambton, Stomoway, Stratford, St-Gérard, St-Joseph de Coleraine
Bénéfices : Satisfaction de contribuer au développement de sa communauté
Talents recherchés :
• Maîtriser le français écrit, utiliser Word, le courrier électronique et Internet.

Tâches :
• Rédiger des articles sur différents sujets, couvrir des événements locaux, prendre des photos numériques en lien avec les reportages, résumer des communiqués de presse et en analyser la pertinence.

Communiquez avec nous pour tenter l'expérience :
Tél. : 418 449-1888 ou courriel : lecantonnier@fno.com

Rechercher un article



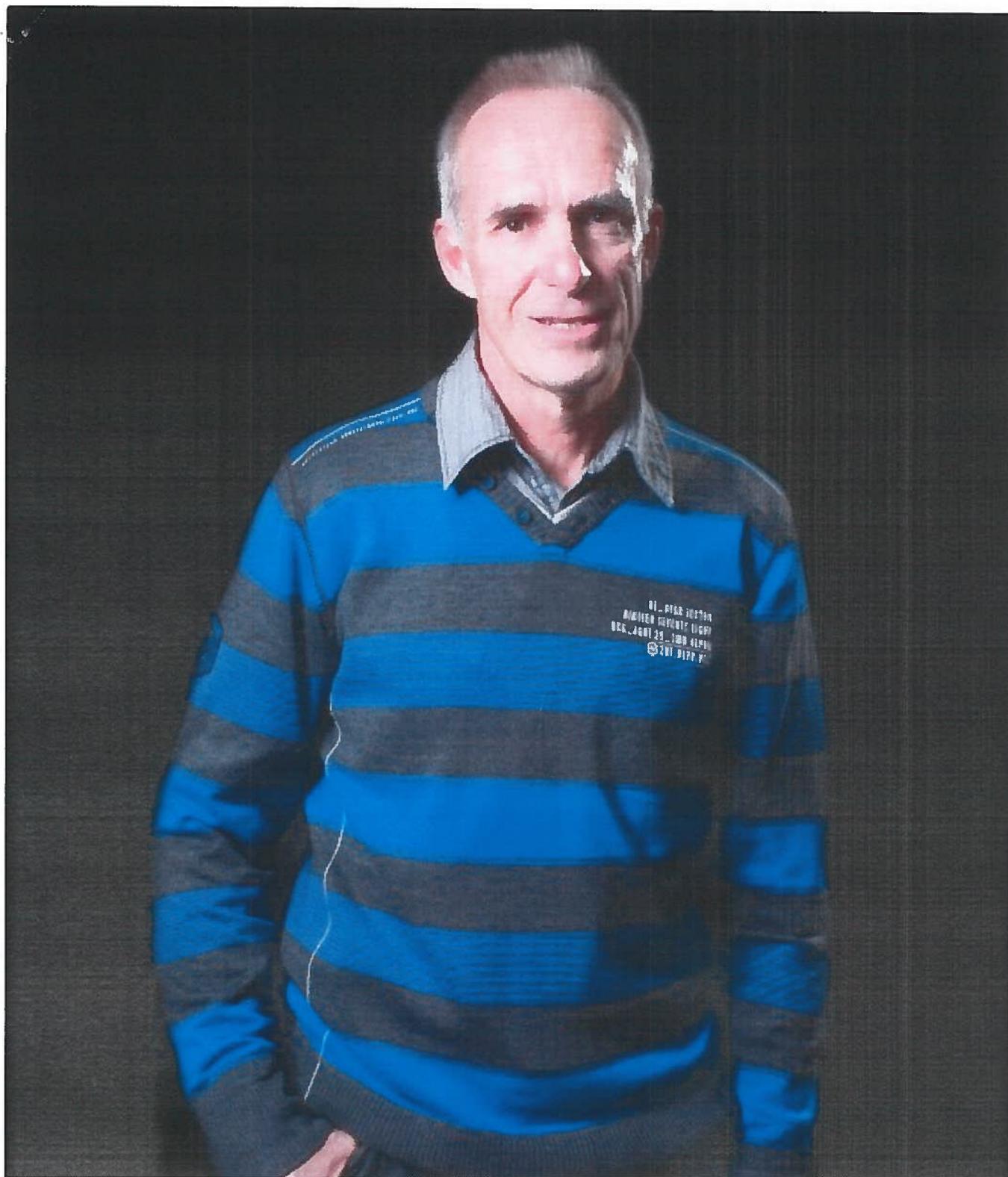
Jacques Lessard
Maire

Alain Brochu



↑
Charles Audet

L'équipe



Alain Brochu
Conseiller

Le Cantonnier

Un journal au service de sa communauté



Votre pub ici

Contactez votre conseillère pour réserver votre espace.
418 449-1888
lecantonnier@fino.com

Actualités Municipalités Éditoriaux Chroniques Culture Société Santé Économie Sports et loisirs

Controverse à la Paroisse de Disraeli: Lettre: Les fossoyeurs de notre identité (suite)

Le Cantonnier 22 décembre 2016 Éditoriaux

J'ai pris connaissance de la mise au point de la municipalité de la Paroisse de Disraeli concernant leur désir de changer le nom de notre municipalité pour celui de Bellerive : une tentative de justification navrante, triste et désolante. (ndlr : voir autre texte).

Démarche

529 pétitionnaires se sont prononcés afin de conserver le nom de notre municipalité. C'est un message clair, mais il faut croire que ce n'est pas suffisant, car le conseil municipal refuse d'entendre la voix de la population; il préfère s'enfermer dans le déni. C'est ce qu'on appelle de l'aveuglement volontaire.

Le premier reproche que l'on adresse à la municipalité, c'est de ne pas avoir tenu de consultation populaire. Le sujet est très important et il aurait été souhaitable que la population soit consultée. On a plutôt préféré agir dans l'ombre, en catimini. Je voudrais souligner à nos élus, car ils ne semblent pas être en mesure de faire la distinction, qu'il y a une énorme différence entre une consultation populaire et une procédure pour faire cheminer un dossier auprès de la commission de toponymie. Une consultation, c'est l'action de prendre l'avis d'une personne ou d'un groupe de personnes; alors qu'une procédure est une manière d'agir. Une consultation est un mécanisme qui nous indique si on doit enclencher une procédure. Donc la consultation est un acte préalable. Advenant le cas où une consultation s'avère négative, par exemple, un refus de changer de nom, il n'y a pas lieu d'enclencher une procédure auprès de la commission. Ainsi, si nous avons été consultés au préalable, vous n'auriez probablement pas eu à vous adresser à la commission de toponymie dans la clandestinité. Par contre, si la consultation s'était avérée positive, vous auriez pu enclencher le processus, car vous auriez pu vous appuyer sur une base solide. Vous avez jugé préférable de ne pas consulter la population au préalable et de nous faire avaler votre couleuvre en douce en mettant la population devant le fait accompli. Vous avez manqué de transparence. Voilà pourquoi nous vous adressons un blâme.

La réflexion

C'est sans doute la partie la plus loufoque de votre jérémiade. Premièrement, le mot « Paroisse » vous choque, car il sème la confusion avec le presbytère de la Paroisse Sainte-Luce de Disraeli. Pour votre information, le nom de la Paroisse est « Paroisse Saint-André-Bessette » dont fait partie la communauté Sainte-Luce de Disraeli. Je ne vois pas où se situe le problème. Je constate seulement que vous n'êtes pas familiers avec le patrimoine religieux.



AVIS DE DÉCÈS



ANNONCES CLASSÉES



CONSEILLERS PUBLICITAIRES



ORGANISATION DU JOURNAL



LIENS RÉGIONAUX



LES ARCHIVES EN PDF



DEVENIR MEMBRE



CALENDRIER DES PARUTIONS



PLAN DU SITE



CONTACTEZ-NOUS

Le Cantonnier
Journal Communautaire
888 rue Saint-Antoine, Disraeli

Collaborateurs bénévoles recherchés

Poste : Journaliste, Rédacteur
Pour les secteurs : Lambton, Stormoway, Stratford, St-Gérard, St-Josaph de Coleraine
Bénéfices : Satisfaction de contribuer au développement de sa communauté

Talents recherchés :
• Maîtriser le français écrit, utiliser "Word", le courrier électronique et Internet.

Tâches :
• Rédiger des articles sur différents sujets, couvrir des événements locaux, prendre des photos numériques en lien avec les reportages, résumer des communiqués de presse et en analyser la pertinence.

Communiquez avec nous pour tenter l'expérience :
Tél. : 418 449-1888 ou courriel : lecantonnier@fino.com

Rechercher un article

Deuxièmement, le toponyme « Disraeli » semble vous causer des soucis. Vous utilisez les mots « souvent », « plus souvent », « régulièrement », « fréquemment » pour les problèmes et les inconvénients causés. A vous croire, le personnel est débordé. Il passe son temps à référer les gens aux bons endroits et à démêler les courriers égarés. Il est tellement occupé, débordé, semble t-il, par ces demandes que je suis surpris de constater qu'il n'a pas encore songé à demander un congé de maladie pour cause de surmenage, de « burn-out ».

Vous me faites rire avec vos prétentions. Vous nous prenez pour des valises; alors qu'AUCUNE STATISTIQUE OFFICIELLE ne vient appuyer vos dires.

Troisièmement, vous affirmez que l'appellation du nom municipalité de la Paroisse de Disraeli vous a causé des problèmes au niveau du programme des subventions. Mensonge grossier. En effet, le 13 novembre dernier, j'ai adressé un courriel à Madame Caroline Picard, directrice générale de la municipalité, dans lequel je lui demandais des précisions concernant les subventions qui n'ont pas été obtenues.

Le 21 novembre, j'ai reçu une réponse de la municipalité et je cite : « Nous ne pouvons donner suite à votre demande d'accès à l'information. En effet, la municipalité ne détient pas de documents relatifs aux demandes formulées. De plus, AUCUNE compilation ou document n'a été préparé par la municipalité au sujet des subventions que la municipalité n'aurait pas obtenues en raison de son appellation. »

L'élément déclencheur

Le moment est venu de dire les vraies choses, les vrais motifs, les motifs non avoués, ce qui a amené nos élus à nous trahir.

Tout tourne autour des activités du 150^e anniversaire de la Ville de Disraeli. C'est le point de départ. La Ville de Disraeli et la Municipalité de la Paroisse n'ont pu s'entendre sur la participation et l'implication de la Paroisse dans le cadre des activités reliées au 150^e anniversaire. Ne pouvant s'entendre, la Ville a décidé de faire cavalier seul et a « flushé » (pardonnez-moi l'expression) la Municipalité de la Paroisse. Insultés, frustrés, vexés, nos élus ont fomenté une vengeance. Y a-t-il meilleure vengeance que de bannir à tout jamais le toponyme « Disraeli » de notre identité ? Ah! les égos, ils sont assez gros pour faire passer leurs intérêts avant les intérêts collectifs.

En résumé, dites-vous que nos élus avaient leurs motifs obscurs pour ne pas consulter la population; dites-vous qu'ils ont invoqué de fausses allégations qui ne tiennent pas la route pour tenter de justifier leur décision, pour faire passer leur couleuvre; dites-vous qu'ils pensent beaucoup plus à leur vengeance qu'à nos intérêts.

La municipalité de la Paroisse de Disraeli existe depuis 1904 et nous n'avons jamais songé à nous départir de notre identité. Espérons que nos élus entendront et écouteront la voix de la population et que la lumière de la raison éclairera leur jugement si faible soit-il.

André Lavoie

À propos Articles récents

Suivez-nous sur Facebook



Journal Communautaire...
212 mentions J'aime

J'aime la Page



Journal
Communautaire Le
Cantonnier

24 février, à 09:02

Depuis 2013, le groupe BLP de Thetford Mines et Victoriaville a créé un concept de conférence-bénéfice, dont le principal objectif est de recueillir des fonds pour des organismes régionaux qui font la promotion des saines habitudes de vie. Ainsi, chaque année, le Groupe BLP assume toutes les dépenses liées à l'évènement (publicité, confédération, location de salles, etc.) et remet aux organismes la totalité des fonds

S'inscrire à l'infolettre du
Cantonnier

Email Address

S'inscrire



Le Cantonnier

J'aime Partager 0

1 commentaire

Trier par [Les plus récents](#)



Ajouter un commentaire...



Eric Labonté · Propriétaire à Soliroc métal, Aspirtech

529 signatures obtenues en seulement quelques jours!! Wow!! Ca parle pareil résultat. Si les membres du conseil n'entendent rien que faudra t'il??? Bravo et Merci du leadership dont vous faites preuve m.Lavoie!

J'aime · Répondre · 22 décembre 2016 08:46

Facebook Comments Plugin

« Les municipalités reconnues comme gouvernements de proximité »

Saint-Jacques-le-Majeur vous invite »



Le Cantonnier

Un journal au service de sa communauté



Soins offerts :

- Lomi-Lomi
- Acupression
- Levée de tensions
- Fasciathérapie intégrée

MASSOTHÉRAPIE
Guylaine Roux

2456, Chemin de la Bricade, Disraeli
Rébais de 17\$ pour massage de 60 minutes au premier rendez-vous

418 443-1234 819 998-1051

Actualités Municipalités Éditoriaux Chroniques Culture Société Santé Économie Sports et loisirs

Changement de nom Municipalité de la Paroisse de Disraeli: Les fossoyeurs de notre identité

Le Cantonnier 24 novembre 2016 Éditoriaux

Les élus de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli ont récemment adopté une résolution afin de changer de nom pour celui de « Bellerive ». Il ne s'agit pas d'un geste anodin, sans conséquence, mais d'une résolution qui touche l'âme de notre municipalité et qui vise à tuer notre identité. Voilà le fruit de tractations et de manigances obscures qui se sont déroulées, au fil des mois, en catimini. Une opération savamment planifiée dans la clandestinité. Nos élus se sont comportés comme une bande de pleutres n'ayant pas le courage nécessaire pour agir à visière levée. Dans une démocratie, nous sommes en droit de nous attendre à plus de transparence.

Dans leur moment d'égarement, nos élus ont semblé oublier une notion fondamentale: l'attachement que voue la population au nom « Disraeli ». Ce nom réfère, en effet, à un personnage politique engagé qui fit la gloire de son pays. Benjamin Disraeli, comte de Beaconsfield, homme politique et écrivain britannique fut premier ministre en 1868 et de 1874 à 1880; il réalisa plusieurs réformes sociales durant son mandat. Ce nom nous lie et nous rattache à un personnage qui a une portée historique importante. Il n'est donc pas sorti, par hasard, d'une boîte de « Cracker Jack ».

Il semblerait que nos élus se soient d'abord adressés à la Commission de toponymie, dans l'ombre, pour faire entériner la nouvelle appellation de la municipalité et ce, sans consulter la population. Pourquoi n'a-t-on pas consulté les citoyens avant d'acheminer la résolution à la Commission de toponymie ? Voilà la véritable question! Avant d'acheminer la résolution à la Commission de toponymie, si nos élus avaient voulu être transparents, ils auraient d'abord informé la population de leur intention, ce qui aurait pu être fait via une note accompagnant notre compte de taxes, afin de rejoindre l'ensemble de la population: résidants et saisonniers inclus et par la suite, entreprendre une véritable démarche de consultation auprès des citoyens afin de savoir s'ils étaient d'accord avec l'idée de changer le nom de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli et enfin, selon les résultats, s'adresser, si nécessaire, à la Commission de toponymie. Voilà le déroulement d'une démarche et d'un processus transparents.

Pour justifier leur décision et nous faire avaler leur couleuvre, les membres du Conseil municipal ont invoqué et mis de l'avant un fatras d'allégations bancales et de faux motifs. Je réfute toutes les allégations avancées et tous les motifs énoncés; ce ne sont que des balivernes. Foutaise! Ils ne tiennent pas la route. D'ailleurs, aucune statistique officielle ne vient appuyer leur prétention.



AVIS DE DÉCÈS



ANNONCES CLASSÉES



CONSEILLERS PUBLICITAIRES



ORGANISATION DU JOURNAL



LIENS RÉGIONAUX



LES ARCHIVES EN PDF



DEVENIR MEMBRE



CALENDRIER DES PARUTIONS



PLAN DU SITE



CONTACTEZ-NOUS

Journal Communautaire
888 rue Saint-Antoine, Disraeli

Collaborateurs bénévoles recherchés

Poste : Journaliste, Rédacteur
Pour les secteurs : Lambton, Stomoway, Stratford, St-Gérard, St-Josaph de Coleraine
Bénéfices : Satisfaction de contribuer au développement de sa communauté
Talents recherchés :
• Maîtriser le français écrit, utiliser "Word", le courrier électronique et Internet.
Tâches :
• Rédiger des articles sur différents sujets, couvrir des événements locaux, prendre des photos numériques en lien avec les reportages, résumer des communiqués de presse et en analyser la pertinence.
Communiquez avec nous pour tenter l'expérience :
Tél. : 418 449-1888 ou courriel : lecantonnier@fno.com

Rechercher un article

intolérable, intenable, invivable, au point de vouloir à tout prix chambarder, bouleverser et emmerder la vie des citoyens. Qu'il y ait quelques égarés ou lunatiques qui se manifestent à l'occasion, soit; mais cela ne justifie en rien la mesure draconienne qui est mise de l'avant. Un simple avis, un rappel à l'ordre suffit.

Suivez-nous sur Facebook

Ne soyons pas dupes. Tout découle de motifs sous-jacents, de non-dit. Il s'agit d'une guéguerre souterraine, malicieuse, vicieuse avec la ville de Disraeli. Une guéguerre qu'on appelle communément « guerre de clocher ». La Municipalité de la Paroisse de Disraeli ne veut rien savoir de la ville de Disraeli et ne veut d'aucune façon y être associée. Y a-t-il une meilleure façon de s'éloigner, de se dissocier de la ville que de bannir à tout jamais le nom de Disraeli de notre identité ? Il y a lieu de croire que ce nom terrorise nos édiles municipaux.

Bref, l'image d'une municipalité repliée sur elle-même, qui souffre d'un complexe d'infériorité, qui se sent persécutée, fragilisée et qui n'est pas en mesure de se faire respecter dans son entité propre, qui ne peut rayonner et affronter la compétition, qui ne peut se redresser autrement qu'en changeant de nom.

Quant à nos élus, se pourraient-ils qu'ils nagent dans les eaux glacées du cynisme, du narcissisme, du machiavélisme et de l'intolérance? Chose certaine, l'égo des uns doit être immensément gros pour vouloir infliger à une population les inconvénients, les impacts et les ennuis (changer notre adresse, notre code postal; aviser tous nos contacts, les émetteurs de cartes de crédit, Hydro-Québec, la SAAQ, Revenu Québec, nos assureurs, la Régie des rentes du Québec ainsi que le régime de pension de sécurité de la vieillesse etc...) qui découlent de leur décision et pour accepter, sans doute avec le sourire, la dépossession et la destruction de notre identité.

P.S. A moins d'avis contraire, les funérailles de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli auront lieu à une date ultérieure. La cérémonie sera présidée par monsieur le curé Gosselin. Il sera accompagné de ses vicaires. Après la cérémonie, il y aura une danse sur la tombe de la Municipalité de la Paroisse de Disraeli suivie d'une réception à la salle de la municipalité de Bellerive. Un avis de décès sera publié plus tard.

André Lavoie

À propos Articles récents



Le Cantonnier

J'aime Partager 237



Journal Communautaire Le Cantonnier
212 mentions J'aime



Journal Communautaire Le Cantonnier
24 février, à 09:02

Depuis 2013, le groupe BLP de Thetford Mines et Victoriaville a créé un concept de conférence-bénéfice, dont le principal objectif est de recueillir des fonds pour des organismes régionaux qui font la promotion des saines habitudes de vie. Ainsi, chaque année, le Groupe BLP assume toutes les dépenses liées à l'évènement (publicité, conférencier, location de salles, etc.) et remet aux organismes la totalité des fonds

S'inscrire à l'infolettre du Cantonnier

Email Address

S'inscrire

8 commentaires

Trier par **Les plus récents**

Ajouter un commentaire...

**Renée-Paule Guertin**

Vous avez tout mon respect M. Lavoie. Ce sont des citoyens de tête comme vous qui maintiennent ma fierté pour ma ville natale, Disraeli.

J'aime · Répondre · 5 décembre 2016 19:59

**Lucie Gauvin** · Éducatrice à la petite enfance à C.P.E. Le Champignon

bravo M. Lavoie bien d'accord avec vos propos

J'aime · Répondre · 5 décembre 2016 07:32

**Pascal Jacques** · Disraeli, Quebec

Vous êtes entrain de me dire qu'on restera plus à Disraeli et bien à fossoyeur de notre identité Ostie de nom de mardo autant s'appeler la ville barbottes calvaire cris qui son cave

J'aime · Répondre · 3 décembre 2016 13:15

**Pauline Martin** · Disraeli, Quebec

Bravo monsieur Lavoie!

J'aime · Répondre · 2 décembre 2016 16:54

**Jinet Brochu**

je trouve le nom bien jolie mais je crois que c'est une dépense inutile et surement une grosse depense, pensez qu'il faut tous changer nos adresse moi j'ai bien Disraeli , je ne suis pas d'accord pour le changement de nom pour ma municipalite.. merci de prendre consience de mon avis.

J'aime · Répondre · 4 · 2 décembre 2016 08:51

**Sylvain Bourgault** · Chauffeur de poids-lourd à Excavation Denis Lambert

Encore une dépense inutile par un conseil municipal sans consulter les citoyens.... Bravo les champions!!

J'aime · Répondre · 2 · 1 décembre 2016 20:06

**Jessica Gazaille-Poulin**

Je trouve ça tellement ridicule de changer de nom du jour au lendemain en plus sans avertir les personnes concernées!

J'aime · Répondre · 1 · 1 décembre 2016 19:48

**Eric Labonté** · Propriétaire à Soliroc métal, Aspirtech

m. Lavoie je dois avouer que j,aurais aimé être la personne qui a écrit ce texte. CHACUN des mots que vous utilisez rejoignent ma pensée!! merci de dire tout haut ce que la majorité aimerait dire! Espérant que nos élus sauront entendre raison et qu' ils placerons leurs énergie et talents à meilleure escient!

J'aime · Répondre · 4 · 24 novembre 2016 09:32

Facebook Comments Plugin

« Soutien à l'industrie laitière canadienne »

« Les samedis soirs de danse à Disraeli »

Le Cantonnier
est imprimé par 

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Culture
et Communications
Québec 

Copyright ©2017. Le Cantonnier. Tous droits réservés

Ce site est une réalisation de Point Cardinal web design. Actualisé par Éric Fréchette



Le Cantonnier

Un journal au service de sa communauté



Actualités Municipalités Éditoriaux Chroniques Culture Société Santé Économie Sports et loisirs

Lettre: Le Conseil de la municipalité de la Paroisse de Disraeli: une « farce »

Le Cantonnier 22 décembre 2016 Éditoriaux

J'ai le goût de vous raconter mon expérience du mercredi 7 décembre dernier alors que j'assistais à la réunion publique du conseil de ma municipalité.

D'abord, sur l'ordre du jour (après que nous ayons reçu par la poste une mise au point qui se voulait une précision sur un texte d'opinion précédemment paru dans le présent journal), aucune mention de cette controverse entourant la question du changement de nom de la municipalité. Pas de varia, uniquement une période de questions. Nous étions un certain nombre de personnes qui s'étaient déplacées, espérant que nous aurions des réponses suite à la pétition qui avait circulé sur le sujet. Rien !

J'ai finalement risqué une question nécessitant comme réponse « oui » ou « non ». C'était facile de répondre. La question était: « Allez-vous tenir compte de l'opinion des citoyens suite à la pétition dans laquelle ils s'opposent au changement de nom de la municipalité? » Pas de réponse: rien, nada, silence glacial, malaise... et ils sont nos représentants. Bravo! J'en suis très fier!

Bref, tous les citoyens susceptibles de voter n'ont pas pu être consultés, mais 529 ont exprimé leur désir de conserver l'appellation de Disraeli; et on les ignore. On refuse de répondre. Une farce! À bien y penser: quel grand courage il faut pour s'acharner ainsi dans la poursuite d'une résolution rejetée par la population !

P.S. Prochaine réunion: mardi le 17 janvier 2017 à 20 h. Soyons présents..... et questionnons.

Micheline Labonté

Disraeli

? Paroisse ou Ville

À propos Articles récents



Le Cantonnier



AVIS DE DÉCÈS



ANNONCES CLASSÉES



CONSEILLERS PUBLICITAIRES



ORGANISATION DU JOURNAL



LIENS RÉGIONAUX



LES ARCHIVES EN PDF



DEVENIR MEMBRE



CALENDRIER DES PARUTIONS



PLAN DU SITE



CONTACTEZ-NOUS

Le Cantonnier
Journal Communautaire
888 rue Saint-Antoine, Disraeli

Collaborateurs bénévoles recherchés

Poste : Journaliste, Rédacteur
Pour les secteurs : Lambton, Stomoway, Stratford, St-Gerard, St-Joseph de Coleraine
Bénéfices : Satisfaction de contribuer au développement de sa communauté

Talents recherchés :
• Maîtriser le français écrit, utiliser "Word", le courrier électronique et Internet.

Tâches :
• Rédiger des articles sur différents sujets, couvrir des événements locaux, prendre des photos numériques en lien avec les reportages, résumer des communiqués de presse et en analyser la pertinence.

Communiquez avec nous pour tenter l'expérience :
Tél. : 418 449-1888 ou courriel : lecantonnier@fino.com

Rechercher un article

0 commentaires

Trier par **Les plus récents** [ous sur Facebook](#)



Ajouter un commentaire...

Facebook Comments Plugin

« [Vimy-Ridge aura 100 ans en 2017](#) »



Journal Communautaire Le Cantonnier
212 mentions J'aime



Concours littéraire »



Journal Communautaire Le Cantonnier
24 février, à 09:02

Depuis 2013, le groupe BLP de Thetford Mines et Victoriaville a créé un concept de conférence-bénéfice, dont le principal objectif est de recueillir des fonds pour des organismes régionaux qui font la promotion des saines habitudes de vie. Ainsi, chaque année, le Groupe BLP assume toutes les dépenses liées à l'évènement (publicité, conférencier, location de salles, etc.) et remet aux organismes la totalité des fonds

S'inscrire à l'infolettre du Cantonnier

Email Address

S'inscrire



Le Cantonnier

Un journal au service de sa communauté



Boutique Marie Molly
Belle plus, l'art est plus

Ouverture le 8 mars 2017
(Journée de la femme)
au 801 B, Champlain, Disraeli

Lundi au mercredi : 9 h à 17 h
Jeudi & vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : fermé

via capitale
la différence
418 443-1234

Actualités Municipalités Éditoriaux Chroniques Culture Société Santé Économie Sports et loisirs

Opinion: Municipalité de la Paroisse de Disraeli: Le Conseil municipal n'est pas crédible

Le Cantonnier 19 janvier 2017 Éditoriaux

Une démocratie, c'est d'abord et avant tout un régime politique; mais c'est aussi une façon de se comporter en société, une façon pour les citoyens de vivre et de cohabiter. [...] Dans une **démocratie représentative**, les élus qui respectent leurs commettants et qui sont animés par un souci de **transparence** se font un devoir, une obligation, dirais-je, **d'informer adéquatement la population**, de la consulter sur les sujets d'importance, d'être à l'écoute de ses besoins et de ses préoccupations, afin de prendre des décisions éclairées qui reflètent la volonté des citoyens. Ainsi, ils s'appuient sur des bases solides et consensuelles.[...]

Nous sommes aussi en droit de nous interroger sur la présumée réflexion entamée par les membres du conseil municipal; réflexion qui a supposément mené à la résolution concernant le changement de nom de notre municipalité. Y a-t-il eu un véritable débat entre les membres du conseil municipal? Nous n'en savons rien; aucun document officiel ou procès-verbal ne vient témoigner de ces discussions. Y a-t-il eu au moins un échange d'idées entre eux? Si oui, quelle était la position de chacun? Quelles étaient leurs avancées, leurs propositions? Y a-t-il eu des contre-propositions? Si oui, pourquoi ont-elles été évacuées? Qui insistait pour changer le nom de la municipalité afin de **satisfaire la soif de vengeance du conseil**? Voilà autant de questions qui demeurent sans réponse et qui contribuent à miner la crédibilité du conseil. **Les faux motifs invoqués ne permettent pas de savoir vraiment ce qui a été véhiculé, ce qui a été proposé, de connaître les dessous de la manigance.** Qu'est-ce qui a orienté ce choix de Bellerive? Motifs invouvables sans doute![...]

Il est aussi difficile, voire impossible de croire que le conseil municipal n'était pas au fait des conséquences de son geste, de son choix. Mais, sa **soif de vengeance envers le conseil municipal de la ville de Disraeli** était telle qu'il a pris un risque en espérant que la **population, vieillissante**, il faut le dire, ne réagirait pas. Il pourrait ainsi la berner et l'amener tout doucement dans la cage à homards. Hélas! Pour le conseil, le mécanisme n'a pas fonctionné tel que prévu; et la porte ne s'est pas encore complètement refermée. Sinon, au moment où vous prenez connaissance de ces lignes, vous n'habiteriez plus la Municipalité de la Paroisse de Disraeli, mais bien Bellerive. [...]

Quand il affirme qu'il a informé adéquatement la population, il ne dit pas la vérité. [...] Aucune **statistique officielle**, aucun document ne vient corroborer sa prétention.

En terminant, je m'interroge sérieusement sur le processus qui a mené à changer le nom de notre municipalité, une



AVIS DE DÉCÈS



ANNONCES CLASSÉES



CONSEILLERS PUBLICITAIRES



ORGANISATION DU JOURNAL



LIENS RÉGIONAUX



LES ARCHIVES EN PDF



DEVENIR MEMBRE



CALENDRIER DES PARUTIONS



PLAN DU SITE



CONTACTEZ-NOUS

Le Cantonnier
Journal Communautaire
888 rue Saint-Antoine, Disraeli

Collaborateurs bénévoles recherchés

Poste: Journaliste, Rédacteur
Pour les secteurs: Lambton, Stomoway, Stratford, St-Gérard, St-Joseph de Coleraine
Bénéfices: Satisfaction de contribuer au développement de sa communauté

Talents recherchés:
• Maîtriser le français écrit, utiliser "Word", le courrier électronique et Internet.

Tâches:
• Rédiger des articles sur différents sujets, couvrir des événements locaux, prendre des photos numériques en lien avec les reportages, résumer des communiqués de presse et en analyser la pertinence.

Communiquez avec nous pour tenter l'expérience:
Tél.: 418 449-1888 ou courriel: lecantonnier@ino.com

Rechercher un article

ce que cela implique ? Est-ce vraiment essentiel? Je ne le crois pas. Chose certaine, on ne change pas le nom d'une municipalité qui existe depuis 112 ans uniquement pour satisfaire une soif de vengeance et combler un égo surdimensionné.

André Lavoie

À propos Articles récents



Le Cantonnier

J'aime Partager 0

0 commentaires

Trier par Les plus r



Ajouter un commentaire...

Facebook Comments Plugin

« Soit-dit en passant... »

« Marché public de Thetford: Un succes incontestable »

Suivez-nous sur Facebook



Journal Communautaire Le Cantonnier
212 mentions J'aime



Journal Communautaire Le Cantonnier
24 février, à 09:02

Depuis 2013, le groupe BLP de Thetford Mines et Victoriaville a créé un concept de conférence-bénéfice, dont le principal objectif est de recueillir des fonds pour des organismes régionaux qui font la promotion des saines habitudes de vie. Ainsi, chaque année, le Groupe BLP assume toutes les dépenses liées à l'évènement (publicité, confrencier, location de salles, etc.) et remet aux organismes la totalité des fonds

S'inscrire à l'infolettre du Cantonnier

Email Address

S'inscrire



Corporation de l'industrie touristique du Québec to form, me

18 Feb

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'ouverture de dossier dont vous trouverez copie ci-joint.

Un agent d'administration communiquera avec vous sous peu dans les cinq prochains jours ouvrables afin de donner suite à votre demande.

L'équipe de l'administration

Corporation de l'industrie touristique du Québec

1010, rue De Sérigny, bureau 810

Longueuil (Québec) J4K 5G7

Tél. : [450 679-3737](tel:450-679-3737)

Télec. : [450 679-1489](tel:450-679-1489) Sans frais : [1 866 499-0550](tel:1-866-499-0550)

Courriel : info@citq.qc.ca

Site internet : www.citq.info

EXPERTS EN CLASSIFICATION ET CERTIFICATION

me to daniel

20 Feb

Bonjour Daniel,

Tel que discuté ce matin, j'ai fait une demande d'attestation à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) pour le 8685 et le 8679 chemin André-Bourgault, Paroisse de Disraeli, QC, G0N 1E0 afin d'être conforme à la réglementation provinciale concernant la location à court terme de maison et de chalet touristique.

J'utilise les services d'une compagnie de location de chalet pour faire la mise en marché de mes chalets, leur contrat est conditionnel à ce que j'obtienne l'attestation de la CITQ, étant donné que le processus de classification peut prendre plusieurs mois, la compagnie de location me demande de confirmer avec les autorités compétentes de la ville et de leur fournir une preuve que mes immeubles en location à court terme ne contreviennent pas aux règlements municipaux et que la ville ne s'opposera pas à la délivrance de l'attestation de la CITQ.

Pouvez-vous me confirmer en répondant à ce courriel que les 2 propriétés mentionnées précédemment ne contreviennent pas aux règlements municipaux pour un usage locatif à court terme et que la ville ne s'opposera pas à la délivrance de l'attestation de la CITQ?

Merci et bonne journée

Vincent Hallée

À titre indicatif, voici la démarche de la CITQ tel qu'affiché sur son site à la page [d'ouverture de dossier](#):

ATTENTION: L'exploitant doit s'assurer qu'il ne contrevient pas à la réglementation municipale d'urbanisme.

L'exploitant fait une [demande d'attestation](#) auprès de la CITQ.

La CITQ avise la municipalité concernée par cette demande.

La municipalité dispose de 45 jours pour s'y opposer.

L'exploitant remplit et retourne à la CITQ les documents qu'elle lui a fait parvenir, accompagnés du paiement des [frais exigibles](#).

ATTENTION : À cette étape, l'exploitant devra produire une preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$, comme l'exige la réglementation.

La CITQ délivre une attestation de classification provisoire qui doit être affichée à la vue du public.

...

Daniel Fournier INSP. to me

21 Feb

Bonjour Vincent

Nous n'avons pas à la municipalité des règlements qui vous empêches de louer vos chalets ou d'en faire des chalets touristique

Merci et bonne journée

Daniel Fournier

Inspecteur municipal

daniel@paroissedisraeli.com

cell. [418-334-8511](tel:418-334-8511)

bur. [418-449-5329](tel:418-449-5329)

Fax. [418-449-5459](tel:418-449-5459)

De : Vincent Hallee [mailto:]

Envoyé : 20 février 2017 20:47

À : daniel@paroissedisraeli.com

Objet : Location de maisons et chalets à court terme

....

Taux global de taxation réel non uniformisé et uniformisé

Code géo.	Nom municipalité	Dés.	Population	Revenus admissibles au TGT	Évaluation des immeubles imposables	Évaluation imposable uniformisée	Facteur comparatif	Taux global de taxation	Taux global de taxation uniformisé
30030	Lac-Mégantic	V	5 847	8 054 208	451 683 850	474 268 043	1.05	1.7832	1.6982
30035	Marston	CT	697	701 424	93 330 000	94 263 300	1.01	0.7516	0.7441
30040	Milan	M	254	522 879	44 129 650	46 336 133	1.05	1.1849	1.1284
30045	Nantes	M	1 417	1 301 069	101 670 250	101 670 250	1.00	1.2797	1.2797
30050	Sainte-Cécile-de-Whitton	M	882	1 060 868	86 745 250	85 010 345	0.98	1.2230	1.2479
30055	Audet	M	764	896 851	60 680 100	60 680 100	1.00	1.4780	1.4780
30070	Saint-Robert-Bellarmin	M	667	578 996	50 181 450	50 683 265	1.01	1.1538	1.1424
30072	Saint-Ludger	M	1 192	1 291 086	88 044 950	88 925 400	1.01	1.4664	1.4519
30080	Lac-Drolet	M	1 027	1 332 746	101 839 400	104 894 582	1.03	1.3087	1.2706
30085	Saint-Sébastien	M	714	973 543	62 950 050	62 950 050	1.00	1.5465	1.5465
30090	Courcelles	M	948	862 416	61 062 200	61 672 822	1.01	1.4124	1.3984
30095	Lambton	M	1 571	3 018 284	242 185 700	242 185 700	1.00	1.2463	1.2463
30100	Saint-Romain	M	733	1 081 860	90 443 750	90 443 750	1.00	1.1962	1.1962
30105	Stornoway	M	554	638 066	57 565 050	57 565 050	1.00	1.1084	1.1084
30110	Stratford	CT	1 037	1 697 963	220 251 000	220 251 000	1.00	0.7709	0.7709
31008	Beaulac-Garthby	M	843	1 664 737	173 790 300	177 266 106	1.02	0.9579	0.9391
31015	Disraeli	V	2 360	2 194 174	140 544 150	141 949 592	1.01	1.5612	1.5457
31020	Disraeli	P	1 101	1 003 512	143 173 400	143 173 400	1.00	0.7009	0.7009
31025	Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	P	204	268 726	30 799 900	32 339 895	1.05	0.8725	0.8309
31030	Saint-Fortunat	M	256	369 179	36 731 950	37 099 270	1.01	1.0051	0.9951
31035	Saint-Julien	M	396	474 831	44 380 550	46 599 578	1.05	1.0699	1.0190
31040	Irlande	M	962	727 576	81 523 650	90 491 252	1.11	0.8925	0.8040
31045	Saint-Joseph-de-Coleraine	M	1 832	2 076 650	184 081 850	184 081 850	1.00	1.1281	1.1281
31050	Sainte-Praxède	P	409	512 542	89 483 500	93 062 840	1.04	0.5728	0.5507
31056	Adstock	M	2 722	3 604 940	359 772 600	363 370 326	1.01	1.0020	0.9921
31060	Sainte-Clotilde-de-Beauce	M	650	838 450	60 361 250	65 793 763	1.09	1.3891	1.2744
31084	Theftford Mines	V	25 621	29 067 517	1 588 563 000	1 667 991 150	1.05	1.8298	1.7427
31095	Saint-Adrien-d'Irlande	M	382	488 033	38 019 900	39 540 696	1.04	1.2836	1.2343
31100	Saint-Jean-de-Brébeuf	M	369	479 186	43 690 300	47 185 524	1.08	1.0968	1.0155
31105	Kinnear's Mills	M	366	655 449	49 684 600	52 168 830	1.05	1.3192	1.2564
31122	East Broughton	M	2 201	2 304 093	110 123 600	94 706 296	0.86	2.0923	2.4329
31130	Sacré-Coeur-de-Jésus	P	557	601 044	60 072 550	61 274 001	1.02	1.0005	0.9809
31135	Saint-Pierre-de-Broughton	M	881	1 006 997	89 663 400	114 769 152	1.28	1.1231	0.8774
31140	Saint-Jacques-de-Leeds	M	717	897 963	69 349 700	72 123 688	1.04	1.2948	1.2450
32013	Saint-Ferdinand	M	2 062	2 898 941	243 229 350	262 687 698	1.08	1.1919	1.1036
32023	Sainte-Sophie-d'Halifax	M	676	534 323	65 809 100	78 312 829	1.19	0.8119	0.6823
32033	Princeville	V	5 893	5 881 208	418 688 700	464 744 457	1.11	1.4047	1.2655
32040	Plessisville	V	6 719	6 941 183	418 036 150	418 036 150	1.00	1.6604	1.6604
32045	Plessisville	P	2 680	2 374 751	239 076 550	236 685 785	0.99	0.9933	1.0033
32050	Saint-Pierre-Baptiste	P	535	732 833	75 776 700	84 869 904	1.12	0.9671	0.8635
32058	Inverness	M	831	1 458 285	126 623 950	151 948 740	1.20	1.1517	0.9597
32065	Lyster	M	1 658	1 599 894	137 921 000	144 817 050	1.05	1.1600	1.1048
32072	Laurierville	M	1 407	1 066 804	126 633 750	126 633 750	1.00	0.8424	0.8424



Trouver un code postal

Trouvez un code postal canadien pour une adresse municipale, une route rurale, une case postale ou une poste restante.

Tapez l'adresse ci-dessous

Optimisé par AdresseComplète

8605 ch Andri
8685 Ch André-Bourgault

Recherche



Tarifs postaux

[Voir les tarifs postaux](#)

Canada
\$0.85 0-30g | \$1.20 30-50g | \$1.80 50-100g

É.-U.
\$1.20 0-30g | \$1.80 30-50g | \$2.95 50-100g

Internationale

Besoin de renseignements d'adressage liés à un code postal? Effectuez une recherche dans [Trouver une adresse](#)

Rétraction

Disraeli

List Tile Map

- Results
- [Articles \(1\)](#)
 - [Things to do \(1\)](#)
 - [Lodging \(3\)](#)
- Regions
- All regions

Articles



[Food and drink](#)



[Cabaret des arts](#)

Region: [Chaudière-Appalaches](#)
City: [Disraeli](#)



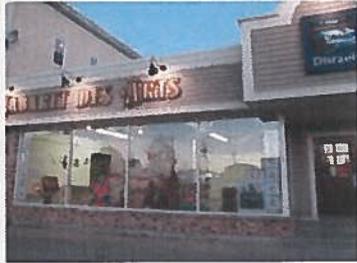
[AUBERGE DE LA CHANTERELLE](#)

Region: [Chaudière-Appalaches](#)
City: [Disraeli](#)



[EAU PUR BONHEUR](#)

Region: [Chaudière-Appalaches](#)
City: [Disraeli](#)



Cabaret des arts

Region: **Chaudière-Appalaches**
City: **Disraeli**

Auditorium / theatre



AUBERGE DE LA CHANTERELLE

Region: **Chaudière-Appalaches**
City: **Disraeli**

Hotels



EAU PUR BONHEUR

Region: **Chaudière-Appalaches**
City: **Disraeli**

Cottage / apartment / tourist home



MOTEL BLANC

Region: **Chaudière-Appalaches**
City: **Disraeli**

Hotels

Paroisse de Disraeli



List Tile Map

Your search produced no results.

Please try a new search.

You can also [contact us](#) or [chat](#) with one of our advisors online.

Explore

Where to go

To see and do

Accommodation

Food and drink

Events

Plan your trip

Tourisme Québec

Tourism and disabilities

Business tourism

Legal notices

Tourist brochures and guides

Mediatheque

Contact us

QuébecOriginal

Find us on social media



Questions about Québec?

Chat with us

Subscribe to our newsletter

Sign me up

OUVERTURE DE DOSSIER

ATTENTION: L'exploitant doit s'assurer qu'il ne contrevient pas à la réglementation municipale d'urbanisme.

L'exploitant fait une [demande d'attestation](#) auprès de la CITQ.

La CITQ avise la municipalité concernée par cette demande.

La municipalité dispose de 45 jours pour s'y opposer.

L'exploitant remplit et retourne à la CITQ les documents qu'elle lui a fait parvenir, accompagnés du paiement des [frais exigibles](#).

ATTENTION : À cette étape, l'exploitant devra produire une preuve d'assurance responsabilité civile d'au moins 2 millions \$, comme l'exige la réglementation.

La CITQ délivre une attestation de classification provisoire qui doit être affichée à la vue du public.

[Ouvrir un dossier ici](#)

Zone réservée aux exploitants

Connectez-vous

No. établissement

Mot de passe

VALIDER

Accès perdu? Cliquez ici

 Demande d'attestation en ligne

Service de l'urbanisme

ACCUEIL > LA VILLE > Service de l'urbanisme



Le Service d'urbanisme est au service des citoyens, promoteurs, constructeurs et toute autre personne intéressée par l'aménagement et le développement organisés de la municipalité.

Outre les caractéristiques usuelles relatives à la réglementation d'urbanisme, à l'autorisation de certificats et à l'émission des permis de construction, le service est impliqué dans plusieurs sphères d'activités ayant un impact sur la qualité de vie des citoyens. Précisément, le service travaille afin :

- Émettre les permis de construction et les certificats d'autorisation, inspecter les travaux puis émettre les certificats de conformité;
- Étudier et approuver des projets de lotissement;
- Planifier et contrôler le développement et l'aménagement de la municipalité;
- Recevoir et traiter des demandes provenant de divers promoteurs, les assister dans leurs démarches et, au besoin, les mettre en contact avec d'autres intervenants ou services.

Responsable de l'urbanisme et à la revitalisation

Vicky Labranche

Téléphone : (418) 449-2771 poste 239

Télécoeur : (418) 449-4299

Courriel : urbanisme@villedeisraeli.com

La Ville (administration)

- > Armoiries
- > Assemblées du conseil
- > Bornes de recharge pour véhicules électriques
- > Calendrier collecte déchets 2017
- > Développement domiciliaire
- > Écocentre
- > Éducation / Établissements d'enseignement / Garderie
- > Gestion des contrats
- > Historique des Maires
- > Le conseil
- > Nouveaux arrivants
- > Permis et règlements
- > Politique familiale municipale et Municipalité Amis des Aînés

Renseignements sur les circonscriptions électorales provinciales

Choisir une circonscription ▼ Afficher

Mégantic[Description de la circonscription](#)[Superficie](#)[Électeurs inscrits](#)[Historique de la circonscription](#)[Résultats des élections générales](#)[Résultats des élections partielles](#)[Dossier socio-économique](#)[Carte électorale](#)[Afficher tout](#)**Mégantic****Description de la circonscription****(Note explicative)**

La circonscription de Mégantic comprend les municipalités suivantes : Ascot Corner (M), Audet (M), Beaulac-Garhby (M), Bury (M), Chartierville (M), Cookshire-Eaton (V), **Disraeli (P), Disraeli (V)**, Dudswell (M), East Angus (V), Frontenac (M), Hampden (CT), Lac-Droiet (M), Lac-Mégantic (V), Lambton (M), La Patrie (M), Lingwick (CT), Marston (CT), Milan (M), Nantes (M), Newport (M), Notre-Dame-des-Bois (M), Piopolis (M), Saint-Augustin-de-Woburn (P), Sainte-Cécile-de-Whitton (M), Saint-Isidore-de-Clifton (M), Sainte-Praxède (P), Saint-Romain (M), Saint-Sébastien (M), Scotstown (V), Stoke (M), Stormoway (M), Stratford (CT), Val-Racine (P), Weedon (M) et Westbury (CT).

[Liste des abréviations](#)**Député**[Ghislain Bolduc](#)**Directeur du scrutin**

Robert Dallaire

Table of residential listings for the 'rdon' area, listing names and phone numbers.

Table of residential listings for the 'rdon' area, listing names and phone numbers.

Table of residential listings for the 'rdon' area, listing names and phone numbers.

Table of residential listings for the 'Bouret' area, listing names and phone numbers.

Table of residential listings for the 'Bouret' area, listing names and phone numbers.

Inscriptions résidentielles - Residential Listings

Table of residential listings for the 'Bouret' area, listing names and phone numbers.

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

La mobilisation a porté ses fruits.

Les 529 signataires de la pétition ainsi que les 8 personnes qui ont fait parvenir une lettre au ministre, M. Martin Coiteux, dans laquelle elles affirment leur opposition au changement de nom de notre municipalité peuvent, aujourd'hui, se réjouir.

En effet, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a tenu compte de notre opposition et n'a pas

entériné la résolution du Conseil municipal. Il a demandé à la Commission municipale du Québec de tenir une audience publique afin d'entendre les parties.

C'est un premier pas qui, espérons-le, nous permettra de conserver le nom de notre municipalité et notre adresse postale. Tout n'est pas encore terminé. Restons mobilisés.

Source : André Lavoie ■

Chevaliers de Colomb

Vente des « billets des œuvres »

Jean-Claude Fortier

Partout à travers le Québec, lorsqu'arrivent les conseils des Chevaliers de Colomb les mois de novembre et décembre, entreprennent la vente des « billets des œuvres » afin de financer une partie de leurs implications dans la société.

Chez-nous, les Chevaliers de Colomb de Disraeli ont réussi à vendre 330 livrets et cela, grâce surtout à l'implication de M. Denis St-Laurent qui a en vendu 250 et M. Germain Martin, 50. Ces deux vendeurs ont permis au conseil de dépasser son objectif de 130 livrets.

S'il faut en croire M. St-Laurent, la vente des billets le garde jeune et en forme malgré ses 85 ans puisque cet exercice l'incite à marcher et à rencontrer des gens avec qui il aime



Dossier du nom de la Paroisse de Disraeli

Derniers soubresauts

Jean-Denis GRIMARD

Le porte-parole du groupe des signataires s'opposant au changement de nom de la municipalité de Paroisse de Disraeli a sursauté à la lecture des déclarations du maire de la dite municipalité publiées dans la dernière édition du Cantonnier.

Rappelons que le maire André Gosselin y affirmait n'avoir jamais vu le libellé de la pétition d'une vingtaine de pages contenant 529 signatures de citoyens du territoire opposés au changement de dénomination de leur municipalité d'une part, et que le conseil n'avait jamais reçu le document réclamant l'arrêt de la procédure visant à une nouvelle appellation d'autre part.

Corrections

Au contraire, si l'on se fie aux propos du porte-parole du groupe de pétitionnaires, André Lavoie, le maire a pu feuilleter librement le précieux document lors d'une rencontre de courtoisie s'étant déroulée dans les locaux de l'hôtel de ville municipal l'automne dernier. «C'est faux de prétendre de sa part n'avoir jamais vu le libellé en haut de chaque page», de dire M. Lavoie.

De plus, en ce qui concerne le fait que la pétition ne fut jamais déposée à la table du conseil, ce dernier explique que la Loi l'obligeait au contraire à l'acheminer prioritairement au ministre des Affaires municipales.

Autres

Par ailleurs, quelques citoyens offusqués par la procédure de changement du toponyme de leur municipalité ont chacun adressé une demande personnelle d'arrêt de la démarche au ministre des Affaires municipales. Pour sa part, le contribuable Richard Lapalme, dans une lettre expédiée au conseil de la Paroisse, lui a reproché son manque de respect de la démocratie. Ce à quoi l'échevin Mario Lavoie a rétorqué dans une réponse écrite «au'en

à la réglementation qui allonge le processus d'action». (NDLR : vous pouvez lire ces lettres sur le site web du Cantonnier).

Développement

Finalement, la réponse tant attendue en provenance du ministère des Affaires municipales (MAMOT) est arrivée en début de février. Le ministre informe qu'il a pris la décision de tenir une audience publique qui se déroulera à la salle de la MRC des Appalaches sise au 233, boul. Frontenac Ouest, Thetford-Mines les 27 février (13 h 30 à 16 h et de 18 h 30 à 20 h 30) et 28 février (9 h 30 à 13 h 30).

Mme Sandra Bilodeau, membre de la Commission municipale du Québec mandatée pour ce faire, entendra toute personne qui désirera s'exprimer sur la demande de changement de nom de la municipalité de la Paroisse de Disraeli. Toute personne désirant s'exprimer à la Commission peut le faire à certaines conditions que vous connaîtrez en contactant la secrétaire de l'organisme au 1 866 353-6767

«Les 529 signataires de la pétition ainsi que les huit personnes ayant fait parvenir une lettre au ministre Martin Coiteux y affirmant leur opposition au changement de nom de notre municipalité peuvent aujourd'hui se réjouir», a déclaré le porte-parole des opposants André Lavoie. «Le Ministre n'a pas entériné la résolution du Conseil municipal; il a demandé la tenue d'une audience publique afin d'entendre les parties».

Invité à commenter la tenue prochaine de l'audience publique requise par le MAMOT, le maire de la Paroisse de Disraeli M. André Gosselin n'avait rien à ajouter si ce n'est que «On attend le déroulement des choses» ■

Recensement 2016

Notre population en chute libre!

Yves
Lurette

Statistique Canada vient de dévoiler les chiffres de population du recensement 2016 et le constat est alarmant pour les municipalités de notre coin de pays. Que l'on se tourne vers Thetford Mines ou Lac-Mégantic, Saint-Romain ou Saint-Julien, partout la population s'effrite.

Alors que la population canadienne augmente de 5 %, pour dépasser les 35 millions de personnes et que celle du Québec croît de 3,3 %, pour atteindre 8,16 millions de personnes, la tendance est inversée dans les MRC Les Appalaches, avec une chute de 1,8 % et Le Granit, avec une perte de 3,4 %. Ce sont plus de 1 500 résidents qui sont partis!

Regardons de plus près les municipalités desservies par Le Cantonnier. Tout d'abord, le pôle de Disraeli, ce que nous appellerons le Grand Disraeli. Comme on peut le voir dans le tableau suivant, ce pôle régional, formé de six municipalités, voit sa population chuter de 5,7 %, une érosion de près de 500 personnes. En 10 ans, soit depuis le recensement 2006, 635 personnes auront quitté ce territoire et les trois quarts de ces pertes substantielles proviennent de Disraeli ville et Saint-Joseph-de-Coleraine. Même Disraeli Paroisse, qui avait bénéficié d'une croissance au recensement 2011, connaît un déclin de 3 %. Il en va pareillement pour Sainte-Praxède, avec 9,9 % de perte et Stratford avec 11 %. Seule Beaulac-Garthby voit sa population s'apprécier de 1,9 %, soit une trentaine de personnes.

Régions	Pop. 2016	Pop. 2011	Pop. Var. %
MRC Les Appalaches	42 346	43 120	-1,8
MRC Le Granit	21 462	22 259	-3,4
Disraeli ville	2 336	2 502	-6,6
Disraeli paroisse	1 123	1 168	-3
Sainte-Praxède	327	363	-9,9
Stratford	945	1 062	-11
Coleraine	1 762	1 870	-5,8
Beaulac-Garthby	905	878	1,9
Grand Disraeli	7 398	7 843	-5,7

Notons toutefois que Lambton échappe à ce déclin généralisé grâce à une croissance de 2,1 %. La petite municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens voit aussi sa population augmenter d'une trentaine de personnes.

Le déclin s'accélère pour le Grand Disraeli, car les pertes se sont multipliées par deux du recensement 2011 à celui de 2016. Déjà, lors du recensement 2011, nous avions sonné l'alarme (cf. "Une région en déclin, le recensement le confirme", Le Cantonnier, février 2012). Les pertes actuelles s'ajoutent à celles de 2011. Où cela s'arrêtera-t-il? Et surtout, quelles mesures nos élus prendront-ils pour contrer ce qui prend l'allure d'une véritable saignée?





La première offre

Diane
Parent

Il y a un adage en immobilier qui dit que la première est souvent la meilleure. C'est un adage que j'ai pu maintes fois confirmer en 18 ans de carrière. Il faut juste retenir un principe, l'acheteur est assez intéressé pour faire une offre, cette offre est un contrat et si vous l'acceptez (ou la négociez), il y a de très fortes chances que vous ayez vendu. Toutefois, la première offre ne sera pas nécessairement au prix voulu...

Lorsque l'offre survient rapidement après la mise en marché, elle provient d'un acheteur sérieux qui recherche activement et précisément le type de propriété que vous offrez. C'est la meilleure situation, l'acheteur est motivé et le prix sera sans doute proche de ce que vous voulez.

Lorsque les visites se multiplient et qu'aucune offre n'arrive, lorsqu'il y a beaucoup de visiteurs sur votre fiche internet mais pas de visites ou, si l'activité est faible en ligne et qu'il n'y a peu ou pas de visite, cela indique habituellement que les acheteurs ne paieraient pas le prix demandé pour la propriété ou que le marché est au ralenti. C'est un indicateur du besoin de ré-évaluer la propriété et la stratégie de mise en marché. Si une offre survient malgré tout, elle aura tendance à être plus basse, parfois beaucoup plus basse que ce à quoi vous vous attendiez. Comment réagir alors?

Premièrement, ne vous offusquez pas. Tout comme vous, l'acheteur a un raisonnement qui lui semble logique. L'offre ne vise pas à vous

mathématiques, souvent, une question de budget d'acquisition et de budget d'amélioration.

Deuxièmement, prenez le temps d'analyser l'offre et ses conditions. Dressez une liste de points positifs et négatifs pour vous aider. Souvent, une date de possession rapide, une offre sans conditions additionnelles ou des acheteurs flexibles peuvent définitivement être des avantages pour le vendeur.

Troisièmement, prenez du recul émotif face à votre propriété et analysez le marché – les ventes récentes ou de la dernière année (ou 2). Comment ont performé les propriétés similaires, combien se sont-elles vendues? En faisant abstraction du capital émotif, combien paieriez-vous pour votre propriété en comparaison avec les propriétés vendues? Les propriétés à vendre compétitives offrent quoi de plus et de moins en rapport avec votre immeuble? Si l'offre est raisonnable en lien avec le marché des vendus et des propriétés à vendre, elle devrait être considérée sérieusement. Peu importe votre point de départ, la réalité du marché doit primer. L'année 2016 a été caractérisée par un nombre inhabituel de contre-offres refusées et de ventes perdues. Les acheteurs ont le beau jeu depuis 2 ans et cela se reflète dans les transactions et négociations.

Votre courtier immobilier pourra vous aider à étudier la promesse d'achat et vous guider dans le processus; votre décision en sera plus éclairée. Faire affaire avec un professionnel de l'immobilier, c'est gagnant! ■

Disraeli et sa dette

Jean-Denis
GRIMARD

Tous les contribuables ont reçu par courrier leur fameux compte de taxes municipales pour l'année fiscale 2017. Voilà une réalité qui les hante à des intensités variées.

S'il est un item du budget municipal qui suscite leur intérêt, c'est bien celui de la dette. Combien s'élève-t-elle et pourquoi? Que coûte-t-elle annuellement, remboursement et intérêts compris? Les municipalités tentent d'expliquer avec plus ou moins de succès l'affectation de leurs revenus.

Veillons voir la situation de la dette à la ville de Disraeli.

Examen

En date du 8 février dernier, la dette de la municipalité s'élevait à 4 270 826M. Environ 675 000\$ sont cependant à retrancher de ce total puisqu'ils représentent la somme que les municipalités participantes payeront dans les prochaines années à Disraeli qui, dans son rôle de mandataire, administre la fermeture de l'ancien site d'enfouissement.

Le ratio de la dette est de 2% de la valeur foncière globale de la ville s'élevant à environ 170M, ce qui fait dire au directeur-général et secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Patrice Bissonnette, que «nous sommes dans une bonne situation financière».

La population de la ville étant de 2 385 personnes en 2016, la dette moyenne par résident est de 1 507\$ alors qu'elle s'élève à 2 000\$ au niveau provincial selon les données

du ministère. Les mêmes statistiques indiquent que la charge moyenne par immeuble est de 3000\$ à Disraeli alors qu'elle se chiffre à 5000\$ au Québec. Le budget 2017 de la ville est de 3 775 000\$ duquel une somme de 483,358\$ est affectée au service de la dette.

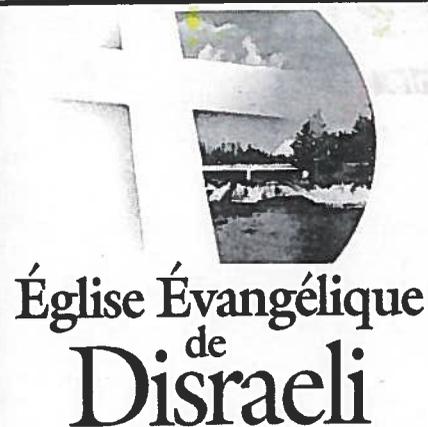
Détail de la dette

La dette résulte de plusieurs règlements d'emprunt contractés dans les années précédentes dont voici la liste avec l'année d'échéance du remboursement : achat du camion-pompe (2018), rénovation de l'Aréna 76 (2020), réalisation du Cabaret des arts (2020), rue Saint-Antoine (2021), rue Grimard (2026), route 112 (2030), route 112 (2031), rue Champoux (2037) et volet 1 de l'usine de traitement de l'eau potable (2046).

Questionnement

Se peut-il que le poids de la dette semble plus lourd à Disraeli qu'en maints autres endroits en raison d'une faible moyenne des revenus de ses contribuables? Se peut-il que la charge fiscale repose sur un nombre insuffisant de contribuables? En 2016, on dénombre la construction de 7 nouvelles résidences; sont-ce des nouveaux résidents?

Plusieurs croient que l'avenir de la ville ne peut être que meilleur en identifiant ses atouts attractifs tels le lac, l'école polyvalente, les services (SAQ, SAAQ, Poste Canada, parcs, médecins, CLSC, pharmacies, restauration, culture, etc). ■



Église Évangélique
de
Disraeli

7944, rang 5, 418.449.3124

**Une Église qui aime
Dieu et les gens**

Horaire
des réunions :

Dimanche 10h -
Auditorium Desjardins
Mercredi 19h -

Église Évangélique de Disraeli

Les grandes retrouvailles paroissiales de Disraeli

Jean-Denis
GRIMARD

Au même moment où la ville de Disraeli fête ses 150 ans d'histoire, la communauté Sainte-Luce de Disraeli célébrera ses grandes retrouvailles paroissiales le dimanche 11 juin prochain. Cet événement coïncide également avec les 50 années de sacerdoce de son curé, l'abbé Bernard Rouleau. Arrivé dans le milieu en 1999, l'abbé Rouleau se trouve aujourd'hui curé de la nouvelle grande paroisse Saint-André-Bessette regroupant, outre Disraeli, les communautés de Beaulac-Garthby, Ham-Nord, Notre-Dame-de-Ham, Saint-Fortunat et Stratford.

Programme

La journée du 11 juin débutera par une concélébration eucharistique en l'église Sainte-Luce à 10 h 30 laquelle sera présidée par l'archevêque de Sherbrooke, Mgr Luc Cyr, en compagnie des vicaires dominicaux Thuribe Lessard et Grégoire Lapointe. Seront également présents les prêtres originaires de Disraeli ou qui y ont œuvré, les Frères maristes (68 ans

de présence à Disraeli), les Sœurs des Saints-Noms de Jésus-et-Marie (83 ans de présence à Disraeli), les Petites Sœurs de la Sainte-Famille présentes depuis 43 ans jusqu'à maintenant, les Frères du Sacré-Cœur-de-Jésus, et évidemment les membres de la famille du curé : les familles Rouleau et Pinard. Il faut prendre note que ce sera l'unique célébration pour les 7 communautés.

Un dîner festif suivra à la Polyvalente de Disraeli. «Soyons de la Fête. C'est un rendez-vous paroissial», de rappeler l'organisation.

Pour information ou réservation des billets, il suffit d'entrer en contact avec le secrétariat au presbytère de Disraeli par l'une des trois voies suivantes : poste (300, Ave. Champlain Disraeli G0N1E0); tél. 418-449-2723; courriel : fabriquestluce@hotmail.ca

Les billets d'entrée sont au prix de 25\$ et les chèques sont payables à la fabrique Saint-André-Bessette. ■

Soyez imprévisible



À l'occasion de la St-Valentin qui vient de passer, quoi de mieux que de mettre du piquant dans notre vie de couple. Est-ce que l'ennui peut ruiner une relation ? Certainement ! La routine apporte de l'ordre et de la stabilité, mais elle peut aussi mener à l'ennui. Voici donc quelques trucs antiennui qui ajouteront piment et nouveauté à votre relation.

Réunion du Caucus des municipalités locales de l'UMQ

Priorités pour 2017

Réunis aujourd'hui à Montréal, les membres du Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont discuté

élus et élus municipaux soient au cœur de la démarche qui conduira à l'appui financier de projets structurants par le FARR et que cet

Disraeli, 19 février 2017

Commission municipale du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauveau

Mezzanine, aile Chauveau

Québec, (Qué.) G1R-4J3



Sujet : Changement de nom de la municipalité de Disraeli

Pour faire suite à l'audience publique concernant le changement de nom de la paroisse de Disraeli, je désire participer par cet écrit pour faire part de mon opinion.

Je me présente, Yves Bourgault, propriétaire et résident de la municipalité de la paroisse de Disraeli, je donne mon accord au conseil municipal pour le changement de municipalité de Bellerive. Lorsque le changement de nom sera réalisé, il n'y aura plus de confusion avec la ville de Disraeli, plus de confusion avec paroisse Ste-Luce de Disraeli, et la fin de la confusion avec les ministères et organismes gouvernementaux lors de demande d'aide gouvernementaux et autres, ca va être notre propre identité, ca va nous différencier des municipalités voisines.

Pour l'inconvénient du changement d'adresse, on va retirer beaucoup d'avantages, pour les élus actuels et futurs puissent continuer à travailler fort pour que nous, citoyens puissent continuer à obtenir un taux de taxation des plus bas de la région.

C'était mon opinion.

Yves Bourgault
Yves Bourgault

« De : Yvon Brochu

Envoyé : 16 février 2017 11:10

À : _Boite CMQ (MAMOT) <cmq@cmq.gouv.qc.ca>

Objet : Demande de changement de nom de Disraeli paroisse

Bonjour Mme Sandra Bilodeau

Vous trouverez en annexe ma demande et je voudrais du même coup participer à l'audience publique.

Merci et bonne journée

Yvon Brochu »

Demande de changement de nom de Disraeli paroisse par Bellerive

Résumé de la situation :

J'ai appris à un moment où on était rendu au fait accompli que nous étions pour changer le nom de Disraeli paroisse par Bellerive.

Je m'explique : J'ai appris qu'on était sur le point de changer de nom dans un article dans le journal le Cantonnier. Cet article avait été écrit par André Lavoie dans les premières pages du journal. À partir de ce moment, il y a eu d'autres articles (plus visibles) qui ont été écrit par le conseil de la paroisse de Disraeli pour expliquer que leur démarche avait été faite de façon correcte et transparente dans une rubrique pratiquement peu lu (mémo paroisse) du journal le Cantonnier. Dans un leur article, il prenne la peine de spécifier qu'à leur grande surprise, certaines personnes qui rédigent le Cantonnier n'étaient même pas au courant de leur démarche.

Par la suite, j'ai reçu la visite de M. André Lavoie qui faisait signer une pétition contre cette demande (changer de nom). Je l'ai signé et remercié pour cette initiative de sa part. Plus tard, j'ai décidé d'assister à la prochaine réunion du conseil municipal, pour aller questionner et entendre ce qui était pour se dire à ce sujet. À ma grande surprise, lors de la première réunion que j'ai assisté des questions ont été posées concernant le sujet (changement de nom) et il n'y avait pas de réponses aux questions. Exemple : les coût et l'impact de se changement de nom. Pas de réponse. Quel subvention a été manqué à cause de la confusion du nom Disraeli municipalité et Disraeli paroisse? On ne le sait pas.

Pour ma part, j'ai posé une autre question qui ne concerne pas ce sujet (le nouveau centre de tri qui a été fait par Disraeli municipalité). Lorsque j'ai appris cette nouvelle j'étais fier de ceux qui avait fait ce centre de tri. Lorsque j'ai voulu aller au centre de tri, j'ai été refusé parce que mon adresse était dans Disraeli paroisse et que je n'avais pas droit au site. On m'a répondu de parler au maire de Disraeli paroisse (André Gosselin). J'ai croisé l'inspecteur de Disraeli paroisse (Daniel Fournier) et je lui demandé la raison, il m'a répondu de demander au maire de Disraeli paroisse (André Gosselin). Lorsque j'ai assisté à la réunion, à la fin de la réunion, j'ai posé la question au maire André Gosselin. Aucune réponse sauf me faire dire que Disraeli municipalité ne voulait pas. J'ai demandé est-ce que ça avait rapport avec une hausse de taxe. Il a répondu non sans autre explication. Il me conseillait d'aller dans la paroisse avoisinante Coleraine, alors que le nouveau centre de tri est à 2 minute de chez moi (1 km.).

Ce que je crois comprendre, il semble y avoir une chicane entre Disraeli municipalité et Disraeli paroisse. Le changement de nom est probablement une façon de se dissocié de Disraeli ??

Le fait que nous n'ayons pas pu avoir de réponse me laisse perplexe quand à leur crédibilité.

Lors de la 2 ième réunion, nous étions supposé avoir des réponses à certaines questions posées (avoir les détails des coût soit le \$15,000 estimé pour le changements de nom). Nous avons effectivement reçu des coûts pour les affiches mais aucune facture n'a été présentées. Nous avons eu droit à plusieurs commentaires qui ont essayés de discréditer l'intervention de M. André Lavoie (ceux qui sont pour le changement de nom de Disraeli).

Conclusion : la démarche que le conseil a fait au début de leur intervention était loin d'être honnête et transparente. Ils se sont repris plus tard pour se défendre contre ceux qui n'était pas d'accord avec leur démarche et leur façon de répondre a été beaucoup plus évidente à ce moment. Pourquoi ne pas l'avoir

fait de cette façon dès le début de leur démarche? Ils ne peuvent pas répondre où sont très évasif sur leur réponse. Pour ma part, c'est un manque de respect et une perte de crédibilité. En espérant que cette demande ne passera pas. À propos de notre ADN comme mentionné dans un de leur article, je suis une personne qui est natif de Disraeli et j'en suis fier contrairement à ceux qui sont prête à changer le nom de leur secteur par le nom de BELLERIVE.

Pour finir, concernant, l'audience publique, je déplore que cette audience n'ai pas eu lieu à l'endroit même où se passe le débat, c'est à dire à Disraeli. J'ai comme une certitude qu'il n'y aura pas beaucoup de participation. Dommage que ça soit encore ceux qui soient pour se défendre qui soient pénalisés dans leur démarche (rien de favorable de devoir aller à Thetford-Mines à la salle de la MRC des Appalaches).

Disraeli, le 19 Février 2017

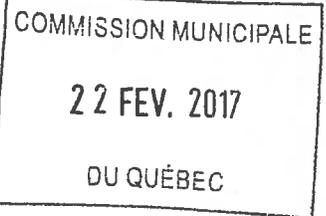
Commission municipal du Québec

(Dossier CMQ-66047)

10, rue Pierre-Olivier Chauvreau

Mezzanine, aile Chauvreau

Québec, (Qué.) G1R 4J3



Bonjour à vous.

Je me présente, Yvon Daigle, je suis propriétaire de terrain forestier dans la paroisse de Disraeli, et je veux participer par écrit à l'avis public dans le dossier du changement.

Un après midi, une personne me demande pour signer une pétition pour empêcher la paroisse Disraeli de changer de nom pour Bellerive, n'étant pas au courant de grand-chose, et les raisons donner par cette personne, je signe la pétition.

Peu de temps après, je prend connaissance des articles dans les journaux locaux qui expliquent très bien pourquoi les membres du conseil on entrepris les démarches pour le changement de nom de la municipalité de Disraeli pour municipalité de Bellerive.

Par la suite, je rencontre un conseiller qui m'explique pourquoi le conseil on fait la démarche pour le changement de nom. La confusion qui existe depuis trop longtemps avec la paroisse et la ville de Disraeli, confusion avec paroisse Ste-Luce (église), ministère et organismes gouvernementaux lors de demande de subventions, etc..

Le changement de nom de municipalité paroisse de Disraeli, pour municipalité de Bellerive, pour moi, représente bien notre identité, ca aurais du se faire bien avant ca, mais maintenant on est rendu là.

Merci d'entendre mon opinion,

A handwritten signature in cursive script that reads "Yvon Daigle".

Yvon Daigle